La météo
Aujourd'hui:
Nuageux avec pluie mêlée de neige
Minimum 3° Maximum 5°
Demain: Nuageux avec périodes de pluie
DÉTAILS CAHIER SPORTS

La Presse
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

Querin mazda

4 • MONTRÉAL, MARDI 10 NOVEMBRE 1992 109e ANNÉE Nº 22 64 PAGES, 4 CAHIERS Îles de La Madeleine: 1.00 50¢ Taxes en sus

Aujourd'hui

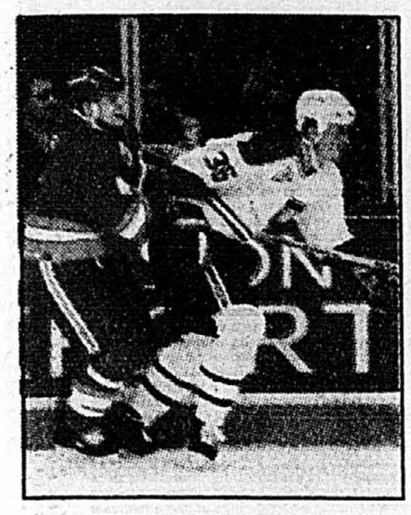

S 3 CANADIEN 5 FLAMES 2

Le Canadien a rejoint les Penguins de Pittsburgh au premier rang du classement général de la ligue Nationale, en battant les Flames de Calgary hier soir au Forum.

A 3 POLICIERS

Le mandat du comité de déontologie qui fait enquête sur le comportement de 45 agents durant la crise amérindienne est contesté par les avocats des policiers syndiqués.

A 12 GONCOURT ET RENAUDOT

Le Martiniquais Patrick Chamoiseau reçoit le Prix Goncourt pour *Texaco*, tandis que le prix Renaudot revient à François Weyergans pour *La démence du boxeur*.

B 4 ELTSINE

Le président Eltsine signe avec le premier ministre Major un traité qui met un terme à la confrontation idéologique qui marquait jadis les relations russo-britanniques.

C 1 AIR CANADA-CONTINENTAL

La participation de 27,5 p. cent d'Air Canada au sein de Continental ne réglera pas tous les problèmes de l'entreprise canadienne, qui n'a pu s'entendre avec Canadien.

Sommaire

Annonces classées
immobilier B6-B7, C16
marchandises C16
emplois C16-C17
automobiles ..... C17 à C19
propositions d'affaires C12
Arts et spectacles
informations ..... A12 à A20
ciné-horaire A16-A17
Télé-horaire A14
Télévision A12
Bandes dessinées B7
Bridge C19
Décès C20
Économie ..... C1 à C15
Éditorial B2
Êtes-vous observateur? ... B6
Feuilleton C17
Horoscope C18
Le monde B4-B5
Loteries — résultats: A4
Mots croisés C16
Mot mystère C16

Le caïd Roger Provençal est exécuté en pleine rue

Les vols de camions blindés étaient sa spécialité

ÉRIC TROTTIER

Au moment où il cherchait à relancer son organisation, le caïd Roger Provençal a été exécuté en pleine rue par deux individus armés de mitraillettes, hier après-midi, à sa sortie d'un commerce de la rue Beaubien, dans le quartier Saint-Édouard.

Chef incontesté de la célèbre famille de criminels, réputé pour ses nombreux vols de camions blindés, Provençal, 58 ans, venait tout juste de sortir d'un magasin de modèles réduits appartenant à l'ex-femme de son frère Pierre, situé coin Beaubien et Chabot, à 14 h 05, lorsque la portière latérale d'une fourgonnette garée près de là s'est ouverte. Un tueur a alors tiré une rafale de mitraillette. Provençal, surnommé « le gros » par ses acolytes, s'est péniblement traîné en titubant et en suffoquant avant de s'effondrer devant une voiture, à quelques mètres du commerce. Le conducteur de la fourgonnette l'a achevé de deux balles de pistolet à la tête, avant de quitter les lieux.

Alain Savard, qui demeure rue Chabot, a tout vu. « Je prenais une marche avec un ami et nous discutions. Soudain, nous avons entendu une série de coups de feu et la camionnette est partie en trombe », a-t-il relaté, encore nerveux, en précisant qu'il n'avait pas vu les gunmen. « Il baignait dans une mare de sang. Il avait des blessures à l'abdomen et au thorax ainsi qu'un énorme trou au milieu de la tête. J'ai pris son pouls, mais il était déjà mort », a poursuivi un autre témoin qui a refusé de se nommer.

VOIR CAÏD EN A 2

■ « Quand tu voles, faut voler gros », disait Provençal. *Page A 3*

PHOTO ROBERT NADON, *La Presse*

Roger Provençal (ci-dessus) a été abattu par deux hommes armés de mitraillettes à sa sortie d'un magasin, coin Beaubien et Chabot.

Transport écolier: Québec ne suivra pas les recommandations du coroner

BRUNO BISSON

Le ministère des Transports du Québec ne mettra en oeuvre aucune des principales recommandations formulées le mois dernier par le coroner Marc-André Bouliane à la suite de son enquête exhaustive sur la sécurité dans le transport écolier.

Les mesures annoncées hier par le ministre des Transports, M. Sam Elkas, n'augmenteront pas d'un sou le budget déjà prévu pour le financement du transport écolier qui s'élèvera, en 1992-1993, à 416 millions.

Le ministre a ainsi rejeté les recommandations concernant la présence permanente d'un brigadier adulte à bord des autobus et l'octroi de subventions particulières pour le transport écolier sur l'heure du midi. M. Elkas a également rejeté la possibilité d'émettre un permis de conduire spécial pour les chauffeurs des véhicules de transport écolier, la prolongation des contrats de trois ans entre les commissions scolaires et les transporteurs, ainsi que des changements aux règles budgétaires actuelles qui auraient eu pour effet de financer le transport écolier en vertu du nombre d'élèves inscrits dans une commission scolaire plutôt qu'en vertu du nombre des élèves usagers des autobus jaunes.

La seule mesure annoncée ayant une implication financière (de deux millions) prévoit l'installation d'un bras d'éloignement sur tous les autobus d'écoliers circulant au Québec avant la rentrée scolaire de 1993-94. En vertu de sa nature même, cette dépense sera ponctuelle et ne s'ajoute pas aux enveloppes budgétaires versées chaque année aux commissions scolaires pour financer ce service.

Quant au remplacement graduel du parc d'autobus conventionnel par des autobus à nez plat qui, selon Me Bouliane, assurerait une meilleure visibilité aux chauffeurs, le ministre l'a écarté tout en précisant que des études supplémentaires ont été commandées à ses services. Ces études, a-t-il expliqué, visent à s'assurer de la fiabilité et de la sécurité des véhicules à nez plat en cas de collision frontale. Advenant des conclusions favorables à ce type de véhicules, le remplacement des autobus conventionnels pourrait commencer, au plus tôt, en 1994 et s'étirer sur environ 10 ans.

Afin de justifier la nature de son intervention, le ministre a bien précisé, hier, que les problèmes soulevés par le coroner, au cours de cette enquête, ne se résoudront pas nécessairement par

VOIR CORONER EN A 2

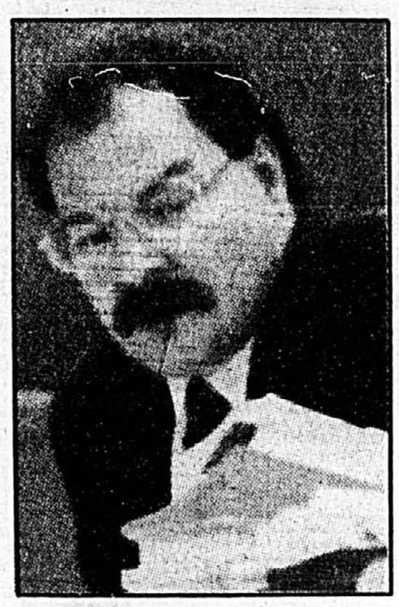

Le coroner Marc-André Bouliane

Hydro investira moins que prévu

LISA BINSSE

Pour répondre aux besoins en électricité des consommateurs québécois de 1993 à 2002, la société Hydro-Québec compte investir la somme de 35,6 milliards de dollars en production et en transport.

Cette somme, avancée par Hydro-Québec dans sa proposition de plan de développement qu'elle doit rendre publique aujourd'hui et dont *La Presse* a obtenu une copie, est inférieure d'environ trois milliards à celle déjà prévue par la société d'État pour les années 1990 à 1999.

Dans son plan de développement 1990-92 horizon 1999, Hydro prévoyait investir quelque 34 milliards (en dollars de 1989) pour la réalisation de son programme de production et de transport. En dollars de 1992, ceci signifie un investissement de 38,2 milliards. Il est bon de signaler que la société, dans le suivi de ce plan, révisait ses prévisions à la baisse. Elle parlait en décembre 1991 d'un investissement de l'ordre de 33,1 milliards.

Dans son tout dernier plan de développement, qui sera étudié en commission parlementaire au printemps, Hydro présente trois scénarios de consommation, fort, moyen et faible. Elle opte pour une croissance annuelle moyenne de 2,2 p. cent de la demande d'électricité au Québec entre 1992 et 2010. Selon la société, la croissance annuelle forte pour cette période atteindrait 2,8 p. cent et la faible, 1,4 p. cent.

Cette prévision ne tient pas compte des programmes d'efficacité énergétique ou des développements de marché, deux facteurs qui pourraient influer sur le niveau de croissance. Cette prévision, dit la société, reflète la croissance anticipée plus les contrats d'exportation déjà signés. Le secteur industriel connaîtra une croissance moyenne de 2,9 p. cent, le secteur général et institutionnel aura une demande annuelle augmentant de 2,2 p. cent et celle du secteur domestique et agricole de 1,3 p. cent.

Pour satisfaire les besoins d'énergie à long terme, Hydro dit disposer de quatre moyens. Elle peut améliorer le réseau existant, promouvoir l'efficacité énergétique, utiliser d'autres sources d'énergie et recourir à d'autres moyens de production, dont la cogénération.

La société, sans faire de recommandation précise, propose une série d'orientations pour répondre aux besoins de sa clientèle:

- donner priorité aux améliorations de son réseau et aux programmes d'économie d'énergie de 9,3 tétrawattheures en 2000;
- privilégier la filière hydroélectrique comme moyen

VOIR HYDRO EN A 2

La Croix-Rouge n'est pas au bout de ses peines

Déjà 80 poursuites et des réclamations d'au moins 300 millions

SUZANNE COLPRON

Au moins 240 personnes infectées par le virus du sida au cours d'un traitement de l'hémophilie ou d'une transfusion sanguine ont entrepris des procédures judiciaires contre la Société canadienne de la Croix-Rouge, au Québec.

Environ 220 de ces victimes sont des hémophiles qui font partie d'un groupe ayant déposé, en décembre 1991, un recours collectif en Cour supérieure du Québec. La requête en autorisation d'exercer ce recours leur a toutefois été refusée en août dernier. La cause, portée en appel, doit être entendue en février.

Mais selon un avocat de Montréal, Me Jacques Roy, le nombre de poursuites pourrait augmenter considérablement à la suite du débat actuel sur l'affaire du sang contaminé.

Le vice-président de la Société canadienne de l'hémophilie, David Page, estime quant à lui que d'autres poursuites seront probablement prises, à mesure que les victimes ou les survivants perdront l'espoir d'indemnisations volontaires de la part des autorités.

« Si les gouvernements provinciaux ne font rien, le nombre de causes judiciaires va se multiplier et cela va coûter une fortune à tout le monde », a fait remarquer M. Page.

Au Canada, le nombre d'actions en justice atteint 80, dont une vingtaine au Québec, seule province où un recours collectif a été entrepris. La somme totale des réclamations pourra facilement atteindre 300 millions, a précisé le président de la section de l'Ontario de la Société canadienne de l'hémophilie, John Plater.

Environ 1000 des 2300 hémophiles canadiens ont contracté le virus du sida. Au Québec, cette proportion est la même, soit 220 des 500 hémophiles. Le nombre de receveurs de transfusions sanguines infectés par le VIH est beaucoup plus difficile à déterminer. Me Jacques Roy, représentant une quinzaine de personnes contaminées à la suite d'une transfusion au Québec, croit qu'ils sont plusieurs centaines. Mais on s'entend généralement pour dire que 200 receveurs de transfusions ont été infectés par le VIH entre 1983 et 1985.

Plus du quart de ces victimes sont mortes et plusieurs sont malades. En 1989, Ottawa a accordé des indemnités de 120 000 $ à chaque Canadien infecté par le VIH, mais les gouvernements provinciaux n'ont rien fait.

Certaines poursuites mentionnent le nom de l'hôpital et du médecin traitant. Mais, dans la majorité des cas, seule la Croix-Rouge est en cause. « Souvent, les patients ne veulent pas poursuivre l'hôpital ou le médecin car ils poursuivent leurs traitements », a expliqué Me Roy.

Un petit nombre de cas — ils se comptent sur les doigts d'une main — ont été réglés à l'amiable, au Québec. Selon Me Roy, le facteur temps est extrêmement important pour les victimes qui

VOIR CROIX-ROUGE EN A 2

AUTOMNE/HIVER 92/93
NOUVEAU POUR $12
PRÉSÉLECTIONNEZ VOTRE SIÈGE
OFFRE UNIQUE POUR TOUS LES DÉPARTS ENTRE LE 01 NOV. 92 ET LE 28 AVR. 93
OFFRE LIMITÉE
Achetez un (1) billet au prix régulier* et obtenez le deuxième au prix annoncé
$199
Taxes et services $80.00 inclus
Lun., Mar, Jeudi, Dim.: FORT LAUDERDALE
Mer., Sam.: ORLANDO Sam.: ST. PETERSBURG
Ven.: FORT MYERS / WEST PALM BEACH Dim.: MIAMI
• Vous devez réserver et payer avant le 30 nov. 92
• NON APPLICABLES sur toutes les destinations pour les départs qui correspondent à des retours situés - entre le 01 jan. 93 et le 09 jan. 93, et - entre le 26 fév. 93 et le 08 mars 93.
• Min. de 2 personnes par dossier - 3ième personne enlevez $30 du prix régulier *
• En cas de simple déduire $30 du prix régulier
• La durée du séjour ne doit pas excéder 28 nuits
• Les places sont limitées
• Base tarifaire voir Cahier de prix N°1 Automne/ Hiver
Départs de DORVAL
Permis du Québec
JET USA INC.
VACANCES HOLIDAYS
La Connexion Floride
Consultez votre agent de voyage

Demain dans *La Presse*

CAHIER VIVRE

Le bien-être avant tout !

■ **À l'heure écologique, le confort a bien meilleur goût ! Et les designers de chaussures ne font pas exception. Fini les talons aiguilles et les bouts pointus, la femme pourra séduire sans pour autant perdre l'équilibre, car les chaussures à talons hauts adoptent pour la saison froide des lignes plus couvrantes et sont décorées d'un jeu de bandes sur le coup de pied. Même observation chez les adolescents, qui ont adopté avec succès le modèle Doc Martens, une chaussure qui révèle même à quel groupe vous appartenez : les modèles à trois ou quatre trous conviennent aux personnalités classiques, tandis que les dix ou 14 trous vont plutôt aux petits-motards-de-bonnes-familles. À lire demain dans la section Vivre de *La Presse*, cahier C.**

Claude Picher est nommé au Conseil canadien de la statistique

■ Le columnist économique Claude Picher, de *La Presse*, vient d'être nommé au Conseil national de la statistique du Canada par le ministre responsable de Statistique Canada, M. Michael Wilson.

M. Picher joint le prestigieux conseil formé d'une quarantaine d'analystes de grand renom, des économistes pour la plupart. Il s'agit d'une fonction convoitée, de prestige et non rétribuée.

Le Conseil national de la statistique a pour mandat de conseiller le statisticien en chef dans l'établissement des priorités et la rationalisation des programmes de Statistique Canada.

Les membres du conseil sont nommés pour un mandat renouvelable de trois ans.

Centraide

15 548 379$
493, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H3A 1B6
Tél.: (514) 288-1261
LE DON DE CHANGER LES CHOSES

Collectes de sang

■ Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants :

- à Montréal : Centre des donneurs de sang, 2991 est, rue Sherbrooke, Centre commercial Maisonneuve (métro Préfontaine), de 9 h à 20 h ;
- à Montréal : Collège Vanier, Jake's Cafétéria, 821, boul. Sainte-Croix, de 9 h 30 à 16 h ;
- à Montréal : Revenu Canada-Impôt, Emploi et Immigration Canada, cafétéria (rez-de-chaussée), 305 ouest, boul. René-Lévesque, de 9 h 30 à 16 h ;
- à Montréal : église Santa Cruz, Centre Communitario, 60 ouest, rue Rachel, de 14 h 30 à 20 h ;
- à Bedford : organisée par les organismes communautaires de Bedford, Centre Georges-Perron, 14, rue Corriveau, de 14 h 30 à 20 h.

La Quotidienne tirage d'hier
à trois chiffres **313**
à quatre chiffres **8763**

ABONNEMENT Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30	285-6911	**ANNONCES CLASSÉES** Commandes ou corrections lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30	285-7111
RÉDACTION	285-7070	**GRANDES ANNONCES** Détaillants	285-7202
PROMOTION	285-7100	National, Télé+	285-7306
COMPTABILITÉ		Vacances, Voyages	285-7265
Grandes annonces	285-6892	Carrières et professions, nominations	285-7320
Annonces classées	285-6900		

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *LA PRESSE* et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à *LA PRESSE* sont également réservés. « Courrier de la deuxième classe — Enregistrement : numéro 1400 • Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS 285-7272

MARDI 10 NOVEMBRE 1992
46-2-01

LES ANNONCES CLASSÉES
La Presse
285-7111

SUITE DE LA UNE

CAÏD

Le caïd Roger Provençal est exécuté en pleine rue

Au moins 20 douilles provenant d'une arme de fort calibre ont été retrouvées près de la victime par les premiers policiers accourus sur les lieux. Après avoir pris la fuite, les deux suspects ont abandonné leur véhicule loué (dont la plaque avait été volée à Mascouche) à côté de la polyvalente Père-Marquette, coin Bellechasse et Marquette, à quelques rues de la scène du crime. Une voiture devait les attendre à cet endroit et ils ont pris une direction inconnue.

Pendant qu'on transportait le cadavre à l'hôpital Jean-Talon, où le décès a été constaté — et où on a découvert plus de 20 000$ dans les poches de la victime — la femme et la sœur de Roger Provençal sont arrivées au magasin de la rue Beaubien en pleurant et en criant. « Qui a fait ça ? Qui a fait ça ? » ont-elles demandé en sanglotant. Puis, elles se sont éloignées des policiers, ont traversé la foule de curieux qui se massait sur les lieux et se sont engouffrées dans une voiture blanche pour se diriger ensuite vers le domicile principal de la famille, rue Nicolet, dans le quartier Hochelaga.

Les sergents-détectives Pierre Tétreault et Paul Therrien ont été chargés de l'enquête, sous la supervision du lieutenant-détective Claude Lachapelle, de la section des homicides de la CUM. Les suspects n'avaient pas été retracés en fin de soirée.

L'enquête sur ce 63e meurtre à survenir sur le territoire de la CUM risque d'ailleurs d'être longue et ardue : Roger Provençal a été vraisemblablement liquidé par des professionnels embauchés par un autre membre du crime organisé.

Aîné de sa famille, Roger Provençal s'était fait une spécialité des vols de camions blindés, dans les années 1970. Il avait atteint une certaine notoriété à la suite du « vol du siècle », celui d'un camion de la Brink's qui avait rapporté 2,8 millions à ses auteurs, en mars 1976. En plus d'avoir évolué dans le monde du trafic de stupéfiants, « le gros » Provençal a par ailleurs longtemps été soupçonné d'avoir « commandé » des meurtres pour lesquels il n'a jamais été inculpé.

C'est par ailleurs son frère Bernard qui aura permis son arrestation en le dénonçant aux autorités, au début des années 1980. Bernard Provençal, rappelons-le, est devenu à cette époque l'un des plus importants délateurs de police dans l'histoire du crime organisé du Québec.

Roger Provençal a été appréhendé en 1983 pour avoir tenu un laboratoire de fabrication de haschisch, et condamné à six ans de prison. Il en est ressorti l'année suivante. En 1984, il était condamné à nouveau, à 13 années de réclusion cette fois, pour le vol de 2,4 millions d'un camion blindé commis en mars 1981.

Libéré en 1989, le caïd, qui avait perdu beaucoup de prestige dans le « milieu », s'est fait discret ces dernières années, assez en tout cas pour tenir la police loin de lui et de ses activités. Selon nos informations, il tentait toutefois de reprendre sa place au sein du monde du crime organisé, notamment en distribuant de la drogue dans des brasseries de l'est de la métropole, un secteur généralement contrôlé par la mafia italienne. Il pourrait également avoir été mêlé à des vols de camions blindés perpétrés ces deux dernières années, de même qu'à des vols de camions de marchandises de toutes sortes et à des vols de banques. Il a même été vu en compagnie de Hell's Angels en quelques occasions.

« Provençal frayait avec toute sorte de monde. Il avait beaucoup d'ennemis potentiels. Son meurtre ne me surprend pas », a confié une source policière à *La Presse*. □

PHOTOS RADIO-CANADA

Pendant qu'on transportait le cadavre de Roger Provençal à l'hôpital Jean-Talon, sa femme (ci-dessus) et sa sœur (ci-dessous) sont arrivées sur les lieux de son exécution en pleurant et criant.

HYDRO

Hydro investira moins que prévu

principal de production, y compris les petites centrales de producteurs privés ;

- promouvoir la cogénération comme moyen de production d'appoint ;
- entreprendre un programme d'avant-projets sur les centrales hydroélectriques de moyenne envergure ;
- intégrer l'énergie éolienne dans les réseaux isolés ; réduire l'installation de turbines à gaz ;
- privilégier l'implantation des électrotechnologies ;
- favoriser une implantation « ciblée et limitée » des industries à forte consommation d'électricité et le développement des exportations.

Hydro-Québec privilégie pour fins d'analyse et de discussions cinq combinaisons — économies d'énergie, production privée et filière hydroélectrique — différentes pour répondre à la demande d'électricité. La combinaison la moins coûteuse selon Hydro est, on s'en doute, la « filière électrique ». Le coût serait de 37,1 milliards (en dollars de 1992) et nécessiterait un investissement de 44,7 milliards entre 1996 et 2010. Cette combinaison signifierait une hausse moyenne de 3,5 p. cent des tarifs de 1996 à 2010, soit le taux d'inflation prévu.

D'ailleurs, la société préconise dans la mesure du possible des hausses de tarifs alignées sur l'inflation.

Il est intéressant de constater que, dans son plan, Hydro reconnaît que les programmes d'efficacité énergétique créent légèrement plus d'emplois que la construction de centrales. Pour chaque million de dollars dépensés, les mesures d'économie d'énergie soutiennent 11,6 emplois directs et indirects, contre 11,4 pour les projets hydroélectriques.

Au chapitre des contrats à partage de risque qui visent les grandes entreprises énergivores, comme les alumineries, Hydro propose à l'avenir que l'implantation de ces entreprises tienne compte de certains critères précis, dont sa propre santé financière qui ne doit pas « être affectée négativement de façon significative ».

En ce qui a trait aux exportations d'énergie et de puissance garanties, la société préconise que celles-ci ne représentent dorénavant pas plus de 10 p. cent des ventes régulières. Tout dévancement d'équipement, dit Hydro dans son plan, ne sera engagé que sur la base d'un contrat ferme.

Le projet Grande-Baleine n'est pas disparu. Dans son plan, la société n'avance aucune date précise mais donne 2001-2002 comme moment de mise en service « le plus hâtif » de ce mégaprojet. Pour la période 1996-2000, seuls les projets Laforge 2, Eastman 1 et Haut-Saint-Maurice sont envisagés.

En se basant sur un scénario de développement de marchés et exportations de 1500 mégawatt à partir de 2002, Hydro affirme que les projets Grande-Baleine et Sainte-Marguerite ainsi que les centrales Kipawa et Mercier devront être mis en service entre 2001 et 2005. Si la demande fluctue vers le haut ou vers le bas, la société ajustera en conséquence les dates de mise en service. □

Un homme abattu par une femme policier

ÉRIC TROTTIER

■ Une femme policier de la CUM a fait feu sur un individu en proie à une crise de folie, hier soir, dans un immeuble de la rue Maréchal, dans le quartier Côte-des-Neiges à Montréal.

Âgé de 31 ans, l'homme reposait la nuit dernière aux soins intensifs de l'Hôpital général juif de Montréal, dans un état critique.

Toute cette affaire a commencé vers 18 h 40 lorsque des voisins, excédés par le bruit et les cris en provenance de l'appartement de l'homme, ont appelé la police. Accompagnée d'un confrère du district 31, la femme policier répondait à l'appel. Avant d'arriver sur les lieux, elle a reçu un message du poste central de la police indiquant qu'un enfant pourrait se trouver dans le logement de l'homme.

Les deux policiers se sont donc dirigés vers l'appartement situé au deuxième étage du 3360, Maréchal, avec beaucoup de précautions. Arrivés à la porte, ils sont entrés et ont rapidement constaté qu'il n'y avait pas d'enfant à cet endroit mais un homme armé d'un couteau de boucherie doté d'une lame de 12 pouces, assis au fond d'une pièce.

Brandissant son arme, il s'est soudain lancé vers la femme policier. Celle-ci a reculé pour l'éviter, mais l'homme est revenu à la charge et a foncé sur elle à nouveau. Elle a alors dégainé son arme et tiré trois coups de feu.

L'homme a été atteint par un projectile, en plein milieu du thorax. Conduit à l'hôpital, il a été opéré et les médecins ne craignaient plus pour sa vie, en fin de soirée.

Quant à la femme policier, qui possède plus de huit années d'expérience à la CUM, elle souffrait d'un violent choc nerveux et a été vue par un psychologue.

Les enquêteurs de la Sûreté du Québec se sont rendus sur les lieux pour déterminer les circonstances exactes entourant l'incident. Il semble que la femme policier ait tiré en **toute** légitime défense et que l'**homme** sera accusé de tentative de **meurtre**.

CORONER

Transport écolier : Québec ne suivra pas les recommandations du coroner

l'ajout de nouveaux crédits aux commissions scolaires.

Il a établi un parallèle en rappelant que le nombre des décès occasionnés par des accidents de la route a diminué de manière remarquable au cours des dernières années grâce à l'adoption de mesures peu coûteuses, telles l'obligation de porter la ceinture de sécurité, un contrôle accentué des problèmes liés à l'ivresse au volant et une campagne de sensibilisation soutenue.

Aussi, a ajouté le ministre, ce sont les commissions scolaires qui ont la responsabilité d'éliminer, dans la mesure du possible, les situations où un enfant doit passer devant l'autobus après en être débarqué. Le ministre souhaite que cette recommandation du coroner, qui s'est trouvée au coeur des travaux de l'enquête publique conclue en octobre, soit respectée par les commissions scolaires. Le ministre n'a toutefois pas l'intention de contraindre les commissions scolaires à l'appliquer.

« Partout où cela est possible, a dit le ministre en substance, les commissions scolaires devraient modifier les parcours de façon à éliminer les traverses. S'il était impossible d'y parvenir, des brigadiers scolaires pourraient y intervenir. »

Toutefois, a-t-il dit, il s'agirait là d'une « mesure relevant des autorités locales et qui doit être financée par les autorités locales, qui sont les plus aptes à effectuer les choix qui s'imposent. En conséquence, le ministère des Transports n'entend pas assumer cette dépense ni totalement, ni en partie ».

Le ministre n'a finalement répondu positivement qu'à une seule des recommandations du coroner Bouliane en resserrant le contrôle quant à la compétence des chauffeurs d'autobus d'écoliers qui, dès l'an prochain, devront suivre un cours d'une durée minimale de 20 heures. Ce cours, actuellement en préparation, sera dispensé par les commissions scolaires.

La Presse a tenté d'obtenir les réactions du coroner Bouliane, hier, mais ce dernier n'a pas répondu à nos appels. La Fédération des commissions scolaires du Québec a fait savoir, pour sa part, que sa présidente, Mme Diane Drouin, commentera demain les mesures annoncées hier par le ministre Elkas, et les recommandations émises en octobre par le coroner. □

CROIX-ROUGE

La Croix-Rouge n'est pas au bout de ses peines

entament des poursuites judiciaires, le sida étant une maladie mortelle. « Les clients sont disposés à régler au plus vite », a-t-il précisé.

Me Roy plaide la négligence de la Croix-Rouge. Selon lui, la Société a beaucoup trop tardé à adopter une politique d'exclusion des donneurs à risque — les homosexuels et les drogués par intraveineuse. En mars 1983, le Département de santé américain émettait une directive d'exclusion à l'endroit de ces donneurs. Mais, au Canada, ce n'est pas avant 1986 que la Croix-Rouge s'est dotée d'une pareille politique.

Entre-temps, en mars 1985, les États-Unis avaient suivi l'exemple de la Nouvelle-Zélande en filtrant tous les dons de sang avec un nouveau test, le « Elisa ». Le Canada a accepté ce test en novembre, huit mois plus tard. Pourquoi ce délai ? demande Me Jacques Roy.

L'avocat Montréalais estime, par ailleurs, que la Croix-Rouge avait le devoir d'informer les receveurs de transfusions sanguines du risque qu'ils couraient de contracter le sida. « Les gens auraient ainsi pu prendre une décision éclairée », a-t-il conclu. □

La Presse

«Quand tu voles, faut voler gros», disait Provençal

L'aîné du célèbre clan avait été arrêté au moins 13 fois depuis 1950

ANDRE CEDILOT

■ «Quand tu voles, faut voler gros», répétait sans cesse Roger Provençal à sa famille et aux hommes de main qui formaient son gang de criminels, l'un des mieux organisés et des plus redoutables à Montréal.

Après avoir régné dans l'Est de la ville pendant près de trente ans, les Provençal — neuf des dix membres de la famille, dont sa mère et ses cinq soeurs, ont des casiers judiciaires — s'est soudainement effondré quand l'un des cadets, Bernard, mieux connu sous le nom de «Big Ben», s'est rangé du côté de la police au début des années 80.

Dans les faits, le clan Provençal, comme on l'appelle, était divisé en deux groupes: celui de l'aîné Roger, considéré comme le véritable «père» de la famille, et celui de Bernard, 48 ans, qui croupit en prison depuis près de trois ans.

C'est d'ailleurs après que Roger, qu'il considérait comme son idole, eut refusé de l'aider quand il a été arrêté et condamné à neuf ans de prison pour une affaire de contrebande de cocaïne que «Big Ben» est devenu délateur.

Avant d'être trahi par son frère, son beau-frère et ses meilleurs amis, Roger Provençal et ses deux principaux associés, les frères Bob et Dick Foley, étaient à la tête de gangsters qui trempaient dans des affaires de trafic de drogues, de braquages des blindés, d'extorsion et de détournements de camions remplis de marchandises, dont des cigarettes!

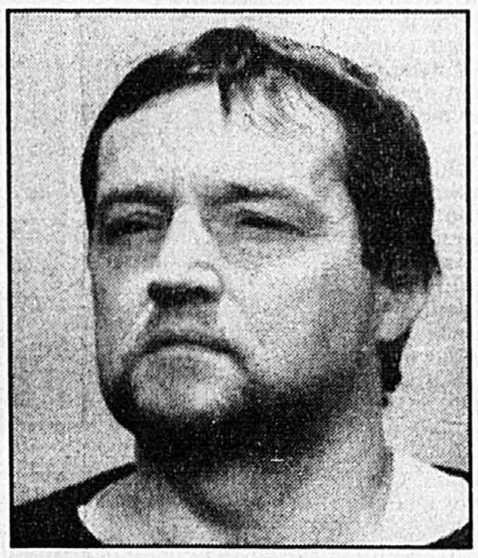

Bernard Provençal, dont la défection a causé le déclin de la célèbre famille, était en profond désaccord avec son frère Roger, abattu hier.

Le groupe Provençal-Foley, qui tramait la plupart de ses coups dans les bureaux de la piste de stoks-cars Riverside Speedway, à Laval, entretenaient évidemment d'étroites relations avec son frère... Bernard et avec le gang de l'Ouest.

Comme son frère cadet, Roger Provençal a presque toujours vécu des fruits du crime. Depuis 1950, il a été arrêté pas moins de treize fois, surtout pour des affaires de vols, de conduites en état d'ébriété et de voies de faits contre des policiers.

Roger était respecté par les gens du milieu, même s'il était plutôt indiscipliné et très porté sur la dive bouteille. Il consommait parfois aussi de la drogue. Il dépensait sans compter et il aimait la compagnie des femmes. Au début des années 50, il a même dirigé un réseau de prostitution qui avait des ramifications jusqu'en Ontario.

Le 20 août 68, il avait été blessé de deux balles à la poitrine et à un bras par trois inconnus qui l'avait attendu dans un bar de la rue Sainte-Catherine. L'attentat s'était produit trois jours après une violente rixe dans laquelle avait été impliquée son frère Jacques et sa soeur Monique, les mêmes qui l'ont identifié sur la scène du crime, hier.

«Quand il manquait d'argent, il se tapait un blindé», avait confié l'un de ses proches amis à *La Presse*. A ses meilleurs jours, il aurait participé, de près ou de loin, à l'organisation de la plupart des importants vols de blindés survenus au Québec.

En 1984, à la suite des révélations de son chauffeur et d'autres acolytes, il avait été condamné à 13 années de bagne pour l'attaque d'un camion de l'Alliance Blindée survenue trois années plus tot, en pleine rue Saint-Jacques, dans le quartier des affaires, à Montréal.

A la même époque, il avait aussi écopé 62 mois de prison pour avoir fait fonctionner un prolifique laboratoire de haschisch dans une maison du quartier Auteuil, à Laval. Son ami et éternel associé «Bob» Foley avait aussi été envoyé à l'ombre pour trente mois.

A l'issue d'un long procès, il avait par ailleurs été acquitté du fabuleux vol de 2,8 millions perpétré en plein jour, dans le centre-ville, en mars 1976. En cours d'audition, il avait été désigné comme celui qui avait commandé le meurtre de Réjean Duff, qu'il considérait pratiquement comme son fils.

Depuis sa sortie de prison à la fin de 1989, Roger, a-t-on appris de bonnes sources, avait renoué avec des caïds du gang de l'Ouest. Il a aussi été vu maintes fois avec Maurice «Mom» Boucher, un membre influent du groupe de motards Hell's Angels soupçonné de contrôler une bonne partie du trafic de la drogue dans l'est de la ville.

Crise d'Oka: l'enquête sur les policiers de la SQ est reportée

GEORGES LAMON

■ Avant même de commencer ses travaux, le Comité de déontologie de la Sûreté du Québec, qui enquête sur le comportement de 45 policiers lors d'événements survenus entre le 12 et le 28 août 1990, durant la crise amérindienne, s'est vu contesté par les avocats des policiers syndiqués et des officiers du même corps policier.

Au total, ce sont 37 syndiqués et huit officiers qui ont été cités devant ce Comité de déontologie de la SQ. Ils doivent répondre de leurs agissements à la suite des échauffourées du 12 août 1990 sur le pont Saint-Louis de Gonzagues, d'une manifestation le soir du même jour à Châteauguay, le lendemain soir et le 28 août dans l'évacuation de Kanesatake. À la suite de l'affrontement sur le pont, sept personnes avaient été arrêtées.

En fait, on a attendu hier la fin de longs conciliabules privés entre les avocats, avant que le président du comité, Gilles Saint-Antoine, directeur général adjoint, responsable de la direction de la planification et de la technologie à la SQ, puisse commencer l'audition de policiers de la SQ dans un premier dossier: Pierre Renaud et Robert Bourque.

M. Saint-Antoine est assisté de Gaston Dugas et Denis Robitaille, deux civils. M. Dugas, aujourd'hui retraité fut journaliste et secrétaire général de la CECM. M. Robitaille, directeur des Ateliers Richelieu à Beloeil, fut juge et président au Tribunal ecclésiastique de Montréal.

Tout d'abord, le comité devait entreprendre ses travaux dès 10h, hier matin. Après une première remise à 11h, ce n'est finalement qu'à 13h30 que le comité pouvait commencer à siéger.

Mais, à la demande des avocats, M. Saint-Antoine devait ajourner pro forma l'audition des plaintes de citoyens; elle reprendra le 25 novembre. Il est même possible qu'elle n'ait jamais lieu, puisque les avocats de la défense ont exprimé la possibilité d'en appeler devant la Cour supérieure pour faire avorter cette enquête. Mes Daniel Rochefort et Robert Castiglio, respectivement avocat des officiers et des syndiqués de la SQ (Association des policiers provinciaux du Québec), allèguent que ce tribunal administratif (le Comité de déontologie) n'a pas juridiction. Ils mettent en doute la légalité du comité d'examen des plaintes de la SQ, l'instance antérieure, qui, à leur avis, a été «illégalement formé». Apparemment, le ministre de la Sécurité publique, Claude Ryan n'aurait pas «officiellement» nommé ces membres civils en 1989. Me Castiglio prétend que les procédures préliminaires n'avaient pas été suivies.

Ils reprochent également au procureur de la SQ, Me William Atkinson, de ne leur avoir remis les documents portant sur la constitution dudit comité que vendredi. Et encore les documents étaient, prétendent-ils, incomplets. Ce n'est que demain que les avocats de la défense devraient obtenir tous les documents pertinents. Enfin, les deux avocats estiment que la prescription de deux ans — les événements se sont déroulés en août 1990 — est écoulée.

Le Comité permanent d'examen des plaintes à la SQ est composé de cinq membres dont trois sont nommés par le Solliciteur général et deux par la Direction générale de la SQ.

Les plaintes des citoyens doivent franchir trois étapes: le Comité de régie interne, le Comité d'examen des plaintes et le Comité de déontologie. C'est d'ailleurs cette dernière instance qui décide s'il y a lieu de porter une plainte contre un membre de la SQ. Ce dernier comité ne fait que des recommandations à la direction générale. Selon la gravité de la faute reprochée, ce comité peut faire cinq recommandations: un avertissement, une réprimande, une suspension préliminaire sans traitement, une rétrogadation et enfin une destitution. C'est le directeur général de la SQ, Robert Lavigne, qui tranche.

Des membres du Mouvement raëlien distribuaient hier des condoms au nom de la «liberté sexuelle dans le respect des droits de chacun». PHOTO ROBERT NADON, *La Presse*

Les raëliens font un pied de nez à la CECM et distribuent des condoms

FRANÇOIS FOREST

■ Le Mouvement raëlien est engagé depuis hier dans une campagne de distribution de condoms (10 000) auprès d'élèves de grosses polyvalentes de la CECM. On se souvient que le président de la CECM, François Ouimet, a interdit la semaine dernière l'installation de distributrices dans les écoles.

«Décision irresponsable de la CECM à l'idéologie poussiéreuse qui tend à empêcher la jeunesse de se doter de moyens pour se protéger contre les MTS, les grossesses non-désirées et bien sûr contre le sida», dit Marie Marcelle Godbout du Mouvement raëlien et ancienne militante au Comité sida-aide Montréal.

Hier, à l'heure du lunch, l'unité mobile de la secte était garée aux portes de la polyvalente Pierre-Dupuis dans Sainte-Marie, l'une des plus grosses polyvalentes de la CECM, avec interdiction d'y pénétrer. À 16h, à la sortie des classes, les Raëliens estimaient avoir donné un peu plus de 400 condoms accolés à un carton publicitaire: «Oui aux condoms à l'école», qui rappelle les statistiques officielles: 40 p. cent des élèves du secondaire IV et 60 p. cent du secondaire V ont déjà eu des relations sexuelles.

«Sans le savoir, on est tombé pile avec l'école Pierre-Dupuis, raconte Marie-Marcelle: un policier vient tout juste de me dire que c'est l'école à Montréal où l'on retrouve le plus de prostitués juvéniles. Il y a dans certaines polyvalentes de Montréal beaucoup de jeunes filles de 15 ans, compagnes d'hommes de 23-24 ans qui ont eu de petites expériences de drogues intraveineuses.»

Aujourd'hui, les Raëliens seront aux portes de l'école Eulalie-Durocher, puis à Père-Marquette, Honoré-Mercier, Lucien-Pagé, et ainsi de suite jusqu'au 20 novembre.

Un porte-parole du MEMO, parti d'opposition à la CECM qui préconisait l'entrée des condoms à l'école, a applaudi à la distribution tout en émettant des réserves sur le généreux donateur. «Quel dommage que les condoms ne soient pas distribués de façon neutre dans les écoles, regrette Diane De Courcy. Voilà, les professeurs maintenant obligés d'expliquer la pertinence du condom et, en même temps, obligés d'apprendre aux enfants à discerner entre le condom et le donateur.»

Le Mouvement raëlien se réclame, comme on le sait, des Elohim, ou extra-terrestres dont le prophète Raël qui vit à Montréal est le porte-parole venu «conscientiser» les humains à l'Apocalypse ou à l'Âge de la révélation.

Regain de vie du train de banlieue en 1993

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ La résurrection du train de banlieue attendue avec impatience dans les municipalités au nord et au sud de Montréal se produira, si aucune embûche ne se pointe, en novembre 1993.

Pour que se concrétise cette réalisation souhaitée par le Canadien Pacifique, tous les maires des municipalités intéressées et Transport 2000, il faudra que le gouvernement du Québec accepte, au plus tard le 21 décembre prochain, de se prévaloir de son option d'achat de 80 wagons et locomotives au coût de 4,9 millions auprès de GO Transit, à Toronto. À la suite d'une entente de principe, le gouvernement québécois a déjà versé une caution de 500000$ au gouvernement ontarien propriétaire du matériel roulant visé. En plus du Québec, Lima, au Pérou, était intéressée par l'achat de ces wagons et locomotives.

Selon des informations transmises à *La Presse*, hier, le ministre des Transports, Sam Elkas, doit présenter son projet pour approbation au conseil des ministres à sa réunion de demain ou à celle de mercredi prochain.

La commande est divisée en deux: 70 wagons pour 4,7 millions et, si nécessaire, 10 autres au coût de 200000$.

Deux des wagons visés par l'achat sont actuellement aux usines du CP de Pointe Saint-Charles pour se faire refaire une beauté. Ils seront sur rails pour les médias et le public lors d'une journée porte-ouverte qui aura lieu le samedi 21 novembre prochain.

Ils utiliseront la voie ferrée nord en partant près de la station de métro située non loin de la rue Ogilvie, près de la gare Jean-Talon pour faire un arrêt à la gare Saint-Martin, à Laval, puis à celles de Sainte-Thérèse, Blainville et Saint-Jérôme.

Un porte-parole du CP, M. Raymond O'Meara, a déclaré que cette entreprise ferrorivaire souhaitait offrir un service jusqu'à Saint-Jérôme, Saint-Hilaire et Iberville (Saint-Jean). Mais actuellement, les études du ministère des Transports favorisent dans un premier temps des liaisons Montréal-Sainte-Thérèse, Montréal-Saint-Bruno et Montréal-Delson.

Dans le secteur est de Laval, un train partira de Mascouche avec arrêt à Terrebonne et dans le quartier Saint-Vincent-de-Paul pour ensuite passer par la gare Saint-Martin et prendre la direction de Montréal avec arrêt à la gare Jean-Talon, à quelques pas de la station de métro avenue du Parc, pour se rendre finalement à la gare Windsor, presque dans le futur Forum.

Dans Laval, certains circuits de la Société de transport de Laval (STL) seront repensés pour que les autobus se rabattent sur les gares desservies par ce mode de transport rapide.

Le maire de Blainville, Paul Mercier, qui est aussi président des associations des Conseils intermunicipaux de transport (CIT) et de la Corporation de développement des Laurentides (CDL), a précisé qu'une étude locale, dont les coûts avaient été défrayés par le ministre Elkas, recommandait que le train s'arrête à Saint-Jérôme.

De son côté, le président de Transport 2000, Guy Chartrand, a accueilli avec joie cette nouvelle. Comme le maire Vaillancourt, il est d'avis que le métro et le train ont leur raison dans Laval parce qu'ils ne passeront pas aux mêmes endroits. «Ces wagons sont en bonne condition. Il est à souhaiter que le train se rende jusqu'à Saint-Jérôme, ce qui va décongestionner l'autoroute 15 (des Laurentides) où c'est presque toujours l'heure de pointe, tout comme d'ailleurs les ponts qui relient l'île de Montréal à la Rive-Sud. Il est urgent, devant l'exode de la population, que Saint-Jérôme et Mascouche soient reliées aux grands centres par des services rapides de transport en commun, a dit M. Chartrand.

L'EXPRESS DU MATIN

Vol de bijoux... à coups de marteau

■ Vol inusité de bijoux, hier après-midi, à Laval. Deux individus armés d'un marteau ont fait irruption dans la bijouterie Marise, au 965, boulevard Curé-Labelle dans le quartier Chomedey, pour s'emparer de 200 bagues évaluées à 5000$. Au moment de s'enfuir, les suspects ont été rejoints par un vendeur, que l'un des voleurs a tenté en vain d'assommer avec son marteau. Le vendeur a fini par maîtriser un suspect, Stépane Dens, 22 ans, qui était en liberté illégale au moment de son arrestation. Il a été interrogé par les agents des enquêtes criminelles de la police de Laval et devra comparaitre aujourd'hui au palais de justice de Montréal. Son complice n'avait pas été arrêté hier soir. Il y a deux semaines, un vol similaire avait été commis à l'autre bijouterie Marise, située rue Sherbrooke à Montréal.

Incendie majeur à Pierrefonds

■ Un incendie majeur a ravagé deux immeubles à Pierrefonds, hier soir. Le brasier a pris naissance vers 19h dans la chambre des fournaises du 12785, boulevard Gouin, et s'est rapidement propagé à l'immeuble voisin. Les dommages sont évalués à un demi-million de dollars. Aidés de confrères de Lachine, Dorval, Dollard-des-Ormeaux et Pointe-Claire, les pompiers de Pierrefonds ont mis plus de deux heures à maitriser les flammes. Personne n'a été blessé sérieusement.

Patins retrouvés

■ Quelque 1900 paires de patins évaluées à environ 150000$, dont la compagnie Canstar de Saint-Jérôme avait perdu la trace le 25 juin, ont été retrouvés par les policiers de l'escouade des crimes contre la propriété de la Sûreté du Québec. Au cours des dernières semaines, les policiers ont effectué trois perquisitions à La Plaine, Montréal-Nord et Laval. Deux hommes, Jean-Guy Ranger, 32 ans, de La Plaine, et Guy Tousignant, 40 ans, de Laval, ont été appréhendés relativement à cette affaire et accusés de recel.

Voici les Planibus

■ Les Planibus ont fait leur apparition hier dans les autobus de la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal. Les Planibus? Il s'agit d'affiches sur lesquels les usagers peuvent, tout en voyageant, consulter les nouveaux horaires du transport en commun et désormais mieux planifier leurs déplacements avec plus de précision. D'autres affiches semblables — appelées celles-là les Infobus — sont déjà placées aux principaux arrêts des divers circuits d'autobus de la STCUM.

Un kilo de cocaïne

■ Une transaction de drogue avec un agent-double de la police de Laval a conduit, hier matin, deux jeunes gens au palais de justice de Laval. Doreen Séguin et Phelippe Morissal avaient en leur possession un kilo de cocaïne. La femme n'avait pas de casier judiciaire, tandis que son présumé complice est connu des milieux policiers, et, pour reprendre sa liberté, il a dû verser une caution de 5000$.

Laperrière cité à son procès

■ Accusé d'avoir proféré des menaces de violence physique à l'endroit de Marcella Tardif, Louis Laperrière a été cité à comparaitre à son procès, lors de son enquête préliminaire hier. Âgé de 26 ans, l'accusé est le fils de Réal Laperrière, dont la compagnie distribuait les implants mammaires Meme qui ont souvent fait la manchette au cours des derniers mois et ont été retirés du marché en avril dernier. Le père de l'accusé, Réal Laperrière, poursuit d'ailleurs pour 300000$ Marcella Tardif, présidente du défunt réseau *Je sais-I know* qui s'adressait aux femmes porteuses d'implants Meme, à la suite de ses déclarations sur les implants. À quelques reprises, Mme Tardif avait retrouvé sur son répondeur téléphonique des paroles menaçantes qui ont été attribuées à Louis Laperrière.

Shirley Théroux: le 5 avril

■ La chanteuse de variétés Shirley Théroux subira son troisième procès les 5 et 6 avril 1993, devant la Cour du Québec. Les démêlés de Shirley Théroux avec la justice durent depuis quatre ans. Elle avait d'abord bénéficié d'un non-lieu lors d'un premier procès en 1991, puis avait été acquittée en juin dernier des 98 chefs d'accusation de publicité trompeuse qui pesaient contre elle à cause d'un produit prétendument amaigrissant, Raisinase, qu'elle endossait.

Stationnement à rabais

■ Les substituts du procureur général qui refusaient de payer le plein prix pour leur place de stationnement au palais de justice ont finalement obtenu satisfaction. La Commission d'appel de la fonction publique leur a donné raison contre leur employeur, le ministère de la Justice. Depuis juillet dernier, les substituts devaient payer 137$ pour leur place de stationnement intérieur.

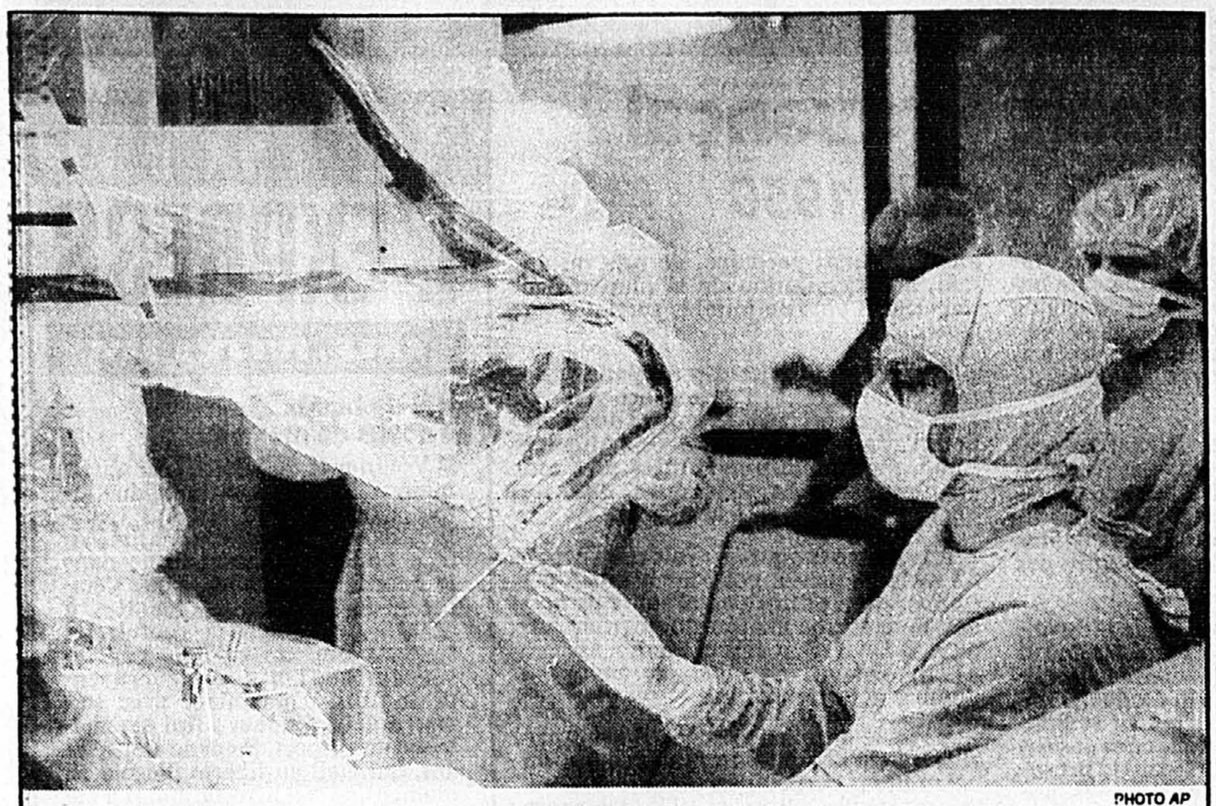

PHOTO AP

Un robot... chirurgien !

Un dispositif automatisé connu sous le nom de «Robodoc» a été utilisé dimanche au Sutter General Hospital de Sacramento, Californie, pour réaliser une prothèse de la hanche. Le patient, qui n'a pas été identifié, est ainsi devenu le premier être humain à jamais avoir été opéré par un robot.

Interpol aux trousses d'un fraudeur disparu du Québec depuis trois ans

ANDRÉ CÉDILOT

■ La police de la CUM vient de faire appel à Interpol afin de retrouver un homme d'origine algérienne qui s'était sauvé avec ses trois enfants au moment de connaitre sa sentence pour des fraudes totalisant 158 000 $.

Le suspect, André Chemama, 61 ans, reste introuvable depuis bientôt trois ans. Si un nouvel avis de recherche a été émis contre lui, cette fois à la grandeur de la planète, a indiqué le lieutenant-détective Émile Bisaillon, de la brigade des fraudes de la CUM, c'est que le sexagénaire aurait été vu il y a quelques mois à Versailles, en banlieue de Paris.

«Il pourrait tout aussi bien être à Marseille, à Toulouse, à Tel-Aviv et même au Mexique. Chemama est un grand voyageur», soutient l'officier de police. Le réputé «globe-trotter» pourrait être accompagné de son jeune fils Éric.

Officiellement, les policiers montréalais ont eu des nouvelles de Chemama la dernière fois le 28 avril 90. Son ex-femme leur avait alors annoncé qu'elle s'était entendue avec lui pour reprendre deux des trois enfants âgés de six, huit et neuf ans qu'il avait kidnappés dans les semaines précédentes.

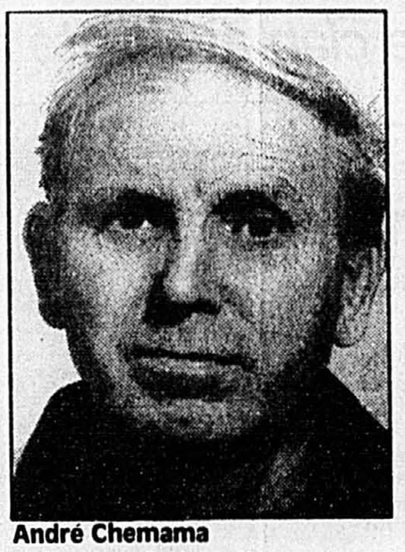

André Chemama

D'après le lieutenant Bisaillon, juridiquement parlant, la plainte et le mandat d'arrêt reliés à cette histoire de rapt sont toujours valables. Le dossier apparait au greffe des affaires criminelles du palais de justice de Montréal.

Au moment de sa fuite, Chemama attendait sa sentence pour avoir touché illégalement 58 000 $ de l'aide sociale, entre juin 85 et décembre 88. À la même époque, il avait aussi escroqué plus de 110 000 $ à une dizaine d'institutions financières en se servant de cartes de crédit Master Card, American Express et Visa émises au nom de son frère Pascal, établi en France.

Au début des années 70, Chemama avait été congédié par la compagnie Iron Ore, à Sept-Îles. Il avait contesté cette décision en Cour supérieure, mais il avait été débouté. À peu près au même moment, il avait été condamné pour une autre affaire de fraude à l'aide de la carte de crédit de son frère... Alain.

Avant son arrivée au Canada, Chemama travaillait dans la fonction publique française. À Montréal, il a vécu dans un logement de la rue Van Horne et dans deux maisons de la rue McKenzie, dans l'ouest de la ville.

L'enquête du sergent-détective Pierre Forgues, de la police de la CUM, a établi qu'il faisait de nombreux voyages un peu partout en Europe et en Amérique du Nord. Il s'était rendu à maintes reprises à Marseille. Les limiers croient qu'il pourrait avoir trempé dans le trafic d'immigrants.

Dans ses aveux, Collin soutient que la mort de son ex-amie était un accident

LUCIE CÔTÉ

■ Dans ses déclarations aux policiers, faites quelques heures après sa reddition le 11 mai 1991, Robert Collin a affirmé que la mort de son ex-concubine, Francine Turcotte-Bérard, était un accident.

En deux occasions, Collin, accusé de meurtre prémédité et qui est le seul à savoir ce qui s'est réellement passé au 140, de Lisieux à Laval-des-Rapides, pendant son siège de quatre jours, a déclaré que la victime s'était levée et jetée sur lui. L'instant d'après, une détonation se faisait entendre.

Francine Bérard devait être trouvée morte le 11 mai, deux balles dans la tête et une au coeur.

Dans l'après-midi du 12 mai, Robert Collin affirmera au sergent Maurice Demers: «C'est un coup de folie, un geste de folie (...) Je suis arrivé vers 7 h, son gars (Jean-Marc Bérard) était là avec sa nouvelle blonde. Elle (Francine) a dit c'est Bob et tout le monde a eu peur. Si son gars était resté là, ça serait pas arrivé comme ça, on se serait assis, on aurait parlé».

Le même soir, le sergent-détective Louis Bruneault, chargé de l'enquête sur le meurtre de Francine Bérard, a lui aussi recueilli une déclaration de huit pages que Collin a cependant refusé de signer. «Je signe rien parce que je sais même pas si c'est comme ça que ça s'est réellement passé», a-t-il expliqué.

Au policier qui lui demande pourquoi il a acheté une arme, l'accusé répond: «Parce que Marco était dans la maison et qu'il aurait pu y avoir d'autres personnes là et je voulais être tout seul. En somme, c'était seulement dans le but d'effrayer.»

Le procès de Robert Collin se poursuit aujourd'hui.

Un homme de 29 ans arrêté et accusé du meurtre de Yanne Cornu-Poirier

MARCEL LAROCHE

■ Appréhendé le week-end dernier par les policiers de la CUM, un immigrant d'origine polonaise a formellement été inculpé hier du meurtre prémédité d'une jeune héroïnomane dont le cadavre a été découvert il y a moins d'un mois, abandonné dans une ruelle du centre-ville de la métropole.

Jersy Plata, un journalier de 29 ans, est soupçonné par la police d'avoir étranglé à mort Yanne Cornu-Poirier, 26 ans, qui se prostituait pour subvenir à ses besoins quotidiens en drogues.

Fille de la cinéaste québécoise Anne-Claire Poirier, connue pour son film-choc *Mourir à tue-tête*

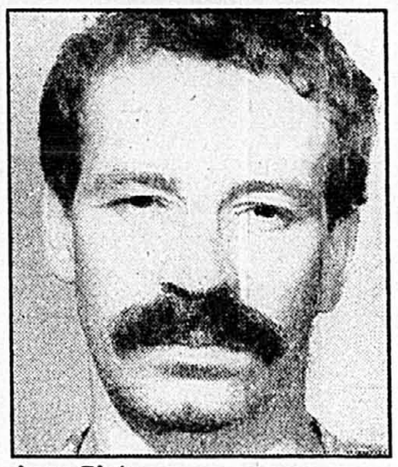

Jersy Plata

racontant le drame d'une femme violée, Yanne Cornu-Poirier aurait selon toute vraisemblance été assassinée par un homme qui l'avait invitée à passer quelques moments intimes en sa compagnie.

La jeune femme était morte depuis à peine quelques heures lorsque son corps a été trouvé, à 8 h 25 le dimanche matin 18 octobre dernier, appuyé contre la porte d'un garage, dans une ruelle, à l'arrière du 3667 de la rue Saint-Urbain, à Montréal.

Selon les premières constatations policières, la jeune femme qui ne possédait aucune pièce d'identité portait des marques évidentes de strangulation.

Les enquêteurs Roger Pilon et Guy Préfontaine, de la section des homicides de la CUM, avaient d'ailleurs dû patienter pendant cinq jours avant d'identifier positivement le corps de la jeune femme.

Des informations privilégiées ont été transmises aux policiers de la CUM, le 5 novembre, pour élucider ce 58e meurtre commis dans l'île de Montréal depuis le début de l'année.

Moins de 24 heures plus tard, les enquêteurs se présentaient à l'appartement 203 d'un immeuble à logements du 3605, rue Saint-Urbain, soit à quelques pas seulement de la ruelle où on avait découvert le cadavre de Yanne Cornu-Poirier.

En passant au peigne fin ce logis occupé par un locataire d'origine polonaise, les policiers de la CUM y ont fait d'étonnantes découvertes leur laissant croire que la jeune prostituée avait bel et bien été tuée dans cet appartement. Poursuivant leurs recherches, ils ont vite appris que le locataire des lieux, un travailleur de nuit, avait prêté son appartement à l'un de ses amis, le samedi soir 17 octobre dernier.

De fil en aiguille, les enquêteurs ont pu remonter jusqu'à Jersy Plata, cet immigrant polonais domicilié à Boisbriand, au nord de Montréal. Plata qui baragouine difficilement l'anglais et le français a finalement été localisé, à 14 h 20 samedi après-midi, dans un bazar polonais rue Notre-Dame, dans l'ouest de Montréal.

Interpelé par les sergents-détectives Roger Pilon et Guy Préfontaine, des homicides de la CUM, Plata a tout d'abord été conduit à la centrale de police, et où on l'a avisé qu'il était détenu pour le meurtre de Yanne Cornu-Poirier.

Après avoir passé le week-end en prison, Plata a formellement été inculpé hier, au palais de justice de Montréal, de meurtre prémédité.

Rejet de deux plaintes contre des policiers

JEAN-PAUL SOULIÉ

■ Le Comité de déontologie policière — division de la Sûreté du Québec et division du service de police de la Communauté urbaine de Montréal — a rendu deux décisions fin octobre, rejettant les plaintes de citoyens contre deux policiers de la SQ et deux policiers du SPCUM.

Dans la première cause, entendue à Sainte-Foy à la mi-septembre 1992, les agents de la SQ André Grimard et Daniel Rousseau ont été déclarés non coupables d'avoir «eu recours à une force plus grande que celle nécessaire pour accomplir ce qui leur est enjoint ou permis de faire», ou «en brutalisant au moment de son interception» le plaignant, un certain Wayne McDonald. Celui-ci a eu un bras cassé quand les deux policiers l'ont arrêté et menotté, après l'avoir extrait de sa Camaro. Son compagnon de route, Roy Glanville, était trouvé en possession d'une canette de gaz lacrimogènes, considérée comme une arme. Il sera par la suite condamné à trois mois de prison.

Wayne McDonald, 21 ans, 130 livres et 5 pieds 7 pouces, sera maîtrisé, bras tordus dans le dos, par le policier Rousseau, 5 pieds 11 pouces et 207 livres, qui a affirmé n'avoir pas eu à utiliser une force exessive. Selon l'agent Grimard, le bras de M. McDonald n'a pas été cassé délibérément. Selon un témoignage de médecin, bloqué par les policiers, le bras se serait cassé sous les efforts de son propriétaire.

Les policiers avaient appris au cours de l'arrestation que M. McDonald était considéré comme étant violent. D'autre part, pendant l'incident, deux voitures et une camionnette d'amis des deux hommes arrêtés ont stoppé un moment à leur hauteur pendant les vérifications d'identité. Tous les passagers ou presque étaient des noirs, tout comme les deux interressés, McDonald et Glanville.

Le Comité de déontologie policière, représenté par Anne Laberge, Réal Bolduc et Anne Morrissette, a décidé que les policiers n'avaient commis aucun acte dérogatoire à leur code de déontologie.

Pas de recours à une force plus grande que celle nécessaire non plus dans l'arrestation par deux agents de la police de la CUM, Yvon Roy et Chantale Provost, de M. Konstantinos Aliferis, qui venait, en cette soirée du 27 mars 1991, de quitter le domicile de sa fiancée Anna Michali. Il rentre à pied chez lui, quand les policiers lui demandent ses papiers, découvrent qu'il doit de l'argent à la ville de Laval pour une contravention de vitesse, muée en peine de prison.

Il s'ensuit une bousculade au cours de laquelle la policière a du mal, semble-t-il, à mettre des menottes au «colosse» — il aurait les poignets trop gros. Avec l'aide d'autres policiers, arrivés en renfort, le suspect sera embarqué, se plaignant de maux de dos, les joues égratignées et le nez saignant. Il sera finalement libéré à l'hôpital Jean-Talon, après que sa future belle-mère aura payé la contravention, bien décidé à porter plainte contre la police.

RÉSULTATS loto-québec

Banco Tirage du 92-11-9

2	6	7	16	24
25	32	33	40	41
43	45	49	50	54
57	59	63	64	65

Prochain tirage: 92-11-10

T V A, le reseau des tirages

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

LE PARDESSUS REMBOURRÉ DE DUVET CHEZ HOLT RENFREW

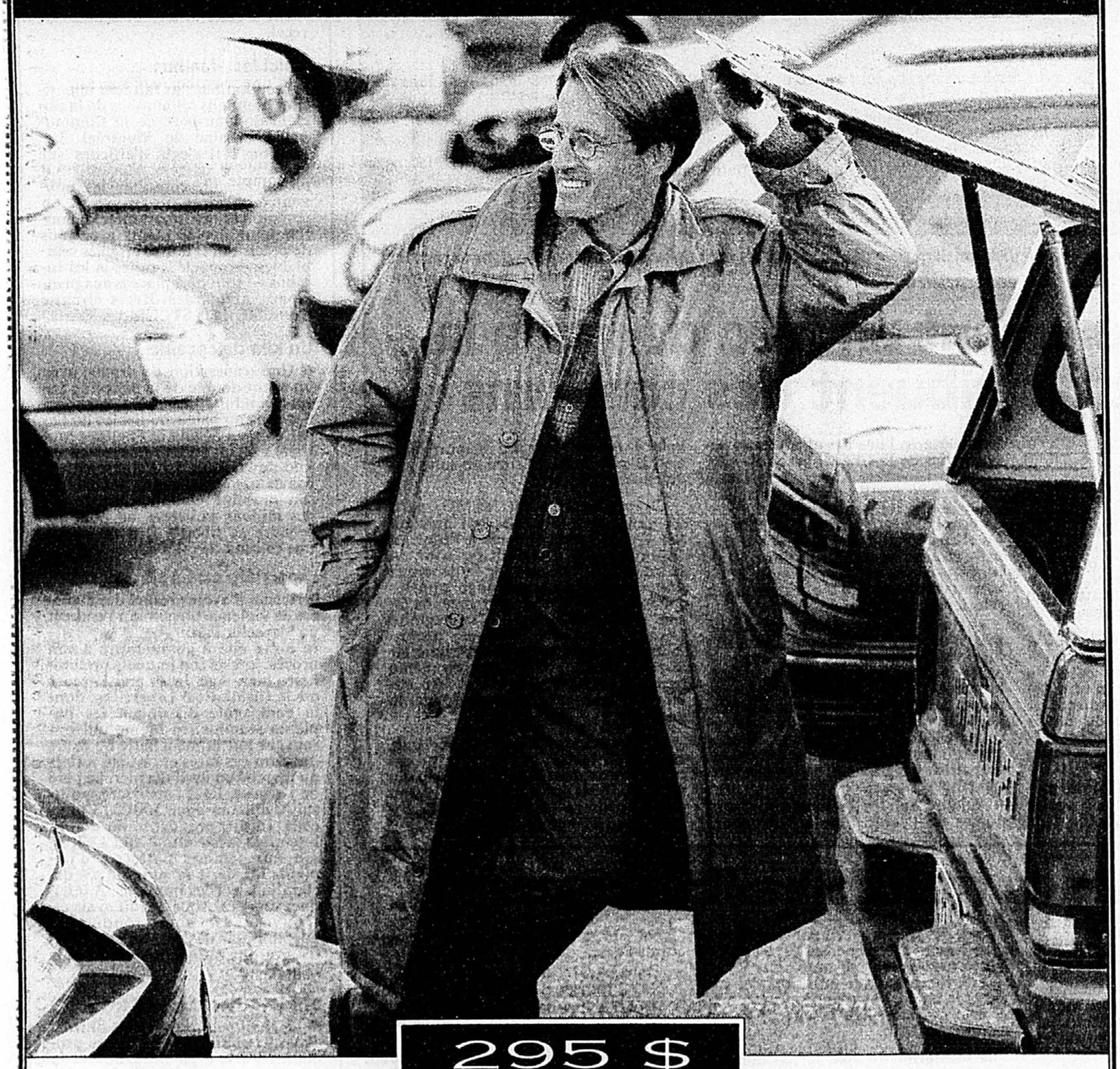

295 $

SEULEMENT CHEZ HOLT RENFREW

Pour nos hivers canadiens, il est absolument indispensable d'avoir un manteau qui vous garde bien au chaud, quel que soit le temps. C'est pourquoi nous avons créé le pardessus rembourré de duvet. Il est en coton antiduvet de toute première qualité rembourré d'un mélange léger 80 % duvet d'oie et 20 % plumes d'oie. Sa coupe droite et longue vous offre une protection complète sans engoncer. Des détails trench-coat classiques, comme patte d'épaule, coupe-vent, empiècement dans le dos et fente profonde dans le dos, font du pardessus rembourré de duvet un placement de grande élégance dont vous profiterez pendant des années. Vous avez le choix entre kaki, vert, marine ou noir. Et vous ne le trouverez que chez Holt.

SHERBROOKE ET DE LA MONTAGNE, 842-5111 • ROCKLAND, 738-3500 • FAIRVIEW, POINTE-CLAIRE, 694-6310
Tous les magasins sont ouverts du lundi au mercredi jusqu'à 18 h, les jeudi et vendredi jusqu'à 21 h et le samedi jusqu'à 17 h

HOLT RENFREW

Quatre nouveaux pensionnaires au Biodôme

PHOTO PIERRE McCANN, *La Presse*

Le Biodôme de Montréal a accueilli hier quatre nouveaux pensionnaires de l'Antarctique, des manchots royaux, dont on voit ici un des représentants. Le Biodôme a obtenu ces Sphéniscidés en échange de surplus d'animaux de l'ancien zoo et de l'Aquarium de Montréal. On ignore pour le moment le sexe des nouveaux venus puisqu'aucun signe extérieur ne peut l'indiquer; des prélèvements sanguins seront toutefois effectués bientôt pour «élucider ce mystère». Le Biodôme de Montréal hébergeait déjà quelques manchots royaux, de même que des manchots macaroni, des manchots papous et des gorfous sauteurs.

Un projet de changement de zonage dans la pinède d'Oka sème l'inquiétude chez les résidants du village

ANDRÉ NOËL

■ Une nouvelle proposition de changement de zonage dans la pinède d'Oka suscite des inquiétudes chez les habitants de ce petit village encore marqué par la crise de l'été 1990.

La semaine dernière, le conseil municipal a adopté un projet de règlement de zonage, qui touche l'affectation des terrains de la Petite Commune d'Oka, située à l'est du rang de l'Annonciation.

Le projet vient confirmer la vocation domiciliaire des terrains, actuellement couverts d'une forêt de pins plantés le siècle dernier.

«Cela ressemble à de la provocation», a dit hier Crawford Gabriel, chef négociateur du Conseil de bande de Kanesetake, cet établissement mohawk qui se trouve en partie sur le territoire d'Oka.

«Le 30 octobre, nous avons eu une rencontre avec le négociateur provincial, Pierre Coulombe. Il nous a dit qu'il avait vaguement entendu parler d'un projet de zonage. Mais nous avons dit qu'il ne saurait être question d'un tel projet sur des terres que nous revendiquons. Nous ne voulons pas revivre les événements de 1990.»

Cet été-là, des Mohawks avaient érigé des barrages pour empêcher le conseil municipal d'Oka d'agrandir un terrain de golf dans la vieille pinède. L'affrontement a dégénéré en conflit armé.

Il a été impossible, hier, de parler au maire Jean Ouellette. Mais une représentante de la municipalité régionale de comté (MRC) des Deux-Montagnes, Nicole Loiselle, a expliqué que la résolution adoptée par le conseil municipal d'Oka le 2 novembre avait un seul but: rendre les règlements de zonage conformes au schéma d'aménagement de la MRC.

«La municipalité n'a pas le choix, a dit Mme Loiselle. La loi l'oblige à adopter ce règlement.»

Le Regroupement pour la protection d'Oka — qui regroupe surtout des citoyens blancs — ne voit pas les choses du même oeil. Selon Helga Mäder, vice-présidente du regroupement, la population d'Oka a déjà rejeté un règlement de zonage qui prévoyait la possibilité de construire des maisons dans la pinède. «Il faut respecter cette volonté», a-t-elle dit.

En effet, l'an dernier, plus de 150 habitants du village s'étaient opposés au règlement 91-154, qui confirmait lui aussi la vocation domiciliaire de cette partie de la pinède. Cet été, un mouvement d'opposition a aussi empêché la MRC des Deux-Montagnes d'adopter une modification à son schéma d'aménagement, qui aurait permis la coupe d'arbres dans la pinède.

Le Regroupement pour la protection d'Oka a écrit au ministre des Affaires municipales, Claude Ryan, pour lui demander de protéger la vieille pinède, plantée au 19e siècle par les Blancs et les Mohawks pour stabiliser les sols sablonneux et mouvants.

«L'urgence de procéder n'est que plus évidente, affirme Armand Paquin, président du regroupement. En préservant la forêt à Oka, vous contribuerez certes à rétablir ainsi le climat social. Nos membres souhaitent avoir l'assurance de votre ministère qu'aucune construction ou projet exigeant la coupe d'arbres ne soit permis dans la Petite Commune.»

Le problème, c'est que la municipalité ne peut pas interdire toute construction sur ce territoire sans s'exposer à des poursuites judiciaires du propriétaire, l'Immobilière d'Oka, qui appartient notamment au notaire René Leroux, a expliqué Mme Loiselle, de la MRC des Deux-Montagnes.

«Une municipalité ne peut pas interdire à un propriétaire de développer son terrain, a-t-elle dit. Cela reviendrait à lui ôter toute valeur. Si le gouvernement ou une municipalité veut s'assurer qu'il n'y aura jamais de construction sur un terrain, il faut l'acheter.»

Il est bien entendu, cependant, que le propriétaire peut faire valoir son manque à gagner et exiger un prix fort lors des procédures d'expropriation.

Quoi qu'il en soit, le Conseil mohawk souhaite annexer toute la Commune, un territoire d'environ six kilomètres carrés. Le Regroupement pour la protection d'Oka, lui, veut que le gouvernement québécois annexe la Petite Commune au parc d'Oka.

Économisez jusqu'à 50% ET PLUS

VENEZ FÊTER
LE 7e ANNIVERSAIRE
des boutiques Yves Rocher
AU CANADA

- Choisissez parmi 70 produits en spécial à 7,70 $ ch.
- Obtenez 3 mini-produits Pivoine **GRATUITS** à l'achat de 15 $ et plus
- Courez la chance de gagner une semaine de vacances à Paris

En spécial par exemple:
- Démaquillant Méristem. Peaux sensibles. 125 ml. Rég. 16,50 $ **Spéc. 7,70 $**
- Huile de bain à la pêche. 250 ml. Rég. 11,90 $ **Spéc. 7,70 $**
- Émulsion anti-capitons. 125 ml. Rég. 31,00 $ **Spéc. 7,70 $**

Jusqu'au 14 novembre 1992 dans les boutiques Yves Rocher:
Ste-Catherine et Peel, 6628, Plaza St-Hubert, Place Alexis-Nihon, Promenades de la Cathédrale, Mail Champlain, Promenades St-Bruno, Place Longueuil, Place Versailles, Centre Rockland, Galeries Rive Nord, Carrefour du Nord, Carrefour Laval, Fairview Pointe-Claire, Carrefour Angrignon.

Yves Rocher
La beauté par les plantes

FLORIDE

PHASE II
VOUS RÊVEZ D'UN CONDO AU SOLEIL ET D'UN SUPER INVESTISSEMENT
à partir de 66 900 $ US, phase I
à partir de 99 900 $ US, phase II
2 ou 3 chambres, 2 salles de bains, plus de 1 100 pi car. incluant terrasse privée et 3 appareils ménagers, etc.

Situé sur le bord du lac Clear Lake à seulement un mille de l'Intracoastal et à deux milles des magnifiques plages de Palm Beach, à l'est de la 95 et à seulement 2 milles au nord du nouvel aéroport de Palm Beach. Ce magnifique projet ultrasécuritaire de 96 condominiums est à distance de marche d'un golf, d'un des plus grands centres commerciaux du sud de la Floride (ouvert 7 jours par semaine), du nouvel auditorium de Palm Beach et du camp d'entrainement des Expos. Aussi tennis, pavillon, piscine, salle d'exercices, terrasse et plus. FINANCEMENT disponible ou possibilité d'utiliser vos propres REER.

LAKE PLACE CONDOMINIUMS
WEST PALM BEACH FLORIDA
FLORIDE 1-800-874-6801
SOIRÉE D'INFORMATION
À 19 H 30
LE 11 NOVEMBRE
HÔTEL RUBY FOO'S
7655, Décarie Montréal (Qué.)

LA MEILLEURE QUALITÉ / PRIX POUR UNE LOCATION EXCEPTIONNELLE.

Nathalie Petrowski

DEC en grande salle

La grande salle du cégep Saint-Laurent est probablement la meilleure grande salle du réseau provincial. S'il fallait lui donner une note, je lui accorderais volontiers 18 sur 20, ou mieux encore une classification Michelin de trois étoiles, ou de trois stylos, puisque nous sommes dans le domaine de l'éducation.

Ce qui distingue la grande salle du cégep Saint-Laurent de toutes les autres salles communes des cégeps de la province, c'est d'abord et avant tout qu'elle n'est pas un quai de gare, ni un débarcadère, ni un parking de béton où les étudiants seraient parqués comme des moutons mormons entre un cours d'escrime et un atelier de philo.

La grande salle du cégep Saint-Laurent a de l'ambiance, de l'atmosphère, de la bonne musique, des tables en acier inoxydable, des murs couleur menthe et un petit café noir qui n'est pas piqué des vers.

De fait, la grande salle du cégep Saint-Laurent est tellement agréable et tellement animée qu'on pourrait y passer ses deux ans d'enseignement réglementaire sans jamais mettre les pieds dans les salles de cours et ainsi retarder l'échéance de son entrée à l'université ou de son arrivée tant attendue (oh yeah?) sur le marché du travail ou du chômage...

— C'est ce qu'on appelle un dec en grande salle, m'a dit Marie-Claude, 18 ans, étudiante en Sciences humaines que j'ai justement rencontrée dans la grande salle du cégep Saint-Laurent hier matin, et qui m'a expliqué que la grande salle était le lieu par excellence de la grande tentation: celle de «foxer» les cours et de se retrouver quatre ans plus tard toujours au même endroit sans avoir complété quoi que ce soit, sinon sa feuille d'absences.

* * *

Vous vous demandez peut-être ce que je faisais dans la grande salle du cégep Saint-Laurent alors que j'ai depuis longtemps passé l'âge de fréquenter le cégep ou de flâner dans une grande salle.

Je dirai que c'est Lucienne Robillard et sa commission sur la réforme des cégeps qui m'y ont poussée; Lucienne Robillard et sa cohorte de fonctionnaires qui vont scruter les 200 et quelques mémoires qu'à leurs pieds tout ce qui bouge en éducation va déposer, alors qu'ils n'ont jamais mis les pieds dans un cégep et n'y ont surtout pas été formés.

Lucienne Robillard donc, mais aussi ma propre mémoire qui flanche parfois et qui clignote frénétiquement le reste du temps, une mémoire que je ne déposerai nulle part mais qui d'année en année me convainc que le flou artistique vaut à bien des égards la structurite aiguë, le besoin compulsif de rationalisation et la manie du ticket modérateur de dirigeants qui voudraient que les étudiants de cégep marchent au pas militaire, n'errent jamais et ne prolongent pas, fût-ce d'une semaine, leur mandat.

— Quand tu brettes au cégep c'est pas par mauvaise foi, c'est juste parce que tu ne sais pas ce que tu veux ni où tu vas, c'est normal à cet âge-là, dit Dave 19 ans, qui a fait sa première session en Sciences po avant de se rendre compte qu'il avait plus de talent pour le génie mécanique.

Idem pour Marie Lisa, qui est allée en Lettres avant de découvrir qu'existait à Saint-Laurent un programme d'art dramatique plus captivant.

Ou encore Mélanie, 17 ans, à qui l'orienteur a dit qu'elle aurait intérêt à remplacer l'art dramatique par la soudure...

— C'est pas qu'il trouvait que j'étais nulle en art dramatique, dit-elle, c'est juste qu'il croyait qu'il y avait trop d'acteurs et pas assez de soudeurs...

Résultat: Mélanie étudie en art dramatique, n'en déplaise à son désorienteur...

* * *

Il y a vingt ans et des poussières, quand Dave, Marie-Claude et Mélanie n'étaient pas encore nés, c'est moi qui étais assise à leur place dans la grande salle du cégep Saint-Laurent. J'avais 17 ans et pas la moindre idée de ce que j'allais faire quand je serais grande. Je m'étais dirigée en Lettres parce que j'avais plus d'aptitudes pour les lettres que pour la soudure.

À l'époque, on ne disait pas que le cégep était une perte de temps. On le pensait un peu, mais les restes tièdes mais tenaces de la culture humaniste nous invitaient à croire que les deux ans d'enseignement collégial étaient une zone-tampon, voire une trêve nécessaire entre l'enfance perdue et l'âge adulte pas encore conquis. Le cégep était comme un vaste super marché où l'expérimentation des produits était un enseignement en soi, où l'on avait le droit de s'égarer avant de remplir son panier ou de l'abandonner dans une allée, quitte à faire le tour du monde et au retour, à s'essuyer et à tout recommencer...

C'était la belle époque bien entendu ou en tous les cas une époque plus civilisée...

Académiquement, je ne me souviens plus de ce que j'ai appris au cégep Saint-Laurent. Probablement rien. Rien de très important. Rien qui m'ait servi à me trouver un job ou à écrire cette chronique. En revanche, je crois avoir appris beaucoup sur le plan humain. J'irais même jusqu'à dire que j'ai plus appris au cégep Saint-Laurent qu'à l'université: sur moi-même, sur les autres, sur la vie en société, sur l'importance de réfléchir avant de faire des choix, sur la nécessité de se tromper...

J'ai passé parmi les plus belles années de ma vie dans la grande salle du cégep Saint-Laurent à discuter de politique et de philosophie, à confronter mes idées à celles des autres, à manifester pour tout et pour rien, à faire la grève, à gagner du temps, à en perdre, à tester l'élasticité des heures avant de me brancher. Si c'était à refaire, je recommencerais n'importe quand.

* * *

C'est pour cela que lorsque je les entends parler de tickets modérateurs, de planification et de rationalisation, je me désole, je me désespère. Je n'entends pas une société qui a à coeur l'apprentissage de ses enfants mais une firme de comptables qui a à coeur ses investissements et pour qui la notion d'études passe moins par la promenade intellectuelle et la curiosité que par la performance et le rendement. Ils veulent bien investir dans les générations futures mais pour autant que leur investissement soit efficace et rentable, pour autant que les générations futures mastiquent gratuitement et docilement sans se rebiffer...

Je ne dis pas que les cégeps devraient être des lieux de villégiature où, entre le secondaire et l'université, les 17-20 ans auraient le droit à deux années de vacances payées. N'empêche qu'entre 17 et 20 ans, on devrait avoir le droit d'errer, de se tromper, de changer d'idée, de changer d'orientation, de traîner dans la grande salle. Pas juste le droit. Le devoir...

Montréal dénonce un projet de règlement excluant les immigrants parrainés des HLM

NORMAN DELISLE
Presse Canadienne

QUÉBEC

■ La Commission des droits de la personne et la Ville de Montréal dénoncent toutes deux un projet de règlement du ministre des Affaires municipales Claude Ryan qui veut interdire aux immigrants parrainés l'accès aux logements à loyer modique.

Dans un document préparé par un conseiller juridique de la Commission des droits de personne, Me Pierre Bosset, on qualifie «d'anomalie» l'inadmissibilité que le ministre Ryan envisage de prononcer à l'égard des immigrants parrainés qui veulent accéder à un HLM.

À la Ville de Montréal, le vice-président du comité exécutif John Gardiner parle d'une «mesure discriminatoire» dans une lettre qu'il adresse au ministre Claude Ryan. La Presse Canadienne a obtenu copie des deux documents.

C'est le 23 septembre dernier que la Société d'habitation du Québec, un organisme qui relève du ministre Claude Ryan, a publié son projet de règlement qui vise à modifier les conditions requises pour se voir attribuer au Québec un logement à loyer modique.

Parmi les nouvelles conditions mentionnées, on exclut désormais les «immigrants reçus parrainés» comme susceptibles d'être bénéficiaires d'un HLM. Or, l'an dernier, 15 783 parmi les 51 420 immigrants arrivés au Québec, soit 31 pour cent, étaient «parrainés».

Dans son document, la Commission des droits de la personne rappelle que les immigrants parrainés se trouvent «dans une situation de vulnérabilité» . Exclure les immigrants parrainés des HLM «peut avoir un impact négatif sur des catégories de personnes particulièrement vulnérables, telles que les personnes âgées ou les femmes».

La Commission des droits parle d'un «effet pervers puisqu'on renforce la situation de dépendance dans laquelle peuvent se trouver les immigrants parrainés face à leur garant» .

Quant à la Ville de Montréal, le projet de règlement lui parait injuste pour les immigrants reçus parrainés.

«C'est une mesure discriminatoire allant à contre-courant de la volonté manifeste du gouvernement et de la ville de Montréal de favoriser un accès égalitaire aux logements à loyer modique» ,écrit le vice-président du comité exécutif de Montréal, John Gardiner, dans une lettre au ministre Ryan.

M. Gardiner souligne également que cette exclusion est pour le moins «prématurée, considérant la connaissance très partielle des effets qu'elle pourrait avoir tant au plan individuel que social» .

Un sondage auprès des résidants de HLM est actuellement en cours et on devrait en attendre les résultats avant de réévaluer les conditions d'admissibilité aux HLM, note le vice-président du conseil exécutif montréalais.

Déjà, un autre groupe, le Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) avait déjà manifesté son opposition au projet de règlement du ministre Ryan.

Le projet de règlement concernant l'admissibilité aux HLM pourrait être adopté dès la prochaine séance du conseil des ministres du gouvernement québécois car le délai de 45 jours requis depuis sa publication le 23 septembre est maintenant écoulé.

L'Hirondelle : une aide concrète pour favoriser l'intégration des nouveaux immigrants

LILIANNE LACROIX

Comment préparer un curriculum vitae, comment se présenter en entrevue, que désire l'employeur québécois : c'est ce que sont venus apprendre Houria Shami, Andrian Andreev, Jose Ipalgo, Krunoslaw Piperkovic, Nurus Samad Syed, Roumiana Dimitrova, Habibur Rahman et Alex Milic qui entourent ici Alain Arsenault (le sixième dans l'ordre gauche-droite), qui s'occupe du programme de formation pour l'Hirondelle.

PHOTO PAUL-HENRI TALBOT, *La Presse*

■ «Avant de rencontrer cette famille, on s'était toujours perçus comme des immigrants. Auprès d'eux, on a réalisé qu'on n'était pas si différents...»

Anca et Florian se sont vite rendus compte que ce n'était pas seulement un contact local que l'Hirondelle, comité d'accueil inter-ethnique, leur avait fourni, c'étaient véritablement des amis. Leurs premiers amis ici au Québec.

Depuis deux ans, Anca a quitté la Roumanie et ses problèmes politiques pour venir au Québec: «Ma mère était déjà ici depuis quatre ans. Toute notre famille a toujours contesté le régime communiste. Ça ne nous a pas rendu la vie facile. Je ne regrette pas d'être partie. Malgré la chute du régime. Les dernières élections nous ont bien montré que les choses ne changeront pas de sitôt, pas dans les 20 prochaines années en tous les cas.»

Ses tantes, elles, sont restées là-bas. Parce qu'elles ont toujours l'espoir que la situation va s'améliorer: «On a peur pour elles», lance Anca, qui a maintenant 30 ans.

Depuis que son mari Florian est arrivé et surtout depuis la naissance de son fils, Joseph, qui a maintenant un mois, Anca a mis une croix sur sa vie passée.

À cause des retards administratifs, Florian, parrainé par son épouse, n'est arrivé qu'un an après elle. Lui est Hongrois mais il est né en Roumanie. Elle est Roumaine. Il travaillait en Hongrie comme professeur d'anglais et d'allemand. Elle oeuvrait comme médecin en Roumanie. De l'autre côté de la frontière toute proche. Ils se voyaient les weekends. «Mais on se téléphonait tous les jours, se rappelle Anca. Quand je suis arrivée ici, ce n'était plus possible.»

La première année au Québec, elle l'a passée à parer au plus pressé. D'abord remplir la paperasse pour que Florian vienne la rejoindre. Puis survivre dans son nouveau pays.

Elle ne pouvait travailler comme médecin. Pour leur donner leur équivalence, la Corporation des médecins exige en effet une batterie d'examens des nouveaux arrivants: «Ça coûte 500 $. Je n'avais pas l'argent», explique Anca.

Elle comptait travailler comme infirmière en attendant d'obtenir son équivalence de la Corporation des médecins. Mais encore là, elle a essuyé un refus. «Les médecins ne peuvent être infirmières. Ces deux professions s'excluent», lui a-t-on expliqué.

Comme secrétaire médicale alors? En Roumanie, comme la plupart des autres étudiants, elle avait étudié l'anglais pendant douze ans, le français pendant six ans. Cela lui donnait déjà une longueur sur la plupart des immigrants. Mais là encore, elle devait se cogner le nez sur la porte: «Surqualifiée. Vous allez vous tanner rapidement», lui a-t-on répliqué.

Au bout de deux mois au Québec, complètement désargentée, complètement découragée, elle s'est retrouvée à l'Hirondelle. «J'ai eu l'impression qu'enfin, j'avais trouvé des gens à qui je pouvais parler. Des gens comme eux, je ne savais pas que ça existait.»

Sa première entrevue, elle l'a passée à pleurer. On a alors réglé le plus urgent. On lui a fourni une adresse où elle pourrait obtenir de la nourriture, une autre pour les vêtements.

Anca a aussi obtenu un emploi. Pas dans le monde médical, mais dans un bureau qui offrait de l'aide aux immigrants africains. C'était mieux que rien. Mais le programme est tombé et Anca n'a rien déniché d'autre.

Faute de mieux, elle a fait du bénévolat dans un hôpital auprès des malades chroniques jusqu'à ce que sa grossesse et son accouchement alors imminent ne l'empêchent de continuer.

Florian s'est trouvé un petit emploi. Rien de bien payant mais avec l'assistance sociale pour compléter, ils survivent... en attendant mieux.

Quand Florian est arrivé, il y a un an, Anca s'est sentie prête à s'approcher encore plus de sa communauté d'accueil. C'est alors qu'elle s'est inscrite au programme Amitié-Jumelage de l'Hirondelle. Dans le but avoué pour elle et son mari de pratiquer le français.

«Depuis août 1987, on a jumelé 93 familles, explique Mme Nicole Plante, responsable du programme. Les Québécois s'y inscrivent pour découvrir un pays, une mentalité. Les nouveaux arrivants, eux, y trouvent un moyen privilégié de se rapprocher des Québécois.»

Anca et Florian ont été jumelés avec une dame, professeur d'université d'origine belge, qui vit au pays depuis 30 ans. «Très rapidement, elle nous a présenté son mari, introduits dans son cercle d'amis. Au début, on se voyait une fois par mois. Maintenant, on se parle au moins une fois la semaine.»

«Un jour, sans trop savoir pourquoi, dit Anca, vous avez enfin l'impression que vous faites partie de la société qui vous entoure, que vous n'êtes plus tout à fait des étrangers.»

Outre le programme Amitié-Jumelage, M. Charles Filion, porte-parole de l'Hirondelle insiste sur le fait que l'organisme vient en aide au nouvel arrivant dans tous les secteurs qui peuvent favoriser son intégration. L'an dernier, 7000 immigrants recouraient aux services de l'organisme subventionné en partie par Centraide.

Outre les services de première ligne que sont l'accueil, le dépannage alimentaire, la recherche d'un logement, L'Hirondelle, qui a pris naissance il y a 14 ans, offre aussi, entre autres, des services d'interprète, d'accompagnement, des cours de français, de formation pour trouver un emploi.

Avec les années, L'Hirondelle a d'ailleurs appris à travailler sur deux tableaux, à la fois celui du nouvel arrivant et de l'employeur potentiel, sensibilisant l'un aux besoins précis de l'entreprise et l'autre aux qualités professionnelles du nouvel employé, à ses différences aussi. On s'efforce également de se concentrer dans les secteurs où les perspectives d'emploi sont les plus prometteuses.

«La véritable intégration passe par l'emploi», expliquent tour à tour Jean Girouard chargé du nouveau service aux entreprises et Camelia Surdulescu, responsable du programme de formation pour caissières de banque et agents de service à la clientèle. Dans le seul secteur que coordonne Mme Surdulescu, 90 p. cent des personnes passées par le programme d'employabilité détiennent maintenant un emploi. Certaines ont même gagné des prix pour la qualité de leur travail.

«Avec le taux de chômage, avec la situation économique qu'on connait, les employeurs n'ont que l'embarras du choix quand vient le moment d'embaucher quelqu'un, explique-t-elle. Nous, on est là pour faire la différence...»

Centraide

Le laboratoire est le mont Logan, point culminant du Canada. L'essai, mené par l'expédition de 1992 du mont Logan, consistait à mesurer le sommet de la montagne à l'aide d'équipement satellisé complexe et d'un ordinateur bloc-notes Toshiba.

Avant même de partir, le chef de l'expédition avait une telle confiance en la durabilité renommée de Toshiba qu'il crut bon de ne pas s'embarrasser d'un ordinateur de secours. Après tout, lorsque nous concevons et fabriquons nos ordinateurs, nous savons qu'ils vont être mis à l'épreuve, non seulement par vous, mais par nous aussi. Ainsi, tous les ordinateurs bloc-notes, sans exception, doivent subir un essai continu pendant 24 heures avant de quitter l'usine.

Toutefois, cet essai n'a rien à voir avec les conditions rigoureuses du mont Logan. Non seulement cet ordinateur bloc-notes a dû affronter pendant 31 jours des rafales atteignant 100 km/h, mais il fonctionnait également à merveille à -20 °C et à 5 400 mètres au-dessus du niveau de la mer (excédant même toutes nos attentes).

Prix de détail conseillé

Si les ordinateurs bloc-notes de Toshiba peuvent résister aux rudes conditions du mont Logan, ce n'est certes pas une course contre la montre à travers le trafic de ville ou une froide nuit d'hiver dans le coffre d'une voiture qui les ébranlera.

Nos ordinateurs bloc-notes sont conçus pour le monde d'aujourd'hui. Notamment ceux de la série T1800, offerts à partir de 2 299 $*.

Pour de plus amples renseignements, composez le 1-800-387-5645, ou envoyez votre carte professionnelle et vos questions par télécopieur, en composant le 1-416-470-3541. Nous sommes également toujours à la recherche d'anecdotes prouvant la durabilité remarquable des appareils Toshiba. Ne manquez pas de nous envoyer la vôtre par télécopieur au numéro mentionné ci-haut, ou postez-la à l'adresse suivante : Durabilité Toshiba, Toshiba du Canada Ltée, 191, rue McNabb, Markham (Ontario) L3R 8H2.

	T1800	T1850	T1850C
Processeur/vitesse	386SX/20 MHz	386SX/25 MHz	386SX/25 MHz
Capacité du disque rigide	60 Mo	80 Mo/120 Mo	80 Mo/120 Mo
Capacité de la mémoire (min./max.)	2 Mo/10 Mo	4 Mo/12 Mo	4 Mo/12 Mo
Logiciels préinstallés	MS-DOS 5.0	MS-DOS 5.0 MS Windows 3.1	MS-DOS 5.0 MS Windows 3.1
Appareil de pointage fourni	Aucun	Souris séparée à boule roulante	Souris séparée à boule roulante
Type d'affichage †N : noir B : blanc	N/B†, à cristaux liquides; éclairage latéral	N/B†, à cristaux liquides; éclairage latéral	À cristaux liquides, couleur

TOSHIBA
Une force du monde d'aujourd'hui.

LA NOUVELLE SÉRIE D'ORDINATEURS BLOC-NOTES T1800.

© 1992 Toshiba Corporation. Tous droits réservés. * Il est possible que le distributeur vende les appareils à un prix moindre. Les prix sont modifiables sans préavis.
MS-DOS, Windows et Windows 3.1 sont des marques déposées de Microsoft Corporation. 386SX est une marque déposée d'Intel Corporation. Conception et caractéristiques modifiables sans préavis.
intel inside

Un policier montréalais sera décoré pour bravoure

Presse Canadienne

OTTAWA

■ Un policier de Montréal fait partie d'un groupe de neuf Canadiens et Canadiennes qui méritent la Médaille de bravoure, a annoncé hier le gouverneur général Ray Hnatyshyn.

En octobre 1990, le policier René Picard, de Montréal, a sauvé un homme coincé dans son automobile submergée, près de Prévost dans les Laurentides. M. Picard s'est enroulé l'extrémité d'un câble autour de la taille et a plongé pour atteindre le véhicule. Il a réussi à briser la glace avec une hache puis a plongé deux autres fois avant de réussir à libérer la victime et à la ramener à la surface.

Recevront en outre la Médaille de bravoure, troisième en importance des honneurs individuels décernés au Canada pour un acte spécial de courage:

● Stephen Andrews et James Trader, de Pembroke, en Ontario, qui, en janvier dernier, ont tout fait pour tirer deux amateurs de motoneige des eaux glacées de la rivière Outaouais. M. Andrews recevra l'honneur à titre posthume, puisqu'il est mort lors de la tentative de sauvetage (la glace a cédé comme il atteignait une des victimes). Son compagnon, M. Trader, a tendu un bout de fil électrique mais M. Andrews, avec une des victimes, est disparu sous l'eau. Tous deux étaient gelés et épuisés. M. Trader a réussi à sauver l'autre victime.

● Janice Browning, de Belleville, en Ontario, qui, en novembre 1991, a sauvé une voisine dans sa maison en flammes. Obligée de retraiter à cause de la chaleur et de la fumée, elle est entrée de nouveau dans la maison en marchant sur les genoux et les mains pour atteindre la personne et la tirer à l'extérieur.

● Murray Harris, Patrick Manning et Scott Molnar, de Harrow, en Ontario, qui, en novembre 1991, sont entrés dans une maison en flammes pour sauver leurs voisins de Weschester Beach.

● Les agents P.J. Bellion, de Calgary, et R.G. Stewart, d'Airdris, en Alberta, qui, en février 1990, se sont tous les deux précipités dans un hôtel en flammes de Calgary. Malgré la fumée dense, M. Bellion a tiré une victime inconsciente jusqu'à l'extérieur, pendant que M. Stewart aidait un autre locataire en fauteuil roulant à descendre un escalier.

Ces gens recevront la Médaille du courage à Ottawa, au cours d'une cérémonie dont la date sera annoncée plus tard.

Chasse à l'homme dans l'ouest de la métropole

■ Après avoir dévalisé à la pointe d'une arme deux établissements hôteliers du nord-ouest de Montréal, deux voleurs ont finalement été appréhendés par les policiers, tôt hier matin, au terme d'une chasse à l'homme ponctuée de coups de feu et marquée de plusieurs accrochages.

L'incident qui a fait deux blessés légers, dont un policier de la CUM, a commencé par une tentative de vol qualifié perpétrée vers 23 h 30 dimanche à l'auberge Quality de l'aéroport, au 6755, Chemin de la Côte-de-Liesse à Saint-Laurent. Alors que son complice l'attendait dans une voiture, un homme armé a fait irruption dans l'établissement. Devant la résistance du préposé de nuit, le voleur a préféré prendre la fuite les mains vides.

Moins de 30 minutes plus tard, les deux mêmes voleurs décidaient de récidiver en s'attaquant cette fois au préposé de nuit du motel Fleur de Lys, situé au 7900, Chemin de la Côte-de-Liesse, toujours à Saint-Laurent. L'un des hommes a réussi à faire main basse sur une somme de 175 $ pour ensuite prendre la poudre d'escampette à bord du véhicule conduit par son comparse.

Mais la voiture des voleurs a rapidement été repérée par les policiers de la CUM. Une poursuite effrénée dans les rues de la métropole s'est alors amorcée. Au moins trois coups de feu auraient été tirés en direction du véhicule pourchassé. Ce n'est que quelques minutes plus tard, après avoir forcé un barrage policier installé à l'angle de la rue Monkland et de l'avenue Melrose, dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce, que l'automobile des fuyards s'est finalement immobilisée contre des autos en stationnement.

Les policiers n'ont alors eu qu'à cueillir les occupants de l'auto, deux hommes âgés de 30 et 35 ans qui n'ont offert aucune résistance.

Les deux suspects devront maintenant faire face à des accusations de vol qualifié et de possession d'arme prohibée, au palais de justice de Montréal.

ARGENT DISPONIBLE
Problèmes de liquidités?
Prêt commercial seulement
Confidentiel
Finance Rapide Cie Ltée
342-4488
S1841628

TIMKEN
GBS GENERAL BEARING SERVICE inc.
Montréal 937-7423 | Laval 668-5330 | St-Léonard 326-0471
St-Laurent 744-2721 | Longueuil 679-2550 | Mtl-Est 254-6038

A l'heure du spectacle
HITACHI
Performance exceptionnelle

Téléviseur 20'' 399$ avec ajustements des couleurs sur la télécommande. Magnétoscope 279$ très facile à opérer. Les deux pour 666$
Demandez pour une démonstration unique de notre Cinéma-Maison
audio centre
8080, boul. Taschereau O., Brossard (514) 466-1999
5252, rue Sherbrooke O., Montréal (514) 482-6383
1970, boul. Le Corbusier, Laval (514) 687-3627

gohier
PONTIAC-BUICK-ASÜNA
DERNIÈRE JOURNÉE !
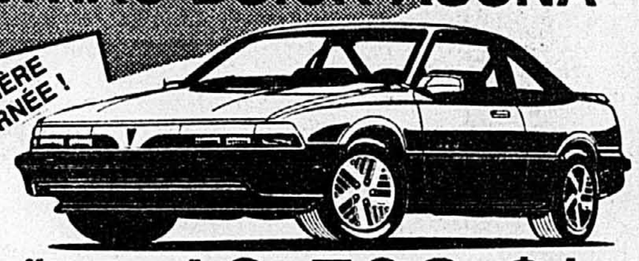
vous offre un PONTIAC SUNBIRD 93 à 10 593 $*
(Transmission automatique, freins antiblocage, am-fm stéréo cassette, etc.. Stock: 5218)
RABAIS ADDITIONNEL DE 750$ AUX DIPLÔMÉS
V-6 de 3,3 litres, automatique, freins ABS, CLIMATISEUR

GRAND AM 93 15 993 $

GRAND PRIX 93 16 993 $
V-6 de 3,1 litres, automatique 4 rapports, CLIMATISEUR
V-6 de 3,8 litres, automatique 4 rapports, TOUT ÉQUIPÉ

BONNEVILLE 92 20 692 $
* Frais de transport et taxes en sus, Rabais GM inclus.
« Gohier: tu prends soin de moi... »
3333, Jarry est (coin Saint-Michel)
376-4220

123e année

Notre-Dame
Où l'exigence est de tradition
PENSIONNAT - EXTERNAT
COURS SECONDAIRE • GARÇONS ET FILLES
SOUS LA DIRECTION DES FRÈRES DE SAINTE-CROIX
JOURNÉE PORTES OUVERTES
• Les parents et les futurs élèves sont invités à une journée portes ouvertes pour voir le collège en activité
le jeudi 12 novembre 1992
entre 9 h 30 et 11 h 30 ou entre 13 h 00 et 16 h 30
• Les départs pour la visite du collège sont à toutes les dix minutes.
EXAMENS D'ADMISSION 1993-1994
• Le samedi 28 novembre 1992, pour les candidats à la 1re secondaire dont le nom de famille commence par une lettre allant de «A à K».
• Le samedi 5 décembre 1992, pour les candidats à la 1re secondaire dont le nom de famille commence par une lettre allant de «L à Z».
• Le samedi 12 décembre 1992, pour tous les candidats à la 1re secondaire seulement.
• Les samedis 9 et 16 janvier 1993, pour les candidats de la 1re à la 4e secondaire.
N.B. Pour l'année scolaire 1993-1994, aucune place n'est disponible pour la 5e secondaire.
Début des examens : 13 h 30
Durée des examens : 3 heures
Frais : 30$
Les candidats se présentent sans rendez-vous et doivent avoir en leur possession une photocopie du bulletin de juin 1992 et de celui de l'année en cours.
Collège Notre-Dame, 3791, chemin Queen Mary, Montréal, H3V 1A8 - 739-3371

Ulla Legassic, superviseur au bureau des commandes, tient dans ses mains l'Eicon Card.
UNE ENTREPRISE QUÉBÉCOISE QUI NE MISE PAS SEULEMENT SUR LE BOUCHE À OREILLE!
TECHNOLOGIES EICON – LAURÉATE DU PRIX D'EXCELLENCE À L'EXPORTATION CANADIENNE 1992
Si vous êtes de ceux et celles qui considérez important de pouvoir échanger instantanément des données entre bureaux et entre villes, vous apprécierez les services de Technologies Eicon. Cette entreprise montréalaise conçoit et fabrique de l'équipement et des logiciels destinés à des systèmes informatiques d'entreprises en permettant la communication entre des ordinateurs personnels, des unités centrales IBM, des mini-ordinateurs et autres. On peut donc comprendre que la clientèle de Technologies Eicon soit aussi importante que variée : elle compte des banques, des transporteurs aériens, des bourses, des sociétés d'assurance, des entreprises à succursales et des gouvernements.
L'entreprise a connu une croissance fulgurante depuis sa création en 1984. Entre 1987 et 1992, le chiffre d'affaires de Technologies Eicon est passé de 2 millions de dollars à plus de 50 millions de dollars. Quatre-vingt-dix pour cent de la production de l'entreprise est exportée en Europe, en Asie et aux États-Unis.
«On peut dire que Technologies Eicon doit sa croissance à l'exportation, puisqu'elle génère la plus grande part de notre volume de ventes, affirme Peter Biojde, président de l'entreprise. Nous poursuivons notre conquête du marché international en développant des produits concurrentiels pour des marchés actuels et en devenir, et nous faisons d'importants investissements dans la recherche-développement.»
Technologies Eicon offre une large gamme de produits de connectivité tels que des passerelles à protocoles multiples, des mini-routeurs et des émulateurs SNA. L'entreprise travaille en étroite collaboration avec IBM, Microsoft et Novell afin d'assurer la compatibilité de ses produits. De plus, quelques-uns des plus grands fabricants de produits de haute technologie, AT&T, NCR, Ericsson, Siemens/Nixdorf et Toshiba, élargissent leurs propres lignes de produits en y intégrant des équipements et des logiciels signés Technologies Eicon. Mais la liste des clients n'est aucunement limitative. En effet, avec l'aide des centres du commerce d'Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada, Technologies Eicon continuera de conquérir de nouveaux marchés.
Suivez l'exemple des entreprises canadiennes qui ont prouvé qu'elles pouvaient se distinguer sur les marchés étrangers. Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada vous offre son aide. **Pour obtenir une brochure sur les programmes et services disponibles, il suffit de communiquer avec InfoExport au numéro 1-800-267-8376.**
«RÉUSSIR...ABSOLUMENT!»
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada
External Affairs and International Trade Canada
Canada

Six marins ukrainiens accusés d'avoir tué sept passagers clandestins

AP
LE HAVRE

■ Six marins ukrainiens du «MC-Ruby», un bateau battant pavillon des Bahamas, ont été inculpés hier notamment de «piraterie et assassinats» sur les personnes de sept ou huit passagers clandestins africains, qu'ils auraient jetés par-dessus bord.

Ce genre d'assassinats en haute mer «pourraient être plus fréquents qu'on ne le croit», a déclaré Marc Gaubert, procureur de la République du Havre, lors d'une conférence de presse.

C'est le témoignage de Kingsley Ofusu, un jeune docker de 22 ans du port de Takoradi, au Ghana, seul rescapé d'un véritable massacre, qui a permis aux 30 policiers havrais chargés de l'affaire depuis vendredi d'établir la chronologie de faits.

Le 21 octobre dernier, alors qu'ils chargent du cacao, huit dockers ghanéens découvrent dans les cales du bateau un passager clandestin camerounais en provenance de Douala, qui les persuade de l'accompagner dans son voyage. Quelques jours plus tard, cinq marins de quart armés les surprennent à la recherche d'eau. Le cauchemar commence.

Frappés à coups de barres de fer, ils seront ensuite enfermés dans un cuve puis abattus d'une balle dans la tête avant d'être jetés à la mer, vraisemblablement au large du Cap Finistère (Péninsule ibérique). Seul, Kingsely parvient à profiter de la pénombre pour échapper à la tuerie, à la différence de son frère, et à se cacher jusqu'au Havre dans une cale pourtant boulonnée par les marins ukrainiens.

Vendredi 6 novembre, il parvient avec difficutés à sortir du bateau avant de se précipiter dans les locaux de la Police de l'air et des frontières (PAF).

Espérant, malgré le vide juridique international, conserver la compétence judiciaire de cette affaire en France, Marc Gaubert a souhaité «que cette affaire fasse du bruit, pour que cessent de telles pratiques».

En effet, les marins ukrainiens, apparemment pour éviter de fortes amendes dans le port d'arrivée, et des ennuis en conséquence, «n'ont pas considéré leurs actes comme graves», selon les enquêteurs havrais.

Au courant de la présence de clandestins sans apparemment connaitre le déroulement des faits, le commandant du navire sera présenté mardi matin devant le juge d'instruction chargé de l'affaire.

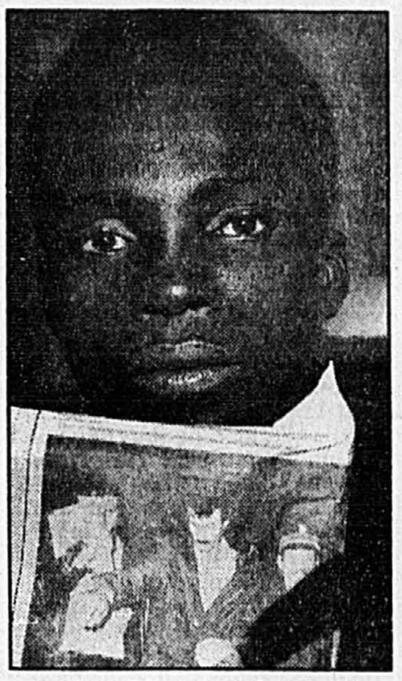

Kingsley Ofusu, seul survivant de l'horrible épisode, montre la photo d'un des accusés telle que publiée par un journal du Havre, hier. PHOTO AFP

AFP *infographie - Laurence Saubadu*

Cauchemar

«J'ai couru sur le navire dans la nuit, les balles sifflaient autour de moi, alors que j'entendais mon frère qui criait pendant qu'on l'assommait pour le jeter à l'eau», a raconté lundi l'unique survivant, le docker ghanéen Kingsley Ofosu.

D'une voix hachée, il a fait le récit de la nuit dramatique au cours de laquelle ses sept compagnons ghanéens ainsi qu'un Camerounais ont été jetés par-dessus bord, trois jours après leur découverte par des membres d'équipage ukrainiens du navire «Mc Ruby».

Le jeune homme, peu marqué physiquement par son épreuve en dehors d'une cicatrice sur le crâne, a précisé que ses compagnons et lui-même avaient embarqué comme passagers clandestins dans la cale du porte-conteneurs chargé de cacao, dans le port ghanéen de Takoradi, le 24 octobre. Il a précisé qu'un homme d'équipage les avait découverts au cours d'une ronde pendant la traversée et leur avait demandé de l'argent.

«Nous lui avons donné 2600 dollars et 300 marks et ils nous ont conduits dans une petite pièce du navire où nous sommes restés prisonniers trois-quatre jours sans manger et uniquement avec trois bouteilles d'eau», a poursuivi le survivant.

A l'issue de cette période, en pleine nuit, des hommes d'équipage leur ont demandé de les accompagner. Sur le pont, ils ont essayé de l'assommer à coups de barre de fer et il s'est enfui en entendant les balles siffler à ses oreilles, alors que son frère et ses compagnons étaient jetés à l'eau, probablement après avoir été tués à coups de barre de fer ou abattus par balles. Le rescapé estime que huit des 24 membres d'équipage ont été impliqués dans ces événements.

Il s'est ensuite dissimulé dans un conteneur de cacao pendant trois nouveaux jours d'angoisse: «deux fois par jour, dit-il, ils venaient pour essayer de trouver ma cachette». Après avoir compris que le navire était à quai au Havre (ouest), il a encore attendu la nuit suivante — celle de vendredi à samedi — pour se glisser hors de sa cachette.

«Arrivé sur les quais, conclut-il, j'ai couru sans me retourner sur 5 kilomètres avant de demander à un passant où se trouvait la police».

JUSQU'À 3 000 $ DE SUBVENTION

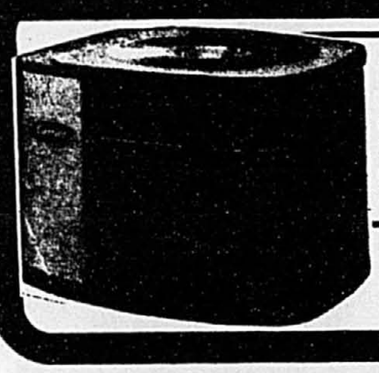

Carrier
THERMOPOMPE 2 TONNES
À compter de 3 295$
RÉDUISEZ VOS FRAIS DE CHAUFFAGE AVEC UNE THERMOPOMPE
POSSIBILITÉ DE FINANCEMENT À 100%
ECO[illegible]CH
733-1414

4 DERNIERS JOURS

RABAIS SEMI-ANNUEL DE 25 % DE BIRKS
SUR COUVERTS EN PLAQUÉ ARGENT REGENCY

"Nous sommes dorénavant plus de deux à table..."

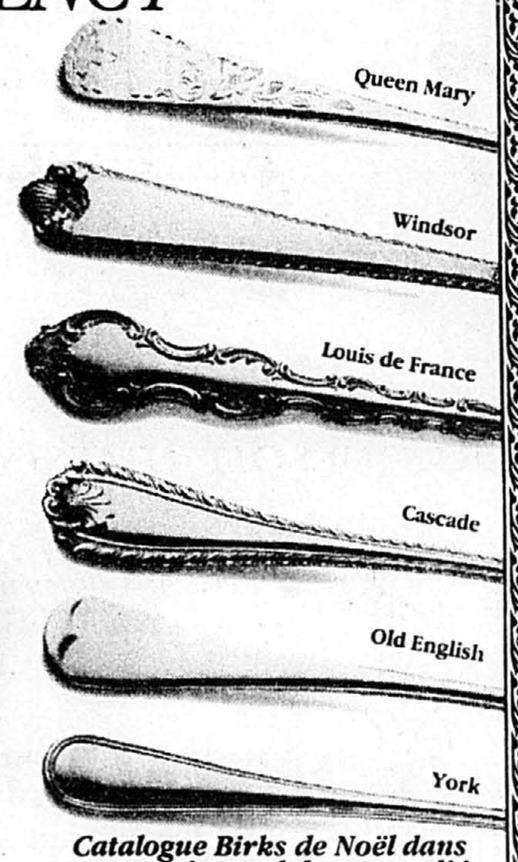

Voici l'occasion inespérée d'épargner sur la collection complète - onze motifs en tout - de couverts et d'ustensiles de service Regency. Chaque pièce est fabriquée à la main dans l'atelier d'orfèvrerie de Birks, gage de qualité inégalée et de beauté durable. Toutes les pièces sont en stock suivi.

Couverts à dîner de 5 pièces
Ord. 126 $, **solde 94,50 $**

RABAIS DE 25 % SUR LES COFFRETS À COUVERTS DE BIRKS

Vaste choix de dimensions et de bois.

Club Prestige de Birks
Sur tout achat de 1000 $ ou plus, vous ne versez que 20 % d'acompte et réglez le solde en six mensualités sans intérêts.

Solde du 13 octobre au 14 novembre 1992

Catalogue Birks de Noël dans votre journal de mercredi !

BIRKS

Les pompiers des usines voisines de Shell et Esso ont été les premiers sur place. PHOTO REUTER

Une explosion dans une raffinerie près de Marseille fait cinq morts

AP
MARSEILLE

■ Cinq ouvriers ont été tués et huit autres blessés — dont un hospitalisé dans un état grave — hier matin lors d'une série d'explosions suivie d'un incendie dans la raffinerie de pétrole Total, située à La Mède, dans la banlieue de Marseille.

Un employé qui se trouvait dans les installations lors de l'accident était toujours porté disparu hier en soirée.

L'explosion s'est produite à 5 h 20 au moment du changement d'équipes. Une première déflagration, suivie de deux autres encore plus violentes — entendues jusque dans les quartiers ouest de Marseille, à 30 kilomètres —, a eu lieu tandis qu'une centaine d'ouvriers se trouvaient sur les lieux.

Dans le village voisin de La Mède, d'importants dégâts ont été enregistrés — plafonds effondrés, vitres brisées et deux pavillons soufflés — mais on ne déplore aucune victime; seules quelques personnes ont été légèrement blessées.

Selon M. René Perronel, le directeur de la raffinerie, un incendie dû à la rupture accidentelle d'une conduite de gaz aurait provoqué l'explosion du réacteur (tour) à «craquing catalytique».

«Quand on a changé, à 5 h, il n'y avait pas d'odeur. Il n'y avait rien», a raconté l'un des employés de l'équipe de nuit, pour qui cette explosion n'a eu aucun signe avant-coureur.

L'explosion s'est produite au centre de la raffinerie, à proximité de la salle de contrôle où travaillaient huit personnes. Cette salle, où se trouvaient la plupart des victimes, appartenant à l'équipe de nuit, a été pratiquement pulvérisée. Sous les décombres les sauveteurs ont retrouvé les corps d'au moins deux des victimes, carbonisées.

Dormez là-dessus.

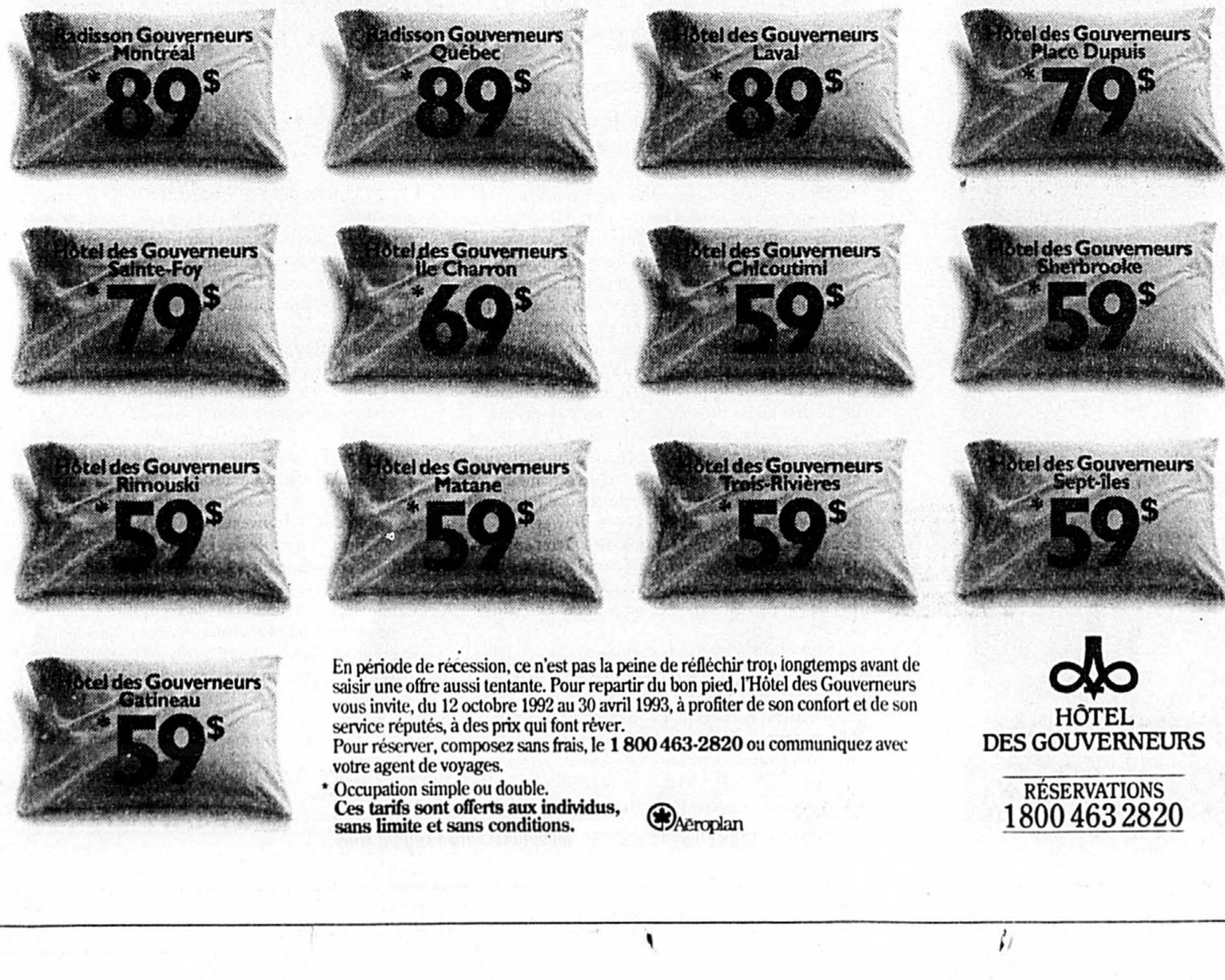

En période de récession, ce n'est pas la peine de réfléchir trop longtemps avant de saisir une offre aussi tentante. Pour repartir du bon pied, l'Hôtel des Gouverneurs vous invite, du 12 octobre 1992 au 30 avril 1993, à profiter de son confort et de son service réputés, à des prix qui font rêver.
Pour réserver, composez sans frais, le **1 800 463-2820** ou communiquez avec votre agent de voyages.

* Occupation simple ou double.
Ces tarifs sont offerts aux individus, sans limite et sans conditions. Aéroplan

HÔTEL DES GOUVERNEURS
RÉSERVATIONS
1800 463 2820

Kantishna, Alaska, 14 habitants. 6 h du matin, -35°C. La veille, vous avez oublié d'éteindre vos phares et le garage le plus proche est à 40 km.

On arrive.

GM PRÉSENTE LE PROGRAMME D'AIDE AUX AUTOMOBILISTES
LE PLUS COMPLET QUI SOIT : L'ASSISTANCE ROUTIÈRE 24 H.

Partout au Canada et aux États-Unis, 365 jours par année, 24 heures sur 24, que vous conduisiez une Pontiac, Chevrolet, Geo, Asüna, Buick, Oldsmobile, ou n'importe quel camion léger Chevrolet ou GMC 93, en cas de pépin, vous pourrez toujours compter sur notre assistance.

- *Pendant 3 ans ou 60 000 km, selon la première éventualité, en appelant un numéro sans frais, vous obtiendrez l'aide d'un conseiller ou du secours sur place, immédiatement.*
- *Nous vous aiderons si vous avez verrouillé vos clefs dans l'auto.*
- *Nous interviendrons si vous avez besoin d'un démarrage-secours parce que la veille, vous avez oublié d'éteindre vos phares.*
- *Nous ferons vos appels importants pour laisser savoir où vous êtes, en cas de panne.*
- *Nous vous ravitaillerons en cas de panne sèche pour que vous puissiez vous rendre au garage le plus proche.*
- *Nous effectuerons sur place, si possible, des réparations mineures comme le changement de la courroie du ventilateur ou des boyaux.*
- *Nous réparerons les crevaisons.*
- *Nous dégagerons votre voiture si elle est enlisée dans la neige ou la boue.*
- *Nous paierons les frais d'hôtel et de repas pour un montant total allant jusqu'à 500 $ si votre voyage est interrompu à la suite d'un bris sous garantie survenant à plus de 250 kilomètres de votre demeure.*
- *Nous établirons l'itinéraire le plus rapide ou le plus agréable pour vos voyages.*
- *Nous fournirons cartes routières et autre information utile pour vos voyages.*
- *Aucun autre programme de ce genre n'est aussi complet, aussi humain, aussi rassurant que l'Assistance routière 24 heures de General Motors. Entre nous, il est peu probable que vous en ayez besoin, mais il est sûr que vous roulerez toujours l'esprit tranquille.*

GM Assistance ROUTIÈRE 24 HEURES

PONTIAC Asüna BUICK CAMION GMC CHEVROLET Geo Oldsmobile

Gilles de Rais enfin réhabilité

Agence France-Presse
PARIS

■ Un tribunal d'honneur a réhabilité, pour l'Histoire, hier à Paris, 552 ans après les faits, le maréchal de France Gilles de Rais, plus connu dans les contes de Perrault sous le sobriquet de Barbe-Bleue.

Convaincu d'assassinats d'enfants, ce compagnon de Jeanne d'Arc dans la bataille d'Orléans avait été exécuté le 26 octobre 1440.

Neuf «sages», siégeant en Cour arbitrale hier après-midi à Paris, au Sénat, ont décidé après une demi-heure de délibéré «de demander au Président de la République de saisir le gouvernement pour que la vérité historique soit rétablie».

Aucune preuve directe

Ayant constaté «qu'aucune preuve directe de culpabilité n'avait été rapportée, que seule l'Inquisition avait jugé de Rais et que la torture avait été largement employée», ils se sont séparés sur un verdict de réhabilitation.

Seul trouble-fête dans ce procès, un artisan vendéen, Michel Fleury, président de la société d'histoire du pays de Rais, s'en est pris à «la sexualité déviante» du maréchal.

Mais la Cour avait fait son choix dès le début des débats, minutés et réglés. «Il s'agit de refaire un procès inique», avait prévenu dès l'ouverture de l'audience, Me Henri Juramy, devenu pour la circonstance président de la Cour.

Procès politique

Le tribunal, en fait, avait été constitué à l'initiative de l'écrivain Gilbert Prouteau, auteur de «Gilles de Rais ou la gueule du loup», qui voulait réhabiliter la mémoire de son héros.

«Nous n'avons aucune qualité pour juger, a reconnu l'un des sages, l'ancien ministre Michel Crépeau, mais le procès de Gilles de Rais est un procès politique rendu par une juridiction politique.»

«La seule position qui soit défendable, a expliqué un autre sage, le professeur Henri Laborit, c'est d'être pour le dominé et l'opprimé.

«Et dans ce cas, c'est Gilles de Rais, qui est opprimé depuis plus de 500 ans.»

L'ordination des femmes divise l'opinion

Associated Press
LONDRES

■ Après 20 ans d'intenses débats, le révérend Nerissa Jones, diacre de paroisse anglicane, espère ardemment que le synode de l'Église d'Angleterre se prononcera mercredi en faveur de la prêtrise des femmes. Elizabeth Miller, salariée d'une organisation caritative et pratiquante assidue, souhaite tout le contraire.

L'attitude de ces deux femmes est caractéristique de la grave crise qui secoue actuellement l'Église d'Angleterre et pourrait lui faire perdre une partie de ses ouailles.

Les divisions se font entendre jusque dans les rangs du gouvernement britannique où le ministre de la Santé, Virginia Bottombey, favorable à l'ordination des femmes, s'oppose au ministre de l'Agriculture et membre du synode, John Gummer.

Quant au primat de l'Église anglicane, l'archevêque de Cantorbéry, George Carey, il est favorable à cette ordination à l'instar de son prédecesseur, Robert Runcie.

À cours d'un vote historique, les 574 membres du synode divisés en trois chambres (évêques, clergé, laïcs) trancheront mercredi sur la question. Une majorité des deux tiers de chaque chambre est requise pour consacrer l'ordination des femmes.

Dans le cas où le synode se prononcerait en faveur de l'ordination, ce vote devrait encore recevoir l'approbation du Parlement et de la reine Elizabeth II avant que les premières ordinations puissent intervenir en 1994.

Selon un sondage réalisé fin octobre pour la BBC, 67 p. cent des fidèles sont favorables à l'ordination des femmes, 22 p. cent contre, 11 p. cent indécis. En outre, 73 p. cent accepteraient une femme prêtre dans leur paroisse tandis que 20 p. cent refuseraient.

Quelque 1350 femmes diacres officient déjà en Angleterre depuis 1986, parmi lesquelles certaines baptisent, marient ou enterrent les fidèles de leur paroisse en raison du manque d'hommes prêtres. Mais, à la différence de 12 des 27 Églises anglicanes autonomes dans le monde (dont les États-Unis), elles ne peuvent célébrer l'eucharistie, donner l'absolution aux péchés ou bénir une assemblée au nom de Dieu.

«Quelle que soit la décision du synode, certaines personnes seront sans aucun doute blessées, estime John Habgood, l'archevêque de York. Quelques-uns pourront trouver le résultat intolérable et devenir fidèles d'une autre Église.»

PATEK PHILIPPE
GENEVE

La montre la plus prestigieuse au monde.

Exclusif chez:
KAUFMANN de SUISSE
BIJOUX ET MONTRES
2195 Crescent, Montréal, H3G 2C1, (514) 848-0595

Joignez l'utile...
Beaucoup d'espace pour 5 passagers!

15 999$
Aérostar 93'
• 5 passagers • Automatique • Air climatisé

À l'agréable!
Du plaisir à la conduite!

1?999$
Aérosport 93'
Prix mystère!
• Groupe d'options sports • Air climatisé • 6 cylindres • Automatique • 5 passagers

Chomedey Ford
FORD
Enfin un concessionnaire qui me comprend!
*Taxes, transport et préparation en sus, rabais ford inclus dans le prix, offre d'une durée limitée.
2455 Curé-Labelle, Chomedey, Laval, 688-9200 (ligne Montréal 332-9756)

LES NOUVEAUTÉS mazda À PRIX ABORDABLES

626 CRONOS
À PARTIR DE 16395$ *
(V-6 optionnel)
*T.T.P. en sus

MX-6 MYSTÈRE 93
$?

À PRIX TOUT AUSSI ABORDABLES

ON PAIERA LE MEILLEUR PRIX POUR LE RACHAT DE VOTRE VOITURE PEU IMPORTE LA MARQUE
92 disponibles À PRIX COUPÉS!

LÀ OÙ LE SERVICE EST EXTRA!
3300, Boulevard Sainte-Marie, Mascouche
Sortie 24 de l'autoroute 25
mazda 474-7000 Mtl. : 497-0800

URGENT
La neige, la glace et le calcium arrivent!

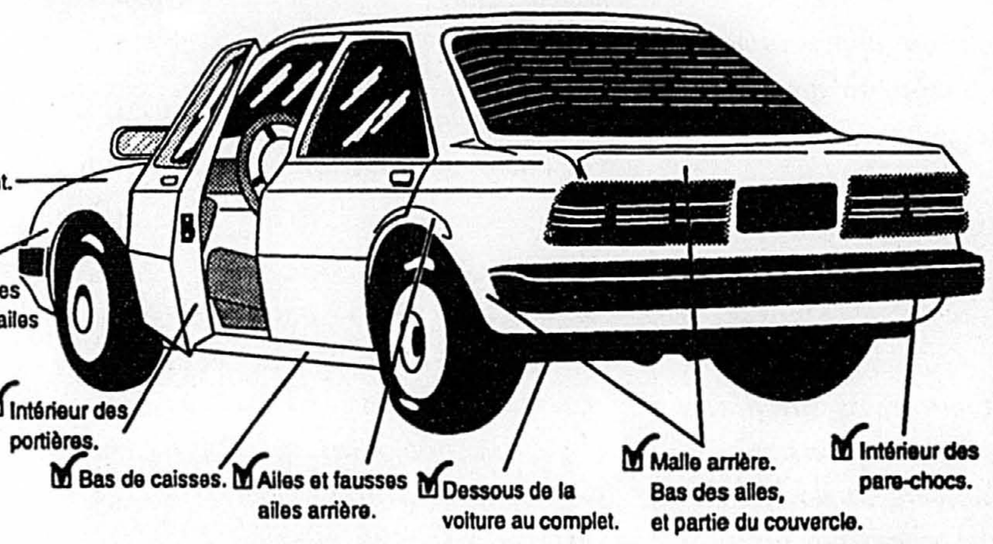

LE CENTRE DE RECHERCHE INDUSTRIELLE DU QUÉBEC
UN PRODUIT MIS AU POINT AVEC L'AIDE DU CRIQ
ANTIROUILLE à l'huile Métropolitain ?

Traitement complet seulement 59,98$ Plus Taxes.

Nos équipements spécialisés permettent de traiter les véhicules en toute saison peu importe la température.

Anjou, 6951, boul. Les-Galeries-d'Anjou.....356-1519
Longueuil, 340, boul. Roland-Therrien.....651-5531
Laval, 600, boul. Saint-Martin Est.....668-9883
Québec.....(418) 687-5660 Lévis.....(418) 833-3411
Région de Trois-Rivières.....(819) 378-8222

Après le traitement cette vignette est apposée!
Antirouille à l'huile Métropolitain 92

EN DIRECT Autour du Monde

EN DIRECT
LES PLUS BEAUX MANTEAUX POUR HOMMES ET FEMMES VENDUS EN DIRECT
MANTEAUX LONGS, 7/8 ET 3/4

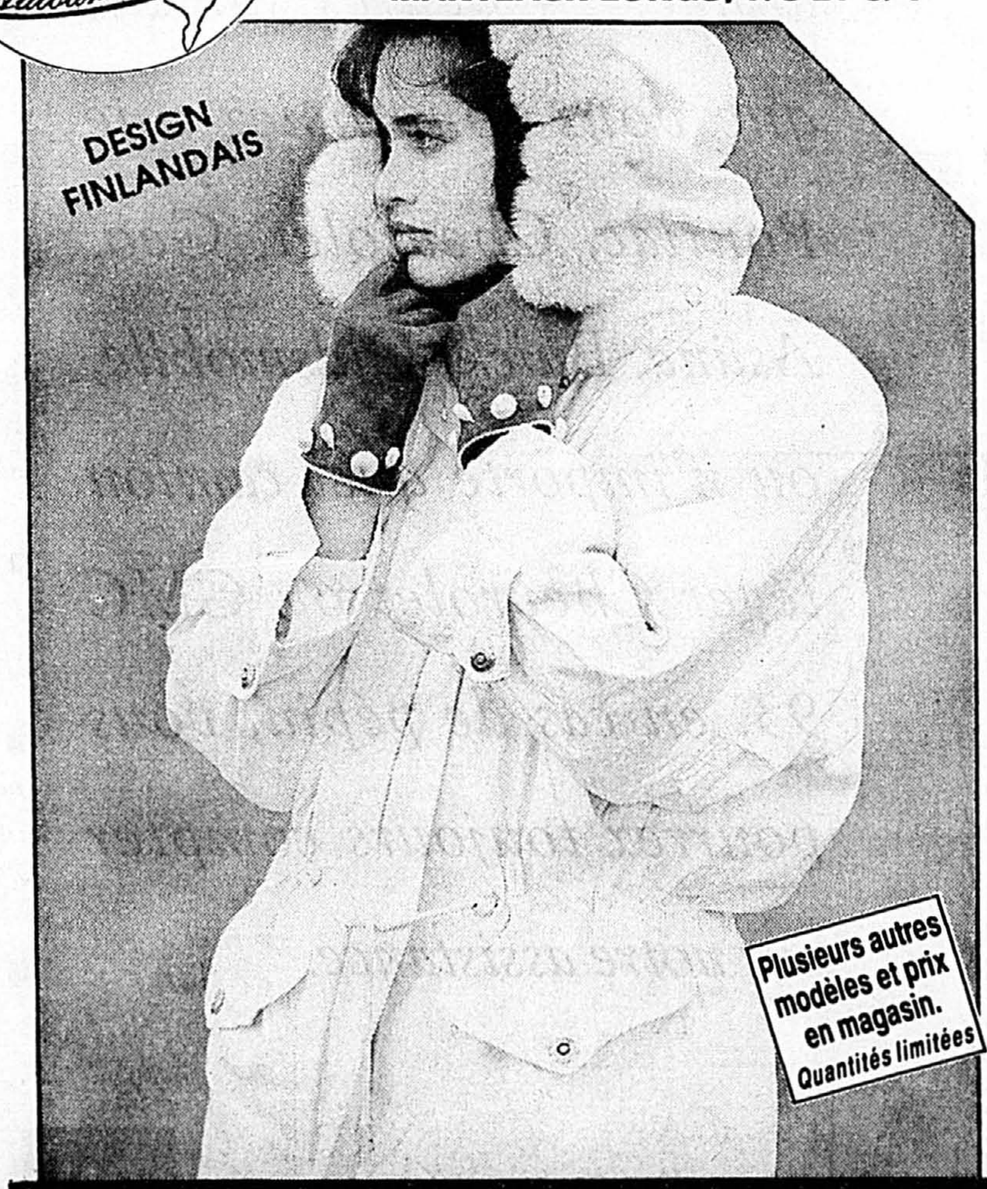

Manteau d'homme long
~~Coût. 450 $~~ 269,99 $
Manteau de femme long, capuchon fourrure
~~Coût. 620 $~~ 369,99 $
Manteau de femme 3/4 garni fourrure
~~Coût. 500 $~~ 299,99 $

40 À 60 % DE RABAIS
SUR LES PRIX DE DÉTAIL SUGGÉRÉS

5395, CHEMIN QUEEN MARY

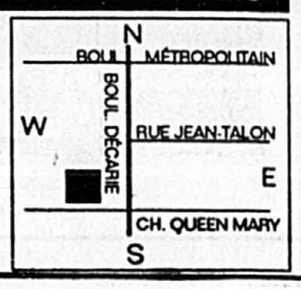

EN DIRECT 485-0718

1851599-422a

Les cégeps souhaitent réagencer les cours obligatoires et à option

La Fédération des cégeps verrait d'un bon oeil la création d'un organisme externe d'évaluation des collèges

PIERRE ROBERGE
de la Presse Canadienne

■ Le contenu des cours et l'attribution des diplômes, entre autres, devraient relever des collèges et non plus du gouvernement, estime la Fédération des cégeps dans un mémoire qu'elle doit défendre en commission parlementaire, mardi à Québec.

L'organisme souhaite également replacer et reformuler ce qui est obligatoire dans tous les cégeps et ce qui peut varier de l'un à l'autre.

«Les cégeps ont l'expertise et la maturité voulues pour assumer plus de responsabilités et d'autonomie. Ils sont prêts à déterminer le contenu des cours, à appliquer une évaluation synthèse et à émettre leurs diplômes», disait lundi en conférence de presse Pierre Leduc, président de la fédération et directeur général du cégep Maisonneuve.

Si le ministère de l'Enseignement supérieur et des Sciences doit demeurer responsable de la définition générale des programmes et les normes, explique M. Leduc, «les cégeps peuvent fixer les moyens que sont les cours».

Un tel changement ne requerrait pas un «déplacement de fonctionnaires», croit-il aussi. En tout cas, «l'actuelle gestion de nos programmes est centralisée (à Québec) et bureaucratisée, ça prend des années quand on souhaite des modifications. Nous sommes déresponsabilisés dans les faits.»

Réagencer

La fédération (46 cégeps dont cinq anglophones) aimerait également réagencer le tableau général des cours: en ramenant les actuels cours obligatoires et complémentaires (à option) à un «noyau» divisé en deux parties.

La première serait commune à tous les programmes dans tous les collèges, la seconde au choix d'une institution donnée, suivant ses objectifs.

La première réunirait «maitrise de la langue maternelle, littérature, connaissance de la langue seconde, perspective historique du savoir et de la culture», lit-on dans le mémoire de la fédération.

Tandis que la seconde comprendrait «valeurs morales et éthiques, enjeux et réalités socio-économiques, culture scientifique et technologique, arts, troisième langue, éducation physique et santé».

On constate que l'éducation physique passe dans la partie au choix d'un cégep donné, alors qu'elle est maintenant parmi les cours obligatoires.

Le décrochage, qui est d'environ 40 p. cent de l'effectif inscrit et dont «certains» évaluent les coûts à 280 millions, ajoute M. Leduc, est dû surtout au manque de savoir des étudiants sortant du secondaire.

Sont vulnérables ceux qui arrivent au cégep avec moins de 150 «unités» (crédits). «Entre 130 et 150 unités, ce n'est pas un vrai service à leur rendre que de les accepter. Ils sont des candidats à l'échec déclarés», indique Pierre Leduc. Or avec le minimum de 130 unités, un cégep doit accepter un étudiant, s'il reste de la place.

Evaluation externe

En parallèle avec une plus grande autonomie, la fédération demande que la future loi de refonte des cégeps amène la création de «deux organismes conseils indépendants» dont le premier, un «organisme externe d'évaluation».

Il serait «composé uniquement de membres extérieurs au réseau collégial», indique le mémoire, avec mission d'accréditer les programmes, évaluer les collèges et l'ensemble du système collégial.

La CEQ est déjà favorable au principe d'un tel organisme, la Fédération nationale des enseignants du Québec (affiliée à la CSN) «ne l'est pas encore», mentionne M. Leduc. «Un tel organisme est nécessaire à notre crédibilité... Et si nous voulons être évalués autrement que par des palmarès publiés dans des périodiques.»

La fédération affirme aussi que la gratuité doit demeurer la règle, pourvu toutefois que la condition d'étudiant ne soit pas permanente. «Il y en a qui durent trop longtemps. Il faut leur envoyer un message pour les inciter à accélérer leurs plans», dit M. Leduc.

Quant au problème du seuil où commence un étudiant prolongé, il «doit se poser en nombre de cours suivis plutôt qu'en termes de temps», précise-t-il.

XEROX

On a inventé une machine à faire du foin.

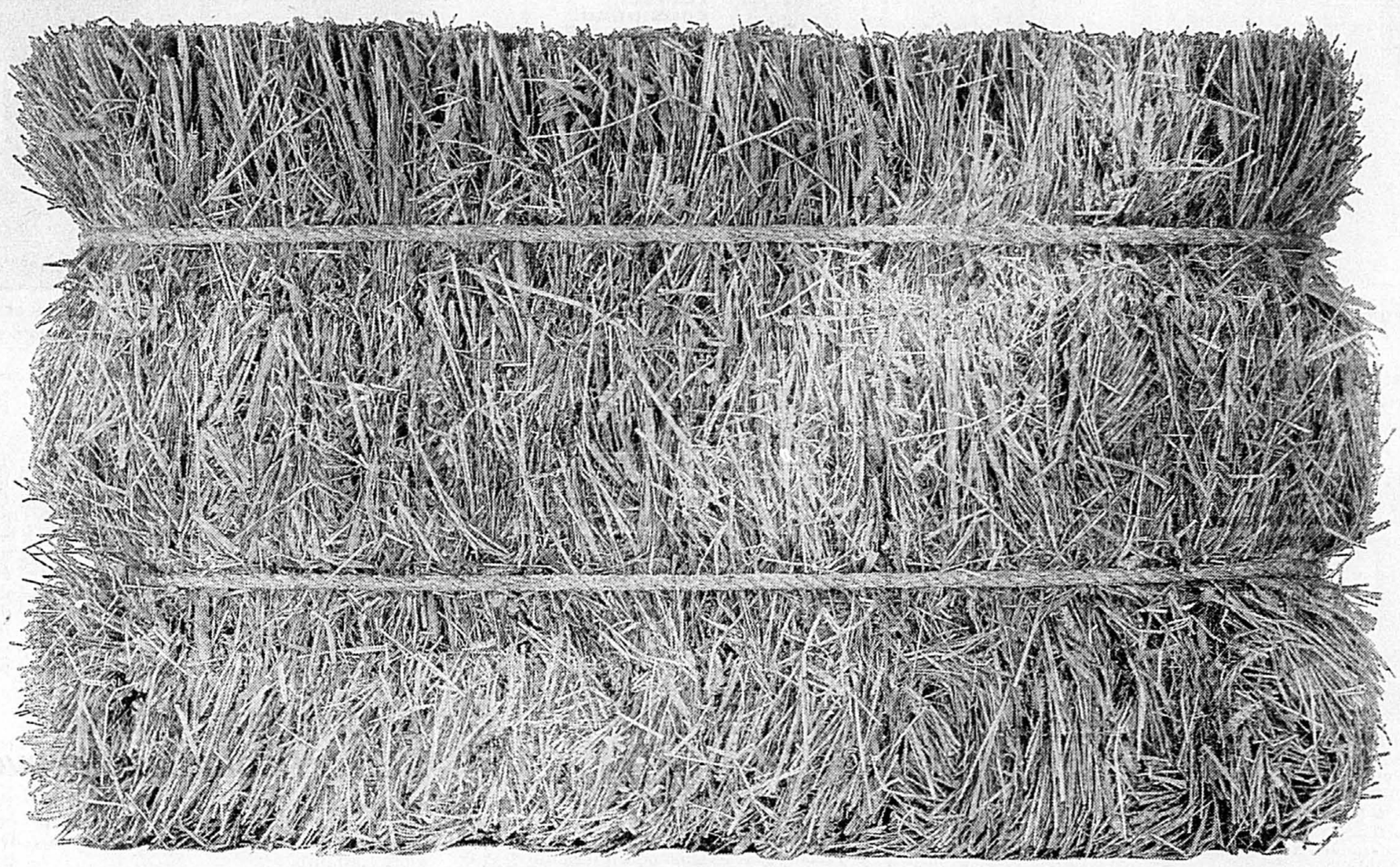

En affaires, chaque minute compte. Cette notion nous a menés au développement d'une imprimante à laser qui réduit au minimum le temps nécessaire à la production de vos documents. Ainsi, vous pouvez choisir entre deux formats de papier différents, sans même vous lever, directement de votre poste de travail.

De plus, sa grande vitesse d'exécution (jusqu'à 13 pages à la minute) et l'impression automatique recto verso vous permettent d'imprimer rapidement et efficacement.

Cet appareil est une des nombreuses solutions que les gens de Xerox vous offrent pour mieux gérer votre temps de travail. Pour en connaître plus sur les solutions Xerox ainsi que sur notre garantie de satisfaction totale, communiquez avec un de nos conseillers en composant le (514) 939-5802 ou le 1 800 661-7111.

Xerox
Les gens de documents.

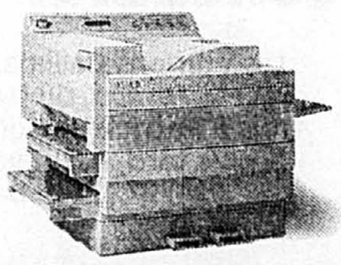

La nouvelle imprimante à laser 4213

XEROX et Les gens de documents sont des marques déposées de XEROX CORPORATION utilisées par XEROX CANADA LTÉE en tant qu'usager inscrit. Xerox 4213 est une marque de commerce de XEROX CORPORATION.

Johane Gagné, surveillante de l'installation d'embouteillage, devant un étalage de bouteilles d'eau de source naturelle NAYA.

UNE ENTREPRISE CANADIENNE QUI FAIT DES PROFITS COMME DE L'EAU

LES BREUVAGES NORA INC. – LAURÉATE DU PRIX D'EXCELLENCE À L'EXPORTATION CANADIENNE 1992

Grâce à son approche commerciale ingénieuse, notamment en devenant le premier fournisseur de bouteilles d'eau non gazéifiée dans les machines distributrices, l'eau NAYA s'est judicieusement placée sur la carte. NAYA, un produit de Les Breuvages Nora Inc. de Mirabel, au Québec, est la seule eau de source naturelle vendue d'un bout à l'autre du pays. L'entreprise est également le deuxième plus important exportateur aux États-Unis d'eau embouteillée non gazéifiée. Grâce à une entente récemment conclue avec Cadbury Beverages N.A., le troisième plus grand producteur d'eaux gazeuses au monde, Les Breuvages Nora obtiennent l'accès au réseau de ventes aux comptes nationaux et à l'infrastructure des sociétés aériennes et d'hôtellerie de Cadbury.

Ce nouveau marché s'ajoute au marché de 6,8 millions de gallons d'eau NAYA vendus en 1990, dont 82 p. 100 à l'exportation. «Notre but ultime est d'exporter l'eau NAYA partout dans le monde, affirme le directeur de l'exportation chez Les Breuvages Nora, Naji Barsoum. Nous voulons devenir d'ici 1995 le chef de file de l'industrie de l'eau embouteillée.»

Des normes de qualité strictes, un emballage innovateur ainsi que des campagnes de commercialisation et de relations publiques dynamiques ont contribué à l'ascension des ventes de NAYA. Pour préserver la qualité NAYA et un bon équilibre en minéraux, l'eau est embouteillée directement à la source, dans une usine entièrement robotisée de 60 000 pieds carrés. L'entreprise fabrique aussi ses propres bouteilles en polyéthylène téréphtalate(PET) totalement recyclables, le type d'emballage écologique qu'elle a lancé en Amérique du Nord.

L'eau embouteillée étant actuellement le segment de l'industrie des boissons qui connaît le plus haut taux de croissance, l'avenir s'annonce prometteur pour Les Breuvages Nora. L'entreprise poursuivra ses méthodes de commercialisation dynamique et continuera de faire appel aux bons services des centres du commerce d'Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada.

Suivez l'exemple des entreprises canadiennes qui ont prouvé qu'elles pouvaient se distinguer sur les marchés étrangers. Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada vous offre son aide. **Pour obtenir une brochure sur les programmes et services disponibles, il suffit de communiquer avec InfoExport au numéro 1-800-267-8376.**

«RÉUSSIR...ABSOLUMENT!»

Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada
External Affairs and International Trade Canada
Canada

Cinéma

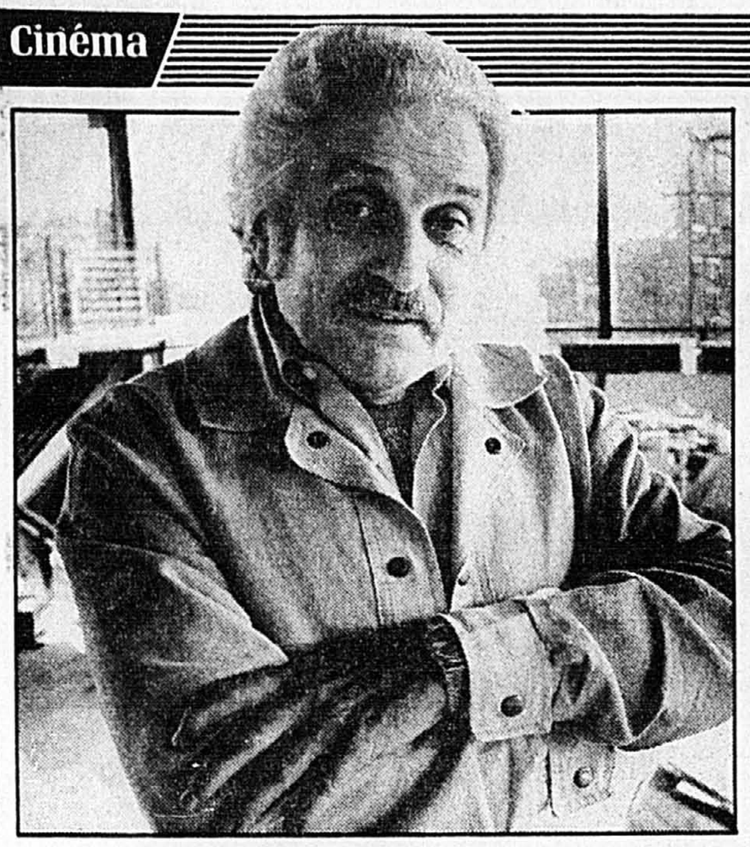

Harry Gulkin en appelle de son congédiement par la Sogic

LUC PERREAULT

Tout le monde savait depuis longtemps que le torchon brûlait entre l'industrie du cinéma et la Société générale des industries culturelles, en particulier son p.-d.g., M. Charles Denis. Le congédiement récent d'un chargé de projets de la Sogic, M. Harry Gulkin, relance le débat avec une vigueur nouvelle. Producteurs, distributeurs, réalisateurs et exploitants de salles sont unanimes à s'élever contre ce renvoi qui a toutes les apparences d'une injustice.

Symptomatique de cette unanimité, la force avec laquelle le président de l'Association des propriétaires de cinémas du Québec, M. Marcel Venne, se porte à la défense de M. Gulkin:

«C'est évident qu'on l'appuie», confiait-il hier au représentant de *La Presse* lorsque joint au téléphone. «On souhaite qu'il soit réintégré le plut tôt possible dans ses fonctions.»

M. Venne qui, comme beaucoup d'autres dans le milieu du cinéma, réclame la démission de M. Denis et qui s'apprête à tenir une conférence de presse en vue de décrier «l'hypocrisie, le mensonge et la fourberie» dont aurait fait preuve la Sogic à l'égard des exploitants de cinémas, précise qu'une lettre d'appui va être émise pour dénoncer «l'injustice de ce congédiement, les raisons futiles évoquées à son propos et la façon singulière dont on s'y est pris».

M. Gulkin, ajoute-t-il, était l'un des seuls employés de la Sogic à être issu de l'industrie, l'un des rares à pouvoir faire état d'une expérience pertinente au sein de la production.

Qui fait quoi...

Cette expérience parait, à bien y penser, la raison majeure de son congédiement, survenu le 3 août dernier. Un prétexte, en fait. Techniquement, la Sogic fait état d'un non renouvellement de contrat. Motif invoqué: la mention, dans la section «Producteurs» du Guide québécois annuel 1992 de la revue *Qui fait quoi*, du nom de M. Gulkin associé à une compagnie de production, Services cinématographiques Jape Inc.

Le premier intéressé s'étonne que cette mention ait pu provoquer le non renouvellement de son contrat:

«Depuis que je suis à l'emploi de la Sogic, soutient-il, je les ai chaque année mis au courant de mes intérêts dans *Bayo*, un film que j'ai produit en 1985 avant que j'entre à leur service. Ma compagnie, Jape, était inactive depuis. Depuis mon entrée à la Sogic, il y a cinq ans, je n'ai jamais détenu quelque intérêt que ce soit, direct ou indirect, dans une autre production cinématographique. Je leur ai d'ailleurs offert de vérifier en détail les registres de ma compagnie mais ils ont refusé.»

Pourtant, le vice-président de la Sogic, M. Robert Brisebois, dans une lettre datée du 30 avril dernier, adressait à l'intéressé une réprimande sévère en apprenant la parution de ladite mention de la compagnie Jape dans *Qui fait quoi*. Il en profitait pour lui faire savoir que son contrat ne serait pas renouvelé le 3 août suivant. Depuis, M. Gulkin n'a jamais pu obtenir de précisions sur les vrais motifs de son congédiement.

Une bonne moyenne...

Il ne prétend pas que ses états de service à titre de chargé de projets de la Sogic lui permettaient d'afficher un dossier parfait. «Comme d'autres, dit-il, j'ai pu faire parfois des erreurs de jugement. Mais, en général, j'ai une bonne moyenne au bâton. J'étais toujours, je dois l'avouer, intéressé dans les projets qui semblaient au début un peu marginaux.»

Certains de ses projets furent refusés, notamment *La liberté d'une statue* d'Olivier Asselin (Prix de la Critique), *La vie d'un héros* de Micheline Lanctôt et *La vie fantôme* de Jacques Leduc. Parmi les films qu'il a pilotés, mentionnons *Being at home with Claude* de Jean Beaudin, *Une histoire inventée* de Marc-André Forcier, *Requiem pour un beau sanscoeur* de Robert Morin, *Jésus de Montréal* d'Arcand...

Reconnu pour sa probité, apprécié dans son travail — tous les témoignages d'appui en font foi — par les créateurs et les producteurs québécois, M. Gulkin voudrait bien comprendre ce qui, subitement, l'a rendu inapte à continuer à oeuvrer comme chargé de projets. Tout ce qu'il demande, c'est de réintégrer son emploi, avec les excuses qui s'imposent et une rétractation complète des accusations formulées contre lui par la Sogic, accusations qu'il juge, naturellement, nonfondées. Il a par ailleurs porté sa cause en appel devant la Commission des normes du travail.

Comme il fallait s'y attendre, personne à la Sogic n'a voulu commenter cette affaire. Toutefois, le procureur de cet organisme, Me Edmund Tobin, a bien voulu préciser à *La Presse* qu'il avait recommandé aux représentants de la Sogic de ne faire aucune déclaration publique tant que la preuve ne serait pas faite devant l'instance décisionnelle.

Et M. Denis?

Entre-temps, des rumeurs circulent à propos d'un départ prochain de M. Denis de la Sogic. Nommé à la tête de cet organisme il y a cinq ans, son contrat arriverait à expiration en décembre prochain. On chuchote depuis quelque temps que le premier ministre Bourassa — sur l'appui duquel il a toujours pu compter — le nommerait à un poste de prestige, certains parlent même d'une mission aux États-Unis.

Quant à son successeur éventuel, un ballon d'essai lancé, assure-t-on dans le milieu, par le ministère des Affaires culturelles lui-même, faisait état de Claude Benjamin, l'actuel président de la Régie du cinéma. Mais les récentes prises de position de ce dernier touchant la censure lui auraient, selon nos sources, définitivement fait perdre l'appui de la profession cinématographique. Parmi les autres noms qui circulent, on mentionne celui de la productrice Aimée Danis.

Il est certain qu'un p.-d.g. issu du milieu ferait beaucoup pour redorer le blason de la Sogic. Ce milieu n'a eu de cesse, ces dernières années, de décrier la Sogic pour son manque de transparence et l'écart de plus en plus grand qui la sépare des forces vives de l'industrie du cinéma.

Télévision

L'erreur judiciaire, est-ce que ça vous fait peur?

LOUISE COUSINEAU

C'est une histoire qui s'est passée il y a très longtemps en France. L'affaire Seznec. L'affaire qui? En allant au visionnement de presse hier matin, j'étais partagée entre deux sentiments contradictoires: un téléfilm qui dure trois heures, sans télécommande pour en sortir. Comme les Français ont le temps! Mais c'est d'Yves Boisset, qui a fait *Le juge Fayard dit le shérif*, un policier que j'ai adoré à l'époque. Un petit juge, joué par Patrick Dewaere, qui allait débusquer une bande de flics pourris, et se faire tuer en passant.

L'affaire Seznec, qui sera diffusé mardi prochain à Radio-Québec, a ravivé un de mes vieux cauchemars: et si j'étais victime d'une erreur judiciaire? En regardant le film — oui, je suis restée jusqu'à la fin, sans me faire prier, même si j'ai trouvé le début longuet — j'ai repensé à Gilles Perron et à Wilbur Coffin. Perron a eu de la chance: on a finalement cru au doute raisonnable dans son cas et il a pu sortir de prison après avoir été condamné pour le meurtre de sa femme. Wilbur Coffin a été pendu pour avoir tué des touristes américains en Gaspésie à l'époque de Duplessis. Bien des gens à l'époque ont cru à une erreur judiciaire.

Mais ce Seznec? Il a été trouvé coupable d'avoir fraudé et assassiné un politicien breton du nom de Quemeneur. Dont le cadavre n'a jamais été retrouvé, et qui aurait même été vu vivant après le «meurtre». Seznec a été déporté en Guyane, dans le bagne que nous a fait connaître Papillon. Il a fini par en sortir 35 ans plus tard. Il avait toujours proclamé son innocence. Il est rentré en France, gracié, mais non innocenté. Il était sur le point d'obtenir un nouveau procès lorsqu'il est mort, renversé par une voiture. Quand le sort s'acharne...

Il a été condamné en 1924. Sa famille n'a jamais accepté sa condamnation. Ses descendants tentent toujours de le réhabiliter.

Le réalisateur Yves Boisset, qui était à la présentation hier, n'est pas sûr lui-même si le héros de son oeuvre est coupable ou innocent. «Je découvrais un indice positif, et tout de suite, j'en découvrais un négatif».

Cela donne une oeuvre prenante, où le spectateur ne sait jamais lui-même à qui il a affaire. La femme de Seznec n'a jamais douté de lui. Mais Seznec avait magouillé dans le marché noir durant la guerre 14-18, c'était un homme d'affaires pas net.

Mais par ailleurs, la police a été au-dessous de tout, refusant de prendre les dépositions des témoins favorables à Seznec. Et un des inspecteurs qui a réussi à le faire condamner, M. Bonny, s'est retrouvé haut-gradé dans la police de Vichy — qui collaborait avec les Allemands — et a été exécuté après la guerre 39-45. Un autre pas net.

Le comédien Christophe Malavoy, qui joue Seznec, raconte de son côté qu'un des handicaps de Seznec, c'est qu'il était plutôt laid et qu'il était bourru. Bref, mauvais pour les relations publiques.

Radio-Québec fera une présentation spéciale le mardi 17 novembre à 20 h. Les Français devront attendre jusqu'à la période des Fêtes pour voir l'oeuvre.

En contrepartie de ce téléfilm, le réseau TF1 prendra une oeuvre d'ici, produite par Robert Ménard — de *T'es belle Jeanne* et *L'Homme de rêve* — et qui sera diffusée en prime time. Le téléfilm de M. Ménard n'est pas encore tout à fait écrit. Mais une oeuvre d'ici à la télé française en heure de grande écoute, ce n'est pas fréquent. On semble se détourner des coproductions avec mélange de personnages français et québécois, pas toujours heureux ou crédibles, pour aller vers le jumelage. Tu prends mon film, je prend le tien. On verra ce que ça donnera.

M. et Mme Seznec (Christophe Malavoy et Nathalie Roussel) dans un téléfilm qui ravivera vos cauchemars sur l'erreur judiciaire.

Divorce chez Spectel: RBO à Radio-Canada avec Alain Simard

Pas besoin de vous faire un dessin: le divorce crée toujours des remous sur le partage des biens. Quand il y a des enfants, c'est pire.

Le divorce d'Alain Simard et de Daniel Harvey, qui étaient auparavant associés dans l'empire Spectel, a posé un dilemme au groupe humoristique Rock et Belles Oreilles. Dilemme qui s'est réglé vendredi dernier: le groupe a opté pour Alain Simard, qui dirige dorénavant L'Équipe Spectra. Daniel Harvey reste toujours le producteur du téléroman *Watatatow* chez Spectel, qui pourrait changer de nom d'ici peu.

Hier, M. Harvey a annoncé qu'il se retirait du projet de RBO qui doit faire sa rentrée télévisée au début de 1994 à Radio-Canada. On se souvient que le printemps dernier, les négociations de RBO avec Télé-Métropole, où le groupe produisait des émissions depuis deux ans, ont été rompues. Depuis la fin d'août, RBO fait de la radio tous les midis au réseau FM de l'empire Mutuel.

Le gérant de RBO, M. Jacques Primeau, a tenu à préciser hier que RBO n'a rien contre Daniel Harvey, avec qui il travaille depuis ses débuts à la télé, mais qu'à tout prendre, RBO préférait suivre l'ancien partenaire de M. Harvey, Alain Simard, qui dirige aussi les destinées du Festival du Jazz et des Francofolies.

Pas moyen de savoir de M. Primeau quelle sorte d'émission fera RBO à Radio-Canada. «Ce sera une série différente de ce qu'on a connu», dit-il.

Plus évasif que ça, tu fais de la politique.

Goncourt: Texaco - Renaudot: La démence du boxeur

Les éditions Gallimard ont renoué hier avec le Goncourt, qu'elles n'avaient pas obtenu depuis sept ans, grâce à *Texaco*, du Martiniquais Patrick Chamoiseau qui a été choisi au deuxième tour par sept voix contre trois à Patrick Besson pour *Julius et Isaac* chez Albin Michel. Le prix Renaudot, décerné quelques minutes plus tard, est revenu aux éditions Grasset pour *La démence du boxeur*, de François Weyergans, au deuxième tour, par six voix contre trois à Bernard Chambaz pour *L'Arbre de vie* aux éditions François Bourin.

Patrick Chamoiseau

Martinique, espérance, amertume

Agence France-Presse

PARIS

Le Prix Goncourt a été attribué à l'écrivain martiniquais Patrick Chamoiseau pour *Texaco*, publié chez Gallimard.

Retraçant plus de 150 ans d'histoire de la Martinique, Patrick Chamoiseau, 38 ans, a écrit ainsi le grand livre de l'espérance et de l'amertume du peuple antillais, une épopée nationale ou un grand poème épique, dans une langue française enrichie du créole.

Le jury du Goncourt, en lui accordant son prix, rend dans ce roman touffu un bel hommage à la francophonie dans sa diversité. Ce prix est doté de 50 F seulement (moins de dix dollars), mais garantit un succès immédiat.

Texaco: le nom évoque la multinationale pétrolière, mais il désigne également le bidonville de Fort-de-France, le dernier en date conquis de haute lutte contre les «békés» (les Blancs) par les chômeurs de la canne à sucre attirés par la ville.

À la tête de cette révolte, une «femme-combat», Marie-Sophie Laborieux, qui existe réellement et qui raconte 150 ans d'histoire antillaise «mêlant le mot vulgaire, le mot précieux, le mot oublié», selon Patrick Chamoiseau.

Entre réalité et fiction

Dans ce roman «entre réalité et fiction», précise-t-il, l'auteur a recueilli scènes de la vie quotidienne, moments historiques, fables créoles, poèmes incantatoires, rêves, récits satiriques.

De 1823 à 1980, des sombres plantations esclavagistes jusqu'au drame contemporain de la conquête des villes, Patrick Chamoiseau livre une épopée aux résonances bibliques, divisée en époques, dont les personnages s'appellent le Christ (l'urbaniste chargé de raser le quartier), sont marchands de légumes et lecteurs de Montaigne.

«C'est le problème de la colonisation que j'ai voulu évoquer, de la conquête de la ville également, et pas seulement de Fort-de-France, mais de toutes les villes du tiers-monde, comme Mexico et Rio, où le problème est identique.»

Ce roman a été salué par la presse et notamment par l'écrivain d'origine tchèque Milan Kundera qui affirmait récemment «Chamoiseau n'a pas fait un compromis entre le français et le créole en les mélangeant. Sa langue, c'est le français, bien que transformé, non pas créolisé (aucun Martiniquais ne parle comme ça, mais chamoisisé).

Celui qui se définit comme un «témoin» est né à Fort-de-France le 3 décembre 1953. Il a fait des études supérieures de travailleur social. Ancien visiteur de prisons, il est actuellement éducateur de jeunes en difficulté.

Patrick Chamoiseau a notamment publié *Chronique des sept misères*, *Solibo-magnifique*, et récemment *Éloge de la créolité*, en collaboration avec Raphaël Confiant et Jean Barnabé.

François Weyergans

Le Woody Allen du roman français

Agence France-Presse

PARIS

On l'a souvent qualifié de «Woody Allen du roman français». L'écrivain d'origine franco-belge François Weyergans, 51 ans, lauréat hier du prix Renaudot pour son neuvième roman *la Démence du boxeur* (Grasset), y raconte avec cocasserie et humour l'histoire d'un vieux producteur de cinéma, Melchior Marmont, qui tire le bilan désabusé et amusé des coups ou uppercuts donnés et reçus.

«Né en même temps que le cinéma», Marmont est connu pour avoir perdu beaucoup d'argent avec ses films. À 82 ans, il a tourné son premier film, *La démence du boxeur*, racontant la vie d'un homme, plus ou moins calquée sur la sienne.

La démence du boxeur, raconte François Weyergans, est «une forme de démence assez rare qui atteint les boxeurs âgés ayant reçu trop de coups sur la tête», «C'est une métaphore de la vie humaine». «Toute vie se passe sur une sorte de ring mental où on est le plus souvent contraint de se battre contre soi-même», affirme le héros.

Clown triste

Front haut très dégarni, regard lunaire derrière d'épaisses lunettes d'écaille, silhouette longue et légèrement voûtée, François Weyergans a l'allure d'un clown triste. Il a débuté en littérature de façon prémonitoire en 1973 avec un roman *le Pitre*, ayant pour héros un psychanalyste.

Weyergans monte ses histoires comme des films. Pas étonnant puisqu'il a également réalisé trois longs métrages, dont *Maladie mortelle* (1975) et *Couleur Chair* (1978).

Aimant placer ses personnages dans des situations cocasses et sauter d'un sujet à l'autre, il a notamment écrit *Macaire le copte* (1981), *le Radeau de la Méduse* (1983), *la Vie d'un bébé* (1986), *Je suis écrivain* (1989).

Cet écrivain cultive le secret. S'il concède qu'il est né en 1941, il refuse d'en dire plus. Les biographes rappellent cependant qu'il est né en Belgique, a été élevé dans le sérail, puisqu'il est le fils du romancier liégeois Franz Weyergans.

Le prix Renaudot est décerné par les critiques littéraires des journaux. «Les prix, ça empoisonne et ça galvanise», a déclaré hier François Weyergans quelques minutes après avoir appris qu'il recevait le Prix Renaudot.

«J'aime le prix Renaudot, car il a une fonction critique, il est fait pour corriger les erreurs du Goncourt et c'est donc un prix plus démocratique et moins grand-messe», a-t-il dit.

«Philosophiquement, je suis contre les prix, je ne vois pas de quel droit on estime qu'une oeuvre est bonne ou pas, mais c'est très bien pour la chose écrite aujourd'hui menacée», a-t-il ajouté.

Il s'est réjoui de toucher grâce à cette distinction un plus grand nombre de lecteurs pour ce livre «grand public par les thèmes», ceux de la vieillesse, du souvenir, de la curiosité toujours éveillée.

Jazz sur le vif en folie à la Maison de la culture Frontenac et à Radio-Canada

ALAIN BRUNET

■ Pourquoi faire tout un plat avec une série de retransmissions de *Jazz sur le Vif*?

— Parce que cela fait en sorte qu'un journaliste comme toi finit par m'appeler et écrire un article à propos de ce qu'on fait. Car sinon, personne n'en parle.

Tiens toi. N'empêche que le réalisateur Daniel Vachon a raison. Étant donné l'impossibilité de traiter toute la matière musicale d'ici, on ne peut faire état à tout coup d'un concert de jazz retransmis par le FM radio-canadien. En ce sens, le regroupement en bloc de concerts retransmis ultérieurement suscite de l'intérêt...

Voilà qui explique la tenue de *Jazz sur le vif en folie*.

À partir d'aujourd'hui, la Maison de la culture Frontenac devient le quartier général de l'émission. Le chanteur **Paolo Ramos**, le groupe **Contrevent**, le pianiste **Oliver Jones**, le chanteur **Densil Pinnock**, le contrebasiste **Normand Guilbeault** ainsi que l'orchestre de **Andrew Homzy** se produiront à cet amphithéâtre jusqu'à dimanche.

Jusqu'à vendredi on retransmettra à 22 h 30 les concerts qui auront eu lieu à 20 h; ce week-end, la retransmission aura lieu toutefois à 22 h.

● **Paolo Ramos**, artiste connu de tout Montréalais le moindrement ouvvert aux arts de nos communautés culturelles, lançait l'an dernier un album avant de partir en tournée en Asie. De retour sur les scènes locales, il poursuit sa démarche samba-funk-rock. Ce soir, Ramos sera accompagné par les frères Yves et Dan Gigon, respectivement batteur et bassiste de la formation depuis belle lurette.

● Demain, jazz de chambre de Québec: **Contrevent**. Le son de cet ensemble a passablement évolué depuis ses débuts — au milieu de la précédente décennie. Le guitariste Marc Vallée, le vibraphoniste-percussionniste François Beausoleil, le bassiste Gérard Paradis, le batteur Charles Paradis et le violoncelliste Russel Gagnon produisent une musique improvisée s'inspirant du jazz, de la musique classique de souche européenne et de différentes formes folkloriques.

● Jeudi, notre **Oliver Jones** national se produit dans son cadre favori: le trio. À l'origine, Ed Thigpen devait se produire avec lui pour ce concert, mais on a dû le remplacer par le batteur montréalais Jim Hillman. L'excellent contrebassite Dave Young sera une fois de plus aux côtés du pianiste.

● Vendredi soir, un nouveau crooner jazz: **Densil Pinnock**, qui se produit régulièrement à Montréal depuis au moins deux ans (Jamaïcain d'origine, il a grandi à Toronto mais vit désormais à Montréal), montera sur scène accompagné d'une formation renforcée: pas moins 17 musiciens accompagneront cet artiste que plusieurs comparent à Nat King Cole. La réponse montréalaise à Hary Connick Jr?

● Samedi, le contrebassiste **Normand Guilbault** (qui a longtemps fait partie des formations de Jean Beaudet et de Yannick Rieu) présente l'alignement le plus récent de son propre ensemble: Mathieu Bélanger aux clarinettes, Tony Gallo aux saxes, Michel Ouellette au trombone et Paul Léger à la batterie.

● On termine le tout par un concert dominical: place au grand orchestre d'**Andrew Homzy**, vénérable professionnel et enseignant de niveau universitaire. Homzy nous prépare certainement quelques pièces insoupçonnées de Duke Ellington, de loin son sujet favori.

PLUS DE 3 000 POINTS OFFERTS, CETTE SEMAINE, DANS La Presse

Si vous êtes membre du CLUB, entrez le code suivant:

07404239

Sinon, composez, à Montréal, le 251-8688 ou, sans frais, le 1 800 563-8688.

CLUB Multi points

Il est strictement interdit de produire (par tout moyen) les codes du CLUB MULTI-OINTS. Seuls les partenaires autorisés peuvent les reproduire. Les contrevenants seront poursuivis. 1991 Le groupe Vidéotron Ltée. «Tous droits réservés»

Pour améliorer la condition des personnes atteintes d'un cancer et leurs proches.

Fondation québécoise du cancer

2075, rue de Champlain
Montréal (Québec)
H2L 2T1
Tél.: (514) 527-2194

cinéspécial MARDIS À 4.25$ DANS CERTAINS CINÉMAS

Certificats-Cadeaux EN VENTE MAINTENANT

CINÉMAS CINÉPLEX ODÉON

POUR INFORMATION, APPELEZ 849-FILM de 11h00 à 22h00

DU 6 AU 12 NOVEMBRE 1992

ASTRE 327-5001 — 9480, boul. Lacordaire
PASSENGER 57 Dolby Stéréo
Sam. et Dim.: 1:00 - 2:45 - 4:30 - 6:15 - 8:00 - 9:45 Sem.: 7:00 - 8:50
Couche tard: Ven.: 11:00 Sam.: 11:30
CONSENTING ADULTS (13 ans) Dolby Stereo
Sam. et Dim.: 1:05 - 3:05 - 5:05 - 7:05 - 9:05 Sem.: 7:10 - 9:10
Couche tard: Ven. et Sam.: 11:00
UNDER SIEGE (16 ans) Dolby Stéréo
Sam. et Dim.: 1:05 - 3:10 - 5:10 - 7:15 - 9:20 Sem.: 7:15 - 9:20
Couche tard: Ven. et Sam.: 11:20
MIGHTY DUCK (G)
Sam. et Dim.: 1:00 - 3:00 - 5:00 Sem.: 7:00
DR. GIGGLES (18 ans) (v. anglaise)
Sam. et Dim.: 7:00 - 9:00 Sem.: 9:00 Couche tard: Ven. et Sam.: 11:10

BERRI 849-FILM — 1280, rue St-Denis
PASSAGER 57 Dolby Stéréo 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30
L'HOMME DE MA VIE (G) MONO 1:30 - 4:00 - 7:10 - 9:15
HÉROS (G) Dolby Stereo (v. française) 1:45 - 7:00 - 9:20
DR GIGGLES (18 ans) Dolby Stereo (v. française) 4:00 - 7:00 - 9:30
BLADE RUNNER (13 ans) (v. française) 1:30 - 3:50 - 9:30
LE CÔTÉ OBSCUR DU COEUR (13 ans) (sous-titres français) 1:30 - 4:15 - 7:10

BROSSARD 849-FILM — Mail Champlain - 6600, boul. Taschereau
LES ESCROCS (G) Dolby Stéréo Dim.: 4:15 - 9:30 Sam. et Sem.: 9:30
M. BASEBALL (G) (v. française) Sam. et Dim.: 2:00 - 7:00 - Sem.: 7:00
M. SAMEDI SOIR (G) Dim.: 1:40 - 4:15 - 7:00 - 9:20 Sam.: 2:15 - 7:00 - 9:20 Sem.: 7:00 - 9:20
HEROS (G) Dolby Stereo (v. française) Dim.: 1:45 - 4:20 - 7:00 - 9:30 Sam.: 2:15 - 7:00 - 9:30 Sem.: 7:00 - 9:30

CARREFOUR LAVAL — 2330, boul. Le Carrefour 849-FILM
COEUR DE COWBOY (G) Sam. et Dim.: 1:30 - 4:00 - 7:05 - 9:25 Sem.: 7:05 - 9:25
M. BASEBALL (G) Dolby Stéréo (v. française) Sam. et Dim.: 1:45 - 7:00 Sem.: 7:00
LES ESCROCS (G) Dolby Stéréo Sam. et Dim.: 4:15 - 9:00 Sem.: 9:00
HEROS (G) Dolby Stéréo (v. française) Sam. et Dim.: 1:35 - 4:10 - 7:00 - 9:30 Sem.: 7:00 - 9:30
M. SAMEDI SOIR (G) Sam. et Dim.: 1:40 - 4:00 - 7:00 - 9:30 Sem.: 7:00 - 9:30
DR GIGGLES (18 ans) Dolby Stéréo (v. française) Sam. et Dim.: 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:35 Sem.: 7:30 - 9:35
RIVER RUNS THROUGH IT (G) Dolby Stéréo Sam. et Dim.: 1:35 - 4:05 - 7:05 - 9:35 Sem.: 7:05 - 9:35

CENTRE-VILLE 849-FILM — 2001, Université, Métro McGill
M. SAMEDI SOIR (G) Sam. et Dim.: 1:00 - 3:30 - 7:00 - 9:25 Sem.: 3:30 - 7:00 - 9:25
JOHNNY CURE DENT (G) Sam. et Dim.: 3:05 - 7:25 Sem.: 3:05 - 7:25
LE DERNIER DES MOHICANS (13 ans) Sam. et Dim.: 1:00 - 5:20 - 9:40 Sem.: 5:20 - 9:40
LES ESCROCS (G) Sam. et Dim.: 1:05 - 3:35 - 7:00 - 9:25 Sem.: 3:35 - 7:00 - 9:25
COEUR DE COWBOY (G) Sam. et Dim.: 1:05 - 3:25 - 7:05 - 9:20 Sem.: 3:25 - 7:05 - 9:20
CONFESSIONS D'UN BARJO (G) Sam. et Dim.: 1:10 - 5:00 - 9:10 Sem.: 5:00 - 9:10
M. BASEBALL (G) (v. française) 3:00 - 7:10
CANDYMAN (13 ans) Sam. et Dim.: 1:10 - 5:10 - 9:10 Sem.: 5:10 - 9:10
OEIL PUBLIC (G) 3:10 - 7:10
THE LAST OF THE MOHICANS (13 ans) Sam. et Dim.: 1:00 - 3:05 - 5:10 - 7:15 - 9:20 Sem.: 3:05 - 5:10 - 7:15 - 9:20
THE BEST INTENTIONS (G) Dolby Stéréo Sam. et Dim.: 1:00 - 4:30 - 8:00 Sem.: 4:30 - 8:00 (sous-titres anglais)
CUIRASSÉ EN PÉRIL (16 ans) Sam. et Dim.: 1:05 - 3:15 - 5:20 - 7:25 - 9:30 Sem.: 3:15 - 5:20 - 7:25 - 9:30

COMMODORE 334-8560 — 5780, boul. Gouin ouest
LÉOLO (13 ans) 2ème film: HOWARD'S END (v. française) 7:00

CRÉMAZIE 849-FILM — 8610, rue St-Denis
M. SAMEDI SOIR (G) Dolby Stéréo Dim.: 2:00 - 4:30 - 7:05 - 9:15 Sam. et Sem.: 7:05 - 9:15

LE DAUPHIN 849-FILM — 2396 est, rue Beaubien
LES MEILLEURES INTENTIONS (G) Dolby Stéréo Dim.: 1:00 - 4:30 - 8:00 Sam. et Sem.: 8:00
CAPITAINE FRACASSE (G) Dolby Stéréo Dim.: 1:30 - 4:00 - 7:00 - 9:30 Sam. et Sem.: 7:00 - 9:30

DÉCARIE 849-FILM — Décarie, sud de Jean-Talon
UNDER SIEGE (16 ans) Dolby Stéréo Dim.: 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30 Sam. et Sem.: 7:30 - 9:30
HERO (G) Dim.: 1:35 - 7:00 Sam. et Sem.: 7:00
CANDYMAN (13 ans) Dim.: 4:05 - 9:20 Sam. et Sem.: 9:20

COMPLEXE DESJARDINS — Basiliaire 1 - 849-FILM
LE VOLEUR D'ENFANT (G) 2:00 - 5:00 - 7:20 - 9:40
LA BELLE HISTOIRE (G) Dolby Stéréo 1:30 - 5:00 - 8:30
APRÈS L'AMOUR (13 ans) Dolby Stéréo 2:00 - 5:10 - 7:20 - 9:30
SUR LA TERRE COMME AU CIEL (G) 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30

CÔTE-DES-NEIGES 6700, Côte-des-Neiges 849-FILM
MR SATURDAY NIGHT (G) Dolby Stéréo Sam. et Dim.: 1:50 - 4:25 - 7:10 - 9:35 Sem.: 7:10 - 9:35
HUSBANDS & WIVES (G) Dolby Stéréo Sam. et Dim.: 1:40 - 4:30 - 7:05 - 9:30 Sem.: 7:05 - 9:30
GLENGARRY GLEN ROSS (13 ans) Dolby Stéréo (v. anglaise) Sam. et Dim.: 2:00 - 4:15 - 7:15 - 9:20 Sem.: 7:15 - 9:20
NIGHT IN THE CITY (G) Dolby Stéréo Sam. et Dim.: 1:50 - 4:20 - 7:00 - 9:25 Sem.: 7:00 - 9:25
A RIVER RUNS THROUGH IT (G) Dolby Stéréo Sam. et Dim.: 1:45 - 4:20 - 7:00 - 9:35 Sem.: 7:00 - 9:35
PASSENGER 57 Dolby Stéréo (v. anglaise) Sam. et Dim.: 1:30 - 3:25 - 5:20 - 7:15 - 9:15 Sem.: 7:15 - 9:15
SNEAKERS (G) Dolby Stéréo Sam. et Dim.: 1:40 - 4:20 - 7:05 - 9:30 Sem.: 7:05 - 9:30

ÉGYPTIEN 849-FILM — 1455, rue Peel
NIGHT AND THE CITY (G) Dolby Stéréo Dim.: 2:00 - 4:30 - 7:00 - 9:15 Sam. et Sem.: 4:45 - 7:00 - 9:15
JOHNNY STECCHINO (G) Dolby Stereo (v.o. avec sous-titres anglais) Dim.: 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:35 Sam. et Sem.: 5:30 - 7:30 - 9:35
WATERLAND (G) Dolby Stéréo Dim.: 1:15 - 3:15 - 5:15 - 7:15 - 9:15 Sam. et Sem.: 5:15 - 7:15 - 9:15

LE FAUBOURG 849-FILM — 1616 ouest, rue Ste-Catherine
A RIVER RUNS THROUGH IT (G) Dolby Stéréo THX 1:30 - 4:00 - 7:00 - 9:20
GLENGARRY GLEN ROSS (v. anglaise) (13 ans) Dolby Stéréo THX 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:35
HERO (G) Dolby Stéréo (v. anglaise) 1:45 - 4:15 - 7:00 - 9:30
HUSBANDS AND WIVES (G) Dolby Stéréo 2:00 - 4:30 - 7:00 - 9:15

LANGELIER — Carrefour Langelier 255-5551
M. BASEBALL (G) Dolby Stéréo (v. française) Sam. et Dim.: 1:00 - 3:05 - 5:05 - 7:05 - 9:15 Sem.: 7:05 - 9:15 Couche tard: Ven. et Sam.: 11:15
LES ESCROCS (G) Dolby Stéréo Sam. et Dim.: 1:00 - 7:00 Sem.: 7:00
CANDYMAN (13 ans) Dolby Stéréo Sam. et Dim.: 3:30 - 9:25 Sem.: 9:25 Couche tard: Ven. et Sam.: 11:20
DR GIGGLES (18 ans) Dolby Stéréo (v. française) Sam. et Dim.: 1:00 - 3:05 - 5:10 - 7:15 - 9:25 Sem.: 7:15 - 9:25 Couche tard: Ven. et Sam.: 11:30
CUIRASSÉ EN PÉRIL (16 ans) Dolby Stéréo Sam. et Dim.: 1:05 - 3:05 - 5:05 - 7:05 - 9:05 Sem.: 7:05 - 9:05 Couche tard: Ven. et Sam.: 11:00
HÉROS (G) Dolby Stéréo Sam. et Dim.: 1:15 - 3:40 - 7:00 - 9:20 Sem.: 7:00 - 9:20 Couche tard: Ven. et Sam.: 11:30
PASSAGER 57 Dolby Stéréo Sam. et Dim.: 1:00 - 2:45 - 4:30 - 6:15 - 8:00 - 9:45 Sem.: 7:00 - 8:50 Couche tard: Ven.: 11:00 Sam.: 11:30

LAVAL 2000 849-FILM — Centre 2000 - 3195 ouest, boul. St-Martin
PASSAGER 57 Dolby Stéréo Dim.: 2:10 - 4:00 - 7:25 - 9:20 Sam.: 2:10 - 7:25 - 9:20 Sem.: 7:25 - 9:20
CUIRASSÉ EN PÉRIL (16 ans) Dim.: 2:15 - 4:20 - 7:05 - 9:10 Sam.: 2:15 - 7:05 - 9:10 Sem.: 7:05 - 9:10

LONGUEUIL 849-FILM — Place Longueuil - 825 o., rue St-Charles
PASSAGER 57 Sam.: 2:00 - 7:00 - 9:00 Dim.: 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30 Sem.: 7:00 - 9:00
DR GIGGLES (18 ans) (v. française) Sam.: 2:10 - 7:15 - 9:15 Dim.: 2:10 - 4:30 - 7:15 - 9:15 Sem.: 7:15 - 9:15

NOUVEL ÉLYSÉE 288-1857 — 35, rue Milton (angle Clark, une rue au nord de Sherbrooke)
LA FENÊTRE Ven., Sam. et Dim.: 1:00 - 5:00 Lun. et Mardi: 3:15 - 7:45 Merc. et Jeudi: 3:30 - 9:30
NUIT ET JOUR Ven., Sam. et Dim.: 3:00 - 7:00 Lun. et Mardi: 9:45 Merc. et Jeudi: 1:00 - 5:00
LES MEILLEURES INTENTIONS (G) Dolby Stéréo Ven., Sam. et Dim.: 1:30 - 5:00 - 8:30 Lun. et Mardi: 1:30 - 5:00 - 8:30 Merc. et Jeudi: 1:30 - 5:00 - 8:30
THE PLAYER (v. française) Ven., Sam. et Dim.: 9:00 Lun. et Mardi: 12:30 - 5:15 Merc. et Jeudi: 7:00

PLACE ALEXIS NIHON — Métro Atwater 849-FILM
DR GIGGLES (18 ans) Dolby Stéréo (v. anglaise) 1:30 - 4:00 - 7:00 - 9:30
CANDYMAN (13 ans) Dolby Stéréo 2:00 - 4:30 - 7:00 - 9:15 Exc. le 11 nov.: 2:00 - 4:30 - 9:15
SNEAKERS (G) Dolby Stéréo 1:45 - 4:15 - 7:00 - 9:30

POINTE-CLAIRE 849-FILM — 6361, Trans-Canadienne
MR BASEBALL (G) Dolby Stéréo (v. anglaise) Sam. et Dim.: 2:15 - 4:40 - 7:15 - 9:40 Sem.: 7:15 - 9:40
SNEAKERS (G) Dolby Stéréo Sam. et Dim.: 1:40 - 4:15 - 7:00 - 9:35 Sem.: 7:00 - 9:35
THE LAST OF THE MOHICANS (13 ans) Dolby Stéréo Sam. et Dim.: 1:35 - 7:00 Sem.: 7:00
MR SATURDAY NIGHT (G) Dolby Stéréo Sam. et Dim.: 4:00 - 9:20 Sem.: 9:20
A RIVER RUNS THROUGH IT (G) Dolby Stéréo Sam. et Dim.: 2:00 - 4:30 - 7:00 - 9:30 Sem.: 7:00 - 9:30
NIGHT AND THE CITY (G) Dolby Stéréo Sam. et Dim.: 1:45 - 4:10 - 7:10 - 9:20 Sem.: 7:10 - 9:20
DR GIGGLES (18 ans) Dolby Stéréo (v. anglaise) Sam. et Dim.: 1:30 - 4:00 - 7:00 - 9:15 Sem.: 7:00 - 9:15

UNE PRÉSENTATION D'INGMAR BERGMAN
Les MEILLEURES INTENTIONS
un film de BILLE AUGUST
MARTINI ALLIANCE VIVAFILM

Sur la terre comme au ciel — Carmen Maura — Marion Hansel — prima

16 ANS + VIOLENCE
Wesley Snipes
PASSAGER 57
version française de PASSENGER 57

HOFFMAN DAVIS GARCIA
HÉROS v.f. de HERO

Un film de JEAN CHARLES TACCHELLA
L'HOMME DE MA VIE
avec MARIA DE MEDEIROS, THIERRY FORTINEAU, ANNE LÉTOURNEAU

A RIVER RUNS THROUGH IT

18 ANS +
DR GIGGLES
EN VERSION FRANÇAISE

LOUEZ UN CINÉMA POUR VOS ASSEMBLÉES TÉLÉPHONEZ AU (514) 374-7440

FAMOUS PLAYERS

CES HORAIRES COUVRENT LA PÉRIODE DU 8 AU 12 NOVEMBRE

INFO-FILM 866-0111 11h à 22h

Daniel Auteuil — Ma vie est un enfer — 13 ANS +
Sur la piste d'un tueur le détective John Berlin n'a aucun indice, aucun suspect et aucun alibi — Jennifer 8 version o. anglaise — 13 ANS +
Un film de PETER JACKSON — LES FEEBLES VERSION FRANÇAISE ET VERSION O. ANGLAISE — 18 ANS +
HELLRAISER III LES LEVRES III — 18 ANS +
D'après le roman de MARGUERITE DURAS — L'amant — version française de: THE LOVER — VERSION FRANÇAISE ET VERSION O. ANGLAISE — 16 ANS +
C'EST ARRIVÉ PRÈS DE CHEZ VOUS — 18 ANS +
D'APRÈS LE ROMAN D'ALEXANDRE JARDIN — THIERRY LHERMITTE CAROLINE CELLIER — Le Zèbre — G

LE PARISIEN 480 Ste-Catherine o. 866-3856
COLLEGE D'ELITE (G) DOLBY 1:00-7:20
C'EST ARRIVE PRES DE CHEZ VOUS (18+) DOLBY 3:20-5:20-9:30
INDOCHINE (G) DOLBY 1:00-4:30-8:00
UN COEUR EN HIVER (G) 12:30-2:40-4:50-7:10-9:20
LE ZEBRE (G) DOLBY 12:50-2:50-4:55-7:00-9:10
MA VIE EST UN ENFER (13+) DOLBY 12:30-2:45-5:00-7:15-9:30
L'AMANT (16+) DOLBY 12:15-2:30-4:45-7:05-9:25
1492 (V.F.) (13) DOLBY 2:00-5:30-8:30

IMPÉRIAL THX 1430 Bleury 288-7102
1492 70MM (13+) DOLBY 12:45-3:30-6:15-9:00

PALACE 698 Ste-Catherine o. 666-6991
PASSENGER 57 (16+) DOLBY 12:25-2:20-4:30-7:00-9:05
UNDER SIEGE (16+) DOLBY 12:40-2:50-5:10-7:25-9:40
CONSENTING ADULTS (13+) DOLBY 12:10-2:20-4:40-7:05-9:20
MIGHTY DUCKS (G) DOLBY 12:15-2:25-4:40-6:50-9:00
HELLRAISER III (18+) DOLBY 12:50-2:50-5:00-7:15-9:30
MEET THE FEEBLES (18+) DOLBY 12:30-2:35-4:50-7:20-9:40

LOEWS 954 Ste-Catherine o. 861-7437
THE LOVER (16+) DOLBY 12:10-2:20-4:35-7:00-9:20
SCHOOL TIES (G) DOLBY 12:15-2:30-4:45-7:05-9:30
JENNIFER 8 (13+) DOLBY 12:45-3:30-6:15-9:00
OF MICE AND MEN (G) DOLBY 12:05-2:35-5:05-7:20-9:40
RESERVOIR DOGS (18+) DOLBY 12:30-2:45-5:00-7:10-9:30

CENTRE EATON 705 Ste-Catherine o. 985-5730
UNDER SIEGE (16+) DOLBY 12:10-2:20-4:30-6:50-9:05
ADULTES CONSENTANTS (13+) DOLBY 12:25-2:35-4:45-7:05-9:20
HELLRAISER III (V.F.) (18+) 1:00-3:00-5:00-7:05-9:15
LES FEEBLES (18+) DOLBY 1:05-3:05-5:05-7:10-9:20
JEU DE PUISSANCE (G) DOLBY 12:20-2:30-4:40
DES SOURIS ET DES HOMMES (G) Tous les soirs 6:55-9:10
I.P.S. (G) 1:30-4:00-6:30-9:00

CINÉMA DU PARC 3575 Ave du Parc 844-9470
PASSENGER 57 (16+) Tous les soirs 7:15-9:10 dim 1:40-3:30-5:20-7:15-9:10
UNDER SIEGE (16+) Tous les soirs 9:15
HELLRAISER III (18+) Tous les soirs 7:20 dim 1:30-3:25-5:20-7:20
CONSENTING ADULTS (13+) Tous les soirs 7:10-9:15 dim 1:10-3:10-5:10-7:10-9:15

DORVAL 260 Ave Dorval 631-8586
JENNIFER 8 (13+) DOLBY Tous les soirs 6:30-9:15 dim 1:00-3:45-6:30-9:15
HELLRAISER III (18+) Tous les soirs 9:20
MIGHTY DUCKS (G) DOLBY Tous les soirs 7:00 dim 12:15-2:25-4:40-7:00
CONSENTING ADULTS (13+) Tous les soirs 7:10-9:25 dim 12:45-2:50-5:00-7:10-9:25
UNDER SIEGE (16+) DOLBY Tous les soirs 7:00-9:20 dim 12:30-2:40-4:50-7:00-9:20

GREENFIELD PARK 519 Boul Taschereau 671-6129
PASSENGER 57 (16+) Tous les soirs 7:00-9:10 dim 1:00-3:00-5:00-7:00-9:10
JENNIFER 8 (13+) Tous les soirs 6:15-9:00 dim 1:00-3:30-6:15-9:00
ADULTES CONSENTANTS (13+) Tous les soirs 6:50-9:05 dim 12:45-2:45-4:45-6:50-9:05

OMÉGA (Longueuil) Mail Maxi Centre 647-1122
HELLRAISER III (V.F.) (18+) Tous les soirs 7:30-9:30 dim 1:00-3:00-5:00-7:30-9:30
1492 (V.F.) (13+) Tous les soirs 8:00 dim 2:00-8:00
JEU DE PUISSANCE (G) Tous les soirs 7:15 dim 1:00-3:05-7:15
LE DERNIER DES MOHICANS (13+) Tous les soirs 9:30 dim 5:05-9:30
CUIRASSEE EN PERIL (16+) Tous les soirs 7:10-9:30 dim 1:00-3:05-5:05-7:10-9:30

LA FIÈVRE DES MARDI 4.25$ SAUF LES JOURS FÉRIÉS

FAMOUS PLAYERS 8 Blvd Hymus (angle St-Jean, Pointe Claire) 697-8095
OF MICE AND MEN (G) DOLBY Tous les soirs 6:30 dim 1:30-4:00-6:30
1492 (V.F.) (13+) DOLBY Tous les soirs 9:05
SCHOOL TIES (G) DOLBY Tous les soirs 7:15-9:35 dim 12:15-2:35-4:50-7:15-9:35
LE ZEBRE (G) DOLBY Tous les soirs 7:10-9:25 dim 12:25-2:40-4:55-7:10-9:25
PASSENGER 57 (16+) DOLBY Tous les soirs 7:00-9:00 dim 1:00-3:00-5:00-7:00-9:00
UNDER SIEGE (16+) DOLBY Tous les soirs 6:50-9:10 dim 12:00-2:15-4:30-6:50-9:10
MIGHTY DUCKS (G) DOLBY Tous les soirs 7:15-9:30 dim 12:30-2:35-5:00-7:15-9:30
HELLRAISER III (18+) DOLBY Tous les soirs 7:10-9:25 dim 12:25-2:40-4:55-7:10-9:25
CONSENTING ADULTS (13+) DOLBY Tous les soirs 7:00-9:15 dim 12:15-2:30-4:45-7:00-9:15

LAVAL 1600 Le Corbusier 688-7776
MA VIE EST UN ENFER (13+) DOLBY Tous les soirs 7:20-9:40 dim 12:30-2:50-5:10-7:20-9:40
PASSENGER 57 (16+) DOLBY Tous les soirs 7:10-9:20 dim 1:00-3:00-5:00-7:10-9:20
UNDER SIEGE (16+) DOLBY Tous les soirs 7:20-9:40 dim 12:40-2:50-5:10-7:20-9:40
LES FEEBLES (18+) DOLBY Tous les soirs 7:00-9:10 dim 12:50-3:00-5:00-7:00-9:10
JENNIFER 8 (13+) DOLBY Tous les soirs 6:50-9:25 dim 1:10-4:00-6:50-9:25
HELLRAISER III (18+) DOLBY Tous les soirs 7:20-9:30 dim 12:50-3:00-5:00-7:20-9:30
1492 (V.F.) (13) DOLBY Tous les soirs 6:10-9:10 dim 12:10-3:10-6:10-9:10
LE ZEBRE (G) DOLBY Tous les soirs 7:00-9:20 dim 1:00-3:00-5:00-7:00-9:20
ADULTES CONSENTANTS (13+) DOLBY Tous les soirs 7:10-9:30 dim 12:40-2:40-4:50-7:10-9:30
HELLRAISER III (V.F.) (18+) Tous les soirs 7:20-9:40 dim 1:00-3:00-5:10-7:20-9:40
CONSENTING ADULTS (13+) DOLBY Tous les soirs 9:15
JEU DE PUISSANCE (G) DOLBY Tous les soirs 7:15 dim 12:40-2:50-5:00-7:15
COLLEGE D'ELITE (G) DOLBY Tous les soirs 7:00-9:10 dim 12:40-2:50-4:50-7:00-9:10

VERSAILLES Place Versailles 353-7680
HELLRAISER III (V.F.) (18+) Tous les soirs 7:15-9:15 dim 1:00-3:00-5:00-7:15-9:15
ADULTES CONSENTANTS (13+) DOLBY Tous les soirs 7:10-9:20 dim 12:50-2:50-5:00-7:10-9:20
JEU DE PUISSANCE (G) DOLBY dim 12:45-3:00-5:00
COLLEGE D'ELITE (G) DOLBY Tous les soirs 7:10-9:25
LES FEEBLES (18+) DOLBY Tous les soirs 7:00-9:15 dim 1:00-3:00-5:00-7:00-9:15
LE ZEBRE (G) DOLBY Tous les soirs 7:10-9:20 dim 12:45-3:00-5:00-7:10-9:20
1492 (V.F.) (13) DOLBY Tous les soirs 6:15-9:10 dim 12:30-3:30-6:15-9:10

CHÂTEAUGUAY 240 Boul St Jean Baptiste 691-2463
PASSAGER 57 (16+) Tous les soirs 7:30-9:30 dim-mar 1:15-3:10-5:00-7:30-9:30
MONSIEUR BASEBALL (G) Tous les soirs 7:15 dim-mar 1:00-3:05-5:10-7:15
CUIRASSEE EN PERIL (16+) Tous les soirs 9:30
HEROS (G) Tous les soirs 7:05 dim-mar 1:15-7:05
LES ESCROCS (G) Tous les soirs 9:30 dim-mar 3:30-9:30
ADULTES CONSENTANTS (13+) Tous les soirs 7:20-9:30 dim-mar 1:15-3:10-5:00-7:20-9:30
SNEAKERS (G) Tous les soirs 9:30
JEU DE PUISSANCE (G) Tous les soirs 7:15 dim-mar 1:00-3:05-5:10-7:15

CONCOURS

Le Prix du Grand Public

SALON DU LIVRE DE MONTRÉAL — La Presse

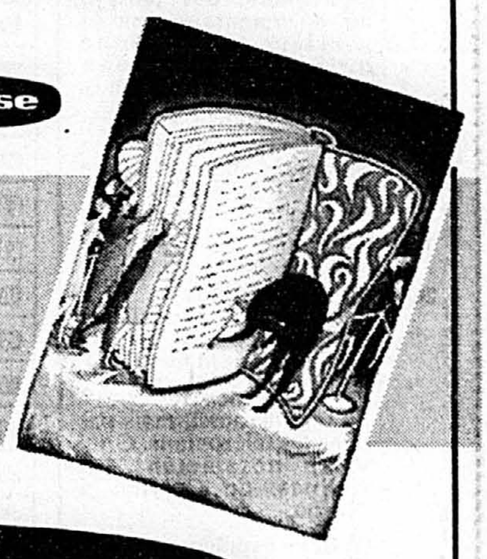

ENFIN NOVEMBRE!

VOUS POUVEZ GAGNER:

● Un bon d'achat de 500 $ échangeable à la librairie de votre choix.

● Un des 10 bons d'achat de 50 $ échangeables à la librairie de votre choix.

GRATUIT ! Ce coupon peut être échangé aux guichets de vente de la Place Bonaventure contre un laissez-passer gratuit les jeudi 12 novembre, de 17 h à 21 h et vendredi 13 novembre, de 9 h à 21 h.

POUR PARTICIPER:
● Remplissez le coupon de participation ci-joint et déposez-le au Salon du livre de Montréal. ● Les règlements du concours sont disponibles au Salon du livre de Montréal et à La Presse. ● La valeur totale des prix offerts est de 1 000 $. ● Le prix du public sera décerné le dimanche 15 novembre 1992 à 16 h à la Place Alcan/Hydro-Québec du Salon. L'auteur élu recevra une somme de 1 000 $ accordée par La Presse.
Les règlements sont disponibles aux bureaux du Salon du livre de Montréal.

VOTEZ POUR VOTRE LIVRE PRÉFÉRÉ

1. A toi Richard	Richard Garneau	Stanké	
2. L'enfant chargé de songes	Anne Hébert	Seuil	
3. L'Obéissance	Suzanne Jacob	Seuil	
4. L'Orgre de grand remous	Robert Lalonde	Seuil	
5. Histoire de Montréal	P.A. Linteau	Boréal	
6. La lumière des oiseaux	Pierre Morency	Boréal	
7. Mes premiers Ministres	Claude Morin	Boréal	
8. Soleil Noir	Paul Ohl	Québec/Amérique	
9. Les Ailes du Destin	Francine Ouellette	Libre Expression	
10. Avant de m'en aller	Mario Roy	Art Global	
11. Douze coups de théâtre	Michel Tremblay	Leméac	
12. Bois de Marée	Gilles Vigneault	De l'Arc	

Mon choix est (numéro)
NOM
AGE
ADRESSE
APP
VILLE
CODE POSTAL
TÉL.

SALON DU LIVRE DE MONTRÉAL — La Presse

A1E59186

UNE ESCAPADE ROCK.DÉTENTE SUR

HONG KONG

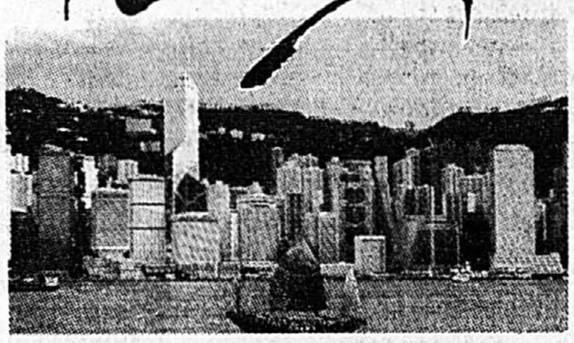

Envolez-vous vers Hong Kong

grâce à CITÉ 107,3 FM ROCK • DÉTENTE La Presse

À GAGNER :

2 FORFAITS POUR DEUX PERSONNES À

Hong Kong

incluant transport aérien aller et retour Montréal/Vancouver avec Air Canada et Vancouver/Hong Kong avec Cathay Pacific, hébergement et guide sur place.

Air Canada CATHAY PACIFIC Kowloon Shangri-La HONG KONG

Pour participer:
- Écoutez CITÉ ROCK.DÉTENTE.
- Du lundi au vendredi, jusqu'au 13 novembre, à sa chronique voyage, tous les matins à 8 h 12, Lio Kiefer vous pose une question sur cette magnifique destination qu'est Hong Kong.
- La réponse à cette question est dans La Presse chaque jour.
- La troisième personne à nous appeler au 790-0107, avec la bonne réponse, obtient automatiquement une chance au tirage des 2 forfaits-voyages.

ATTENTION!
Si la personne gagnante du jour est de plus abonnée à La Presse, c'est deux chances au lieu d'une qu'elle obtient au tirage final.
- Ce tirage au sort se fera au cours d'un souper chinois auquel seront invités les dix finalistes, au restaurant TUNG AH.
- La valeur totale approximative des prix est de 9736 $.
- Les règlements du concours sont disponibles à Cité Rock.Détente et à La Presse.

Ce concours est présenté en collaboration avec:

p0000122;b17

Les Filles de Caleb à la télé française: un coup de poker

RENÉ VIAU
collaboration spéciale
PARIS

■ Sous le titre d'*Emilie — La Passion d'une vie*, la série complète des vingt épisodes des *Filles de Caleb* sera diffusée en «prime time» tous les mardis à 20 h 45 à partir du 1er décembre sur le réseau France 3.

«Il était temps d'ouvrir notre grille aux produits francophones et particulièrement aux productions du Québec», note M. Raymond Vouillamoz, directeur des programmes de France 3. Principal artisan de l'achat par une télévision française des *Filles de Caleb*, il avoue cependant que malgré le très fort succès de la série au Québec, la décision de programmer en France ces 20 épisodes de ce feuilleton télévisé à une telle heure de forte audience était «risquée». «Il est sûr que je suis très optimiste.

Mais c'est aussi un coup de poker». On se souvient des maigres résultats enregistrés par les feuilletons québécois pourtant très écoutés au Québec comme *Lance et Compte*, dont M. Vouillamoz, à l'époque était l'un des coproducteurs au sein de la Télévision Suisse Romande où il travaillait alors.

La post-syncho

Cette fois-ci, les difficultés «d'adaptation» ont été évitées car la série a été doublée à Montréal avec les comédiens qui en sont les interprètes. Il s'agissait là d'une exigence des Québécois qui sont très chatouilleux sur le sujet à la suite du contentieux récent avec les Français sur la post-synchronisation.

«De cette façon chacun fait un bout de chemin», de commenter M. Vouillamoz. Et il est vrai, que la série peut paraître très authentique ainsi puisque les acteurs ne se sont pas doublés eux mêmes en «français international» sans pourtant proposer des dialogues trop québécois pour l'oreille française.

«Les Québécois doivent être conscients qu'il est primordial, à une heure de grande écoute comme celle-là, que nos auditeurs ne fassent pas trop d'efforts afin de comprendre ce qui se dit». Selon lui, non seulement la série propose-t-elle un ton différent mais encore l'écriture résolument télévisuelle de ce feuilleton, tourné en vidéo, est relativement nouvelle en France où une majorité des productions de ce type demeure trop proches du cinéma. *Émilie* correspond bien, en outre, au profil de l'auditoire d'une chaine à vocation «régionale» comme France 3 dont la pénétration se fait davantage sur l'ensemble de la France qu'à Paris.

Après Tintin

Tandis que sur France 3, *Émilie* tentera de séduire les téléspectateurs, deux films lui feront une rude concurrence sur les deux principales chaines concurrentes.

Un très fort cachet romantique. Un attrait pour toute famille. La description romancée de temps difficiles en cette période de récession mais avant tout un scénario aux rebondissements très fertiles. Voilà pour Fabienne Gerles, d'Alliance International, distributeur de la série québécoise, les atouts majeurs d'*Émilie* où «l'effet exotique» risque également de jouer.

«En même temps, le public français devrait aussi se reconnaitre dans cette très belle histoire de femmes qui met en jeu la passion d'une institutrice. C'est aussi très proche de nous». Selon elle, cette première diffusion permettra de savoir si France 3 achètera la suite des aventures de la fougueuse maitresse d'école, interprétée par Marina Orsini qui vient d'être tournée.

La série des *Les filles de Caleb* a été vendue dans plus de 20 pays y compris l'Allemagne, l'Espagne, le Portugal, l'Islande, Israël, l'ex-Yougoslavie, en Afrique et dans plusieurs pays d'Asie. Des négociations sont en cours avec le Japon et l'Italie.

Diffusée à la télévision suisse le dimanche soir depuis le 25 octobre, *Emilie* y affiche une bonne progression. L'émission sur France 3 aura le pari difficile de remplacer *Tintin* programmé auparavant. «À cette heure, nous tenterons avec *Émilie — La Passion d'une vie*, de faire mieux que les 20 pour cent des parts de marché de *Tintin*, ce qui représente quatre à cinq millions de téléspectateurs», espère M. Raymond Vouillamoz de France 3.

CE SOIR

Le difficile métier de parent. Conclusion de la série sur les enfants.
COMMENT ÇA VA?

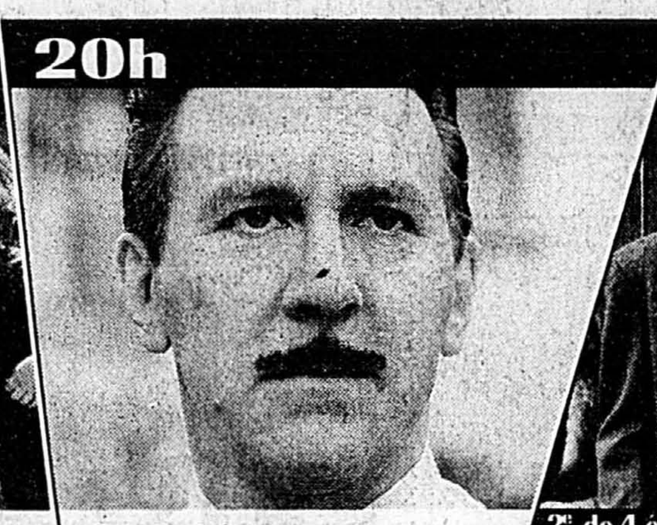

Attaqué de toutes parts, Urbain Blondeau garde la tête froide.
MONTRÉAL P.Q.

Ouvrez l'album de famille des téléromans québécois.
RESTEZ À L'ÉCOUTE

SRC TÉLÉVISION

Votre soirée de télévision

La Presse

CHOIX D'ÉMISSIONS
par Louise Cousineau

18:30 35 — Sonia Benezra
Invités: Clémence Desrochers, qui parlera du documentaire sur sa carrière à l'affiche demain soir, Jean Lapointe et Denis Bouchard.

19:30 2 — Comment ça va?
Comment maintenir une bonne relation avec ses enfants? Question essentielle pour les parents.

20:00 2 — Montréal P.Q.
Les relations de Joëlle et de Leonardo vont faire du grabuge dans la famille.

10 — Le Match de la vie
La famille aussi, mais pas dans les téléromans. On y verra notamment les Gélinas, de Gratien à Mitsou.

33 57 — Frontline
Pourquoi y a-t-il augmentation des agressions sexuelles? Cette émission de grande qualité fera le point.

21:30 17 — «La vie a du charme»
Un documentaire sur l'auteur québécois Réjean Ducharme où vous ne le verrez pas, puisqu'il déteste se montrer, mais où vous ferez connaissance avec ses oeuvres.

	18 h 00	18 h 30	19 h 00	19 h 30	20 h 00	20 h 30	21 h 00	21 h 30	22 h 00	22 h 30	23 h 00	23 h 30
2	Montréal ce soir		Marilyn	Comment ça va?	Montréal P.Q.		Restez à l'écoute		Le Téléjournal	Le Point (22h25)	La Météo / Sports	Millefeuille (23h20)
3	The News		CBS Evening News	Murphy Brown	Rescue 911		Movie: Sinatra				The News	Forever Night
5	News 5	NBC Nightly News	Jeopardy!	Wheel of Fortune	Quantum Leap		Reasonable Doubts		Dateline NBC		Nightly News on 5	Tonight Show (23h35)
6	Newswatch		On The Road Again	Market Place	The Fifth Estate		CBC Prime Time News		Adrienne Clarkson Presents		Mini-Série: Bangkok Hilton (2e de 6)	
7	Le TVA	Jeopardy	Chambres en ville		La Misère des riches II		Match de la vie: La famille		Ad Lib		Le TVA	Sports
8t	Le TVA	Jeopardy	Chambres en ville		La Misère des riches II		Match de la vie: La famille		Ad Lib		Le TVA	Sports
8	Newsline		Wheel of Fortune	Jeopardy!	Rescue 911		Roseanne	Room For Two	Law And Order		CTV National News	Nightline / Win TV
8	Eyewitness News	ABC World News	Wheel Of Fortune	Jeopardy!	Full House	Hangin' With Cooper	Roseanne	Coach	Going to Extremes		Eyewitness News	Nightline
9	Montréal ce soir		Marilyn	Comment ça va?	Montréal P.Q.		Restez à l'écoute		Le Téléjournal	Le Point (22h25)	Météo / Estrie	Cinéma (23h35)
10	Le TVA	Jeopardy	Chambres en ville		La Misère des riches II		Match de la vie: La famille		Ad Lib		Le TVA	Sports
12	Pulse		Entertainment Tonight	Fighting Back	Quantum Leap		Roseanne	Room For Two	Law And Order		National News	Pulse
13	Montréal ce soir		Marilyn	Comment ça va?	Montréal P.Q.		Restez à l'écoute		Le Téléjournal	Le Point (22h25)	La Météo / Sports	Millefeuille (23h20)
17	Passe-Partout	Téléservice		Feu vert	Monde en mouvement		Rideau			Téléservice (R)		Médecine apprivoisée
22	Newscenter 22	ABC World News	Star Trek: The Next Generation		Full House	Hangin' with Cooper	Roseanne	Coach	Going to Extremes		Newscenter 22	Nightline
24	Polka Dot Door	Join In!	Today's Special	The Global Family	The Science Edition		Treads Of Hope		Human Edge		Imprint	
33	The MacNeil / Lehrer Newshour		Business Report	Crossroads	Nova		Frontline: Monsters Among Us		Street Smarts: How To Avoid Being A Victim		The Suburbs	
35	La Guerre des clans	Sonia Benezra		Coup de Foudre	Cinéma: L'Espion Bionique				Courage au coeur	Le Grand Journal	Sports Plus	Sports Plus Extra
57	Itn World News	Business Report	The MacNeil / Lehrer Newshour		Nova		Frontline: Monsters Among Us		A Six Voice Home		Eastenders	Masterpiece Theatre
15	Nord Sud	Chiffres et lettres	Journal télévisé	Vision 5 (19h35)	Temps présent		Frou-Frou		Voyage en Nunavik	Spécial cinéma		Embarquement porte 1
20	Musique Vidéo	Fax: l'InfoPlus	Flashback		Musique Video		Rock en bulle	Perfecto	Musique Vidéo			
FC	The Hidden Room Trilogy (18h15)			Strictly Business			Collision Course			Hangin' With The Homeboys (22h45)		
RDS	Sport Première	Sports 30	Omnium de quilles		Grand Chelem de la PGA						Sport 30	Tennis Extra
SE	Le Feu Follet (18h25)				Freejack			Pulsions Fatales			L'Assassin jouait du trombone (23h20)	

● Changement de dernière heure.

VOUS POURRIEZ GAGNER LOS ANGELES.

Concours OÙ LA L.A. Los Angeles CFCF 12

À GAGNER!
Le grand prix Où LA L.A.
- Deux billets en première classe pour Los Angeles sur les ailes d'Air Canada.
- Séjour d'une semaine à l'Hôtel Peninsula, Beverly Hills.
- 12 000 $ comptant.
- Une invitation spéciale «premières loges» sur le plateau de America's Funniest Home Videos.

À FAIRE!
1 Aujourd'hui: identifiez la question qui apparaît dans cette annonce. 2 Ce soir: regardez l'émission-vedette ci-contre, à l'antenne de CFCF 12, pour découvrir la réponse à la question. 3 Demain: écoutez CKMF 94,3 ou CHOM 97.7 entre 7 h et 8 h ou entre 16 h et 17 h pour donner votre réponse par téléphone. 4 CKMF et CHOM nommeront quotidiennement chacune deux finalistes qui recevront deux sweat-shirts de l'émission-vedette, édition spéciale, ainsi qu'une invitation au tirage du GRAND PRIX OÙ LA L.A. qui aura lieu au Hard Rock Café.

Comment gagner 12 000$ comptant et plus encore!

À REGARDER!
Entertainment Tonight.
ce soir à 19 h.

À SAVOIR!
Qu'y a-t-il d'inhabituel dans le rôle de Van Damme dans Hard Target?

Merci aussi à: La Presse CKMF 94,3 Air Canada Hard Rock Café chom 97.7 fm

Les détails et règlements complets du concours sont disponibles, sur demande, aux bureaux de CFCF 12, 405 avenue Ogilvy, Montréal (Québec), entre 10 h et 17 h du lundi au vendredi. Le concours se termine le 26 novembre 1992 et s'adresse aux personnes agées de 18 ans et plus.

Des éditeurs de littérature générale fondent un nouveau regroupement

PIERRE VENNAT

■ À la veille du Salon du livre de Montréal, le monde du livre est en pleine ébullition: neuf importantes maisons d'édition du Québec, spécialisées dans la littérature générale, annonceront demain la naissance officielle d'un nouveau Regroupement d'éditeurs québécois de littérature générale, de façon à forcer la nouvelle Association nationale des éditeurs de livres à les mieux représenter.

Si leurs doléances n'étaient pas écoutées, ce Regroupement pourrait aller jusqu'à fonder une association parallèle à l'ANEL.

Formée il y a un peu plus d'un an l'Association est née de la fusion des deux organismes alors existants, celui qui regroupait les éditeurs de littérature générale et celui qui regroupait les éditeurs du domaine scolaire.

Comme certaines maisons d'édition se spécialisaient dans les deux secteurs et que de toute façon, plusieurs autres estimaient que du nombre jaillit la force, les deux organismes décidèrent de fusionner et de là naquit la nouvelle Association nationale des éditeurs de livres qui entra officiellement en fonction le 1er janvier dernier avec à sa tête Raymond Vézina, un éditeur qui vient du domaine scolaire.

C'est apparemment parce qu'ils se sentent à l'étroit dans une association où le secteur scolaire serait omniprésent que l'ancien ministre des Affaires culturelles, Denis Vaugeois, des Éditions du Septentrion; Alain Stanké, pdg des Éditions qui portent son nom; et Lise Bergevin, des Éditions Leméac ont décidé de lancer ledit Regroupement et de convoquer la presse demain, à l'hôtel Bonaventure, juste en haut d'où se tiendra, à compter de jeudi, le Salon du livre.

On sait déjà qu'outre les maisons ci-haut mentionnées, ce regroupement rassemble déjà plusieurs éditeurs parmi les plus importants au Québec, dont Art Global, Boréal, Guernica, les Herbes rouges, Libre Expression et les Presses de l'Université Laval.

Michel Tremblay ajoute à sa collection de prix

■ La valse des prix littéraires québécois est commencée. Ainsi, le romancier et dramaturge Michel Tremblay a ajouté à la longue liste de prix qu'il a gagnés depuis quelques années, dont le grand prix du public octroyé par *La Presse* au Salon du livre de Montréal il y a deux ans: hier soir, il remportait le prix littéraire du *Journal de Montréal* pour son roman *Marcel poursuivi par les chiens*, publié chez Leméac.

Il y a deux mois, le populaire romancier et dramaturge a été couronné du titre d'auteur le plus aimé des Montréalais dans le cadre d'un concours public organisé à l'occasion du 350e anniversaire de Montréal.

Deux autres auteurs ont été honorés par *Le Journal de Montréal*, la romancière Hélène Rioux, pour *Chambre avec baignoire*, publié chez Québec-Amérique et le poète François Charron pour *L'Intraduisible amour*, aux Écrits des Forges.

Déjà, en fin de semaine, Daniel Sernine remportait le prix 1217 octroyé conjointement par la Foire de Brive et le Salon du livre de Montréal, auquel la Foire est jumelée.

Daniel Sernine sera honoré samedi au Salon du livre où il recevra officiellement son prix.

Il en sera ainsi de Henry Bauchau, écrivain belge, qui recevra jeudi le Prix littéraire Canada-Communauté française de Belgique également au Salon du livre. Et Régine Nantel recevra le prix Angélina Berthiaume-Du Tremblay, octroyé par le Centre Berthiaume-Du Tremblay, en collaboration avec les Quinze, éditeur, pour *Natashquan pays perdu*.

Aujourd'hui, à l'hôtel de ville de Montréal, on décernera le Grand prix du livre de Montréal. Il y a cinq finalistes: la romancière Anne Élaine Cliche (*La Pisseuse*); le poète Gilles Hénault (*À l'écoute de l'écoumène*); le dramaturge Louis-Dominique Lavigne (*Les petits orteils*); la romancière Andrée A. Michaud (*Portraits d'autres modèles*); et Pierre Morency, (*Lumière des oiseaux*).

Jeudi, au Salon du livre de Montréal, ce sera au tour de la ministre de l'Enseignement supérieur, Lorraine Robillard, à remettre ses prix.

Vendredi, toujours au Salon, la *Revue Stop* couronnera les gagnants du Concours Belle gueule de nouvelles.

Dimanche, toujours à l'occasion du Salon du livre, ce sera au tour de *La Presse* de décerner le prix du grand public, tandis que lundi prochain, la valse se terminera avec l'attribution du prix Alvine-Belisle pour la meilleure oeuvre francophone de littérature jeunesse publiée au Canada.

La santé par la B.D.!

Associated Press

PARIS

■ Pour la première fois, un ouvrage *La santé dans les bandes dessinées* (Ed. Frison-Roche) rassemble et commente toutes les images médicales qui foisonnent dans les bandes dessinées depuis leur origine.

À l'affut d'idées nouvelles susceptibles de faciliter la diffusion du message sanitaire, l'Organisation mondiale de la santé, à l'origine du projet, s'intéressait depuis longtemps à l'expression du message par la bande dessinée, très cotée chez les jeunes. Médecins, infirmières, organisations humanitaires, hôpitaux, accidents, maladies; rien n'arrête les auteurs de bandes dessinées.

Mais peut-on réellement se servir de la bande dessinée pour éduquer? Pour beaucoup, son utilisation est vaine tant le message santé est didactique et moralisateur, contrastant avec la spontanéité de la bande dessinée.

«Il ne s'agit pas d'éduquer le lecteur mais, au contraire, de raconter une histoire autour d'un thème qui nous préoccupe», a commenté Philippe Videlier, chercheur au CNRS et co-auteur du livre. «Du coup le message perd son ton rébarbatif et, se confondant avec l'aventure, sert à faire avancer le récit.»

HILTON SOLDE D'HIVER.

CANADA Du 15 novembre 1992 au 12 avril 1993, profitez de tarifs réduits dans nos hôtels Hilton au Canada. En plus des tarifs exceptionnels du solde «Univers d'aubaines», un léger supplément de 30$ vous permet d'obtenir un surclassement dans une suite, dans une chambre luxueuse ou à notre Étage Plus,* selon la disponibilité des chambres à l'arrivée. Les familles apprécieront aussi notre généreux programme familial. Pour obtenir plus de renseignements ou pour réserver, appelez votre agent de voyages ou le service de réservations Hilton au 1-800-HILTONS et demandez notre offre «Univers d'aubaines», code WX.

Hilton Canada présente les tarifs «Univers d'aubaines»

	En semaine (lun, mar, mer, jeu)	Le week-end (ven, sam, dim)
Edmonton Hilton	89$	89$
Halifax Hilton	75$	69$
Montréal Aéroport Hilton	119$	75$
Montréal Bonaventure Hilton	119$	75$
Ottawa Hilton	119$	89$
Québec Hilton	89$	75$
Saint John (N.B.) Hilton	79$	75$
Toronto Airport Hilton	95$	74$
Toronto Hilton	95$	75$
Windsor Hilton	75$	75$

Tarif par chambre, pour une nuit. Taxes et services en sus. En vertu du programme familial Hilton, les enfants de tout âge peuvent partager gratuitement la chambre de leurs parents; des restrictions d'occupation maximale peuvent s'appliquer. L'offre est assujettie à la disponibilité des chambres et aux périodes d'interdiction. Les réservations doivent être effectuées à l'avance. Ne s'applique pas aux groupes, aux congrès et aux autres offres promotionnelles. *Aux hôtels participants, selon la disponibilité des chambres à l'arrivée.

Appelez le 1-800-HILTONS pour connaître les autres tarifs spéciaux «Univers d'aubaines» offerts par les hôtels Hilton International participants à travers le monde.

Aéroplan Partenaire Hôtelier

Le Fauteuil gagnant est de retour!

Avec plus de 55 000† prix à gagner incluant 750 forfaits de rêve Club Med pour deux personnes, le Fauteuil gagnant est plus excitant que jamais!

Prenez un vol entre le 12 octobre et le 6 décembre 1992 et vous aurez une chance d'être assis sur le Fauteuil gagnant**. Il y aura un passager chanceux sur chaque vol assuré par Air Canada et ses transporteurs Liaison(MD), partant du Canada durant cette période*. Mettez toutes les chances de votre côté en réservant une place avec nous!

Il y a plus de 55 000 superbes prix à gagner!

- **750 grands prix consistant en un forfait de rêve d'une semaine** pour deux adultes incluant 100 croisières à bord du Club Med 1 et 650 forfaits vacances dans un village Club Med en Floride, en France ou dans les Antilles (valeur approximative au détail de 2 600$ à 5 260$ CAN par couple). Ces forfaits comprennent 250$ CAN en argent de poche par couple (repas et boissons non inclus). Les participants devront répondre correctement à une question réglementaire d'ordre mathématique afin de mériter leur prix;
- **5 000 prix consistant en deux billets d'avion** en Première classe, classe Affaires ou service Hospitalité(MD) (valeur approximative au détail de 1 000$ à 6 000$ CAN par prix);
- **10 000 prix consistant en un certificat échangeable contre un billet gratuit pour la personne qui accompagne** (valeur approximative au détail de 500$ CAN chacun);
- **25 000 prix consistant en un certificat de voyage de 100$ CAN;**
- **et 17 762 prix en milles-bonis Aéroplan(MC)** incluant deux prix de 1 million de milles. Si vous n'êtes pas membre Aéroplan(MC), vous pourrez profiter d'une adhésion gratuite au programme. Selon le Guide du membre Aéroplan(MC), ces milles n'ont aucune valeur au détail.

«Il y a un Fauteuil gagnant sur chaque vol*.»

†70% de tous les prix consistant en des croisières Club Med, des forfaits Club Med et des billets d'avion seront attribués sur des vols d'Air Canada.
Un des deux prix consistant en 1 million de milles Aéroplan(MC) sera attribué sur un vol d'Air Canada.
De tous les certificats de voyage de 100$ CAN et les autres prix consistant en des milles-bonis Aéroplan(MC), 28% seront attribués sur des vols d'Air Canada.

* Advenant le cas où le numéro d'aucun fauteuil chanceux n'est divulgué à bord d'un appareil, pour quelque raison que ce soit, à la seule discrétion du commandant de bord, y compris des considérations de sécurité ou l'annulation du vol, aucun prix ne sera attribué à l'égard de ce vol ni aucun tirage effectué subséquemment afin de remédier à cette situation.

** Sous réserve du règlement.

Vous pouvez vous procurer le règlement complet de cette promotion à l'adresse ci-dessous. N'oubliez pas de joindre à votre demande une enveloppe déjà affranchie et d'y indiquer l'adresse de retour.

Promotion «Fauteuil gagnant» d'Air Canada, a/s de Promaction 1981, avenue McGill College, bureau 1400, Montréal (Québec) Canada H3A 2Y1

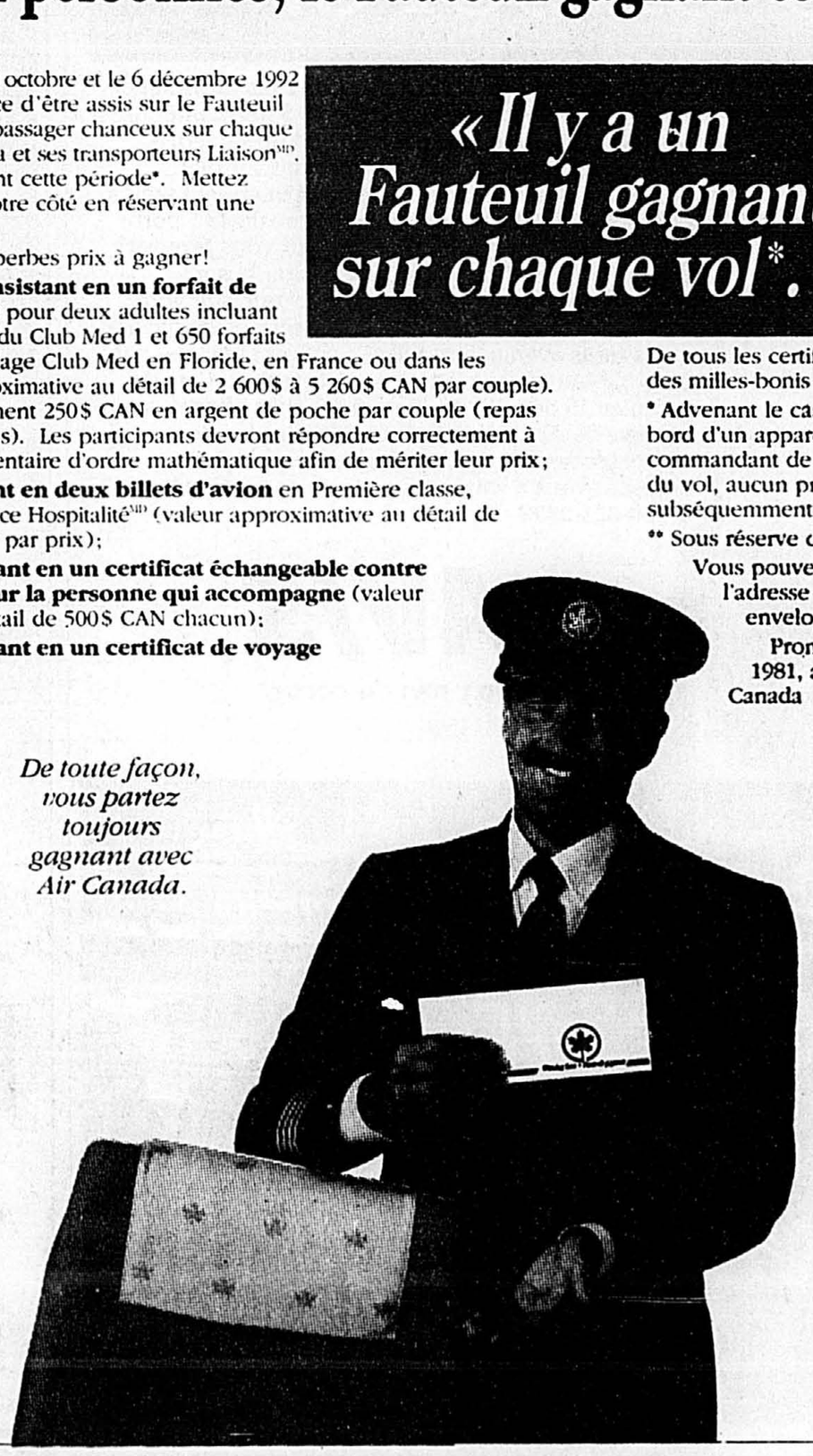

Club Med(MD)

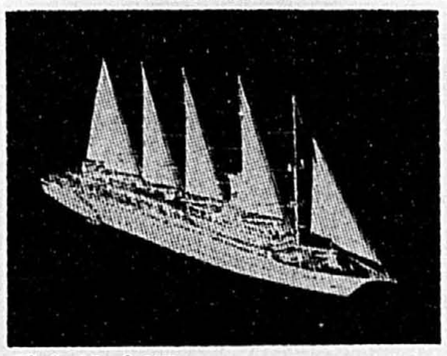

Club Med 1(MD)

Air Canada

AirOntario Air Alliance AirNova NWT Air AirBC

DRF 17021

Spectacles

CINÉMA

ADULTES CONSENTANTS
Centre Eaton (2): 12 h 25, 14 h 35, 16 h 45, 19 h 05, 21 h 20. Châteauguay: 19 h 20, 21 h 30. Mar.: 13 h 15, 15 h 10, 17 h, 19 h 20, 21 h 30. Cinéma Terrebonne (3). Mar.: 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10; merc., jeu.: 19 h 10, 21 h 10. Greenfield (3): 18 h 50, 21 h 05. Impérial (1, Joliette): 19 h 05, 21 h 05. Laval (9): 19 h 10, 21 h 30. Plaza Repentigny (4): 19 h 05, 21 h 05. Versailles (2): 19 h 10, 21 h 20.

AMANT (L')
Parisien (6): 12 h 15, 14 h 30, 16 h 45, 19 h 05, 21 h 25.

APRÈS L'AMOUR
Complexe Desjardins (3): 14 h, 17 h 10, 19 h 20, 21 h 30.

BELLE (LA) HISTOIRE
Complexe Desjardins (2): 13 h 30, 17 h, 20 h 30.

BEST (THE) INTENTIONS
Cineplex Centre-Ville (8): 16 h 30, 20 h.

BETWEEN THE CHEEKS 2
L'Amour: 11 h, 14 h, 17 h, 20 h.

BLADE RUNNER V.F.
Berri (5): 13 h 30, 15 h 50, 21 h 30.

CANDYMAN
Cinéma Langelier (2): 21 h 25. Cineplex Centre-Ville (6): 17 h 10, 21 h 10. Décarie (2). Tous les soirs: 21 h 20. Place Alexis Nihon (2): 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 15; merc.: 14 h, 16 h 30, 21 h 15.

CAPITAINE FRACASSE
Dauphin (2). Tous les soirs: 19 h, 21 h 30.

C'EST ARRIVÉ PRÈS DE CHEZ VOUS
Parisien (1): 15 h 20, 17 h 20, 21 h 30.

CHÉRIE, J'AI GONFLÉ LE BÉBÉ
Chambly. Mar., ven.: 21 h 30.

COEUR DE COWBOY
Carrefour Laval (1): 19 h 05, 21 h 25. Cineplex Centre-Ville (4): 15 h 25, 19 h 05, 21 h 20.

COEUR (UN) EN HIVER
Parisien (3): 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h 05, 21 h 20.

COLLÈGE D'ÉLITE
Laval (12): 19 h, 21 h 10. Parisien (1): 13 h, 19 h 20. Versailles (3): 19 h 10, 21 h 25.

CONFESSIONS D'UN BARJO
Cineplex Centre-Ville (5): 17 h, 21 h 10.

CONSENTING ADULTS
Astre (2): 19 h 10, 21 h 10. Dorval (3): 19 h 10, 21 h 25. Du Parc (3): 19 h 10, 21 h 15. Famous 8 (8): 19 h; 21 h 15. Laval (11): 21 h 15. Palace (3): 12 h 10, 14 h 20, 16 h 40, 19 h 05, 21 h 20.

CÔTÉ (LE) OBSCUR DU COEUR
Berri (5): 13 h 30, 16 h 15, 19 h 10.

CUIRASSÉ EN PÉRIL
Châteauguay: 21 h 30. Cinéma Langelier (4): 19 h 05, 21 h 05. Cinéma Terrebonne (7). Mar.: 13 h 05, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 20; merc., jeu.: 19 h 15, 21 h 20. Cineplex Centre-Ville (9): 15 h 15, 17 h 20, 19 h 25, 21 h 30. Laval 2000 (2): 19 h 05, 21 h 10. Oméga (Longueuil): 19 h 10, 21 h 30. Plaza Repentigny (2): 19 h 20, 21 h 20. Rex (St-Jérôme). Pour horaire, 438-0133.

DERNIER (LE) DES MOHICANS
Cinéma Terrebonne (4). Mar.: 13 h, 19 h; merc., jeu.: 19 h. Cineplex Centre-Ville (2): 17 h 20, 21 h 40. Oméga (Longueuil): 21 h 30.

DES SOURIS ET DES HOMMES
Centre Eaton (5): 18 h 55, 21 h 10. Impérial (4, Joliette): 19 h 15, 21 h 15.

DR GIGGLES
Astre (4): 21 h. Berri (4): 16 h, 19 h, 21 h 30. Carrefour Laval (5): 19 h 30, 21 h 35. Cinéma Joliette (2). Tous les soirs: 19 h, 21 h 30. Cinéma Langelier (3): 19 h 15, 21 h 25. Cinéma Terrebonne (2). Mar.: 13 h, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 25; merc., jeu.: 19 h 15, 21 h 25. Longueuil (2): 19 h 15, 21 h 15. Place Alexis Nihon (1): 13 h 30, 16 h, 19 h, 21 h 30. Plaza Repentigny (3): 19 h 15, 21 h 15. Pointe-Claire (6): 19 h, 21 h 15.

ÉCORCHÉS (LES) 3
Du Plateau (2): 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.

ESCROCS (LES)
Boîte à films (1, St-Jean): 18 h.
Brossard (1). Tous les soirs: 21 h 30. Carrefour Laval (2): 21 h. Châteauguay: 21 h 30; mar.: 15 h 30, 21 h 30. Cinéma Joliette (3). tous les soirs; 21 h 30. Cinéma Langelier (2): 19 h. Cinéma Terrebonne (4). Mar.: 15 h 10, 21 h 10; merc., jeu.: 21 h 10. Cineplex Centre-Ville (3): 15 h 35, 19 h, 21 h 25. Plaza Repentigny (5): 21 h. Rex (St-Jérôme). Pour horaire, 438-0133.
St-Basile (3): 21 h 15. **FEEBLES (LES)**
Centre Eaton (4): 13 h 05, 15 h 05, 17 h 05, 19 h 10, 21 h 20.
Laval (4): 19 h, 21 h 10. Versailles (4): 19 h, 21 h 15.

FENÊTRE (LA)
Cinéma Élysée (1). Mar.: 15 h 15, 19 h 45; merc., jeu.: 15 h 30, 21 h 30.

1492
Impérial: 12 h 45, 15 h 30, 18 h 15, 21 h.

1492 V.F.
Boîte à films (St-Jean). Tous les soirs: 20 h 15. Du Plateau (1): 12 h, 15 h, 18 h, 21 h. Famous 8 (1): 21 h 05. Impérial (3, Joliette): 18 h 30, 21 h 30. Laval (7): 18 h 10, 21 h 10. Oméga (2, Longueuil): 20 h. Parisien (7): 14 h, 17 h 30, 20 h 30. St-Basile (2): 18 h 30, 21 h 30. Versailles (6): 18 h 15, 21 h 10.

GLENGARY GLEN ROSS
Faubourg Ste-Catherine (2): 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 35. Plaza Côte-des-Neiges (3): 19 h 15, 21 h 20.

HELLRAISER 3
Dorval (2): 21 h 20. Du Parc (2): 19 h 20. Famous 8 (7): 19 h 10, 21 h 25. Laval (6): 19 h 20, 21 h 30. Palace (5): 12 h 50, 14 h 50, 17 h, 19 h 15, 21 h 30.

HELLRAISER 3 V.F.
Centre Eaton (3): 13 h, 15 h, 17 h, 19 h 05, 21 h 15.
Du Plateau (2): 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Laval (10): 19 h 20, 21 h 40. Oméga (1, Longueuil): 19 h 30, 21 h 30. Versailles (1): 19 h 15, 21 h 15.

HERO
Décarie (2). Tous les soirs: 19 h.
Faubourg Ste-Catherine (3): 13 h 45, 16 h 15, 19 h, 21 h 30.

HÉROS V.F.
Berri (3): 13 h 45, 19 h, 21 h 20. Boîte à films (2, St-Jean). Tous les soirs: 19 h, 21 h 15. Brossard (3): 19 h, 21 h 30. Carrefour du Nord (St-Jérôme). Pour horaire, 436-5944. Carrefour Laval (3): 19 h, 21 h 30. Châteauguay: 19 h 05. Mar.: 13 h 15, 19 h 05. Cinéma Joliette (3). Tous les soirs: 19 h. Cinéma Langelier (5): 19 h, 21 h 20. Cinéma Terrebonne (8). Mar.: 13 h 10, 15 h 30, 19 h, 21 h 20; merc., jeu.: 19 h, 21 h 20.
Plaza Repentigny (6): 19 h 10, 21 h 10.

HOMME (L') DE MA VIE
Berri (2): 13 h 30, 16 h, 19 h 10, 21 h 15.

HOWARD'S END
Commodore (Cartierville): 19 h.

HUSBANDS AND WIVES
Faubourg Ste-Catherine (4): 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 15. Plaza Côte-des-Neiges (2): 19 h 05, 21 h 30.

IMAX - L'HOMME ET LA BÊTE - LES FEUX DU KOWEIT
Vieux-Port de Montréal: 10 h (sauf samedi), 13 h 30, 15 h 15, 17 h, 19 h (version française); 11 h 45, 20 h 45 (version anglaise). Relâche lundi.

IMAX - LES ROLLING STONES
Vieux-Port de Montréal: 22 h 30 (vendredi et samedi).

INDOCHINE
Cinéma Terrebonne (5). Mar.: 21 h; merc., jeu.: 21 h.
Parisien (2): 13 h, 16 h 30, 20 h.

I.P.5.
Centre Eaton (6): 13 h 30, 16 h, 18 h 30, 21 h.

JENNIFER 8
Dorval (1): 18 h 30, 21 h 15. Greenfield (2): 18 h 15, 21 h. Laval (5): 18 h 50, 21 h 25. Loews (3): 12 h 45, 15 h 30, 18 h 15, 21 h.

JEU DE PUISSANCE
Centre Eaton (5): 12 h 20, 14 h 30, 16 h 40.
Chambly. Mar.: 19 h 30. Châteauguay: 19 h 15. Cinéma Terrebonne (5). Mar.: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h; merc., jeu.:19 h. Impérial (2, Joliette): 19 h 15, 21 h 15. Laval (11): 19 h 15. Oméga (3, Longueuil): 19 h 15. Plaza Repentigny (5): 19 h. Rex (St-Jérôme). Pour horaires, 438-0133. St-Basile (3): 19 h 15.

JOHNNY CURE DENT
Cineplex Centre-Ville (2): 15 h 05, 19 h 25.

JOHNNY STECCHINO
Cinéma Égyptien (2). Tous les jours: 17 h 30, 19 h 30, 21 h 35.

LAST (THE) OF THE MOHICANS
Cineplex Centre-Ville (7): 15 h 05, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 20. Pointe-Claire (3): 19 h.

LÉOLO
Commodore (Cartierville): 19 h.

LOVER (THE)
Loews (1): 12 h 10, 14 h 20, 16 h 35, 19 h, 21 h 20.

MEET THE FEEBLES
Palace (6): 12 h 30, 14 h 35, 16 h 50, 19 h 20, 21 h 40.

MEILLEURES (LES) INTENTIONS
Cinéma Élysée (2). Mar.: 13 h 30, 17 h, 20 h 30; merc., jeu.: 13 h 30, 17 h, 20 h 30.
Dauphin (1). Tous les soirs: 20 h.

MIGHTY DUCKS
Astre (4): 19 h.
Dorval (2): 19 h. Famous 8 (6): 19 h 15, 21 h 30. Palace (4): 12 h 15, 14 h 25, 16 h 40, 18 h 50, 21 h.

M. BASEBALL
Brossard (1): 19 h. Carrefour Laval (2): 19 h. Châteauguay: 19 h 15; mar.: 13 h, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 15. Cinéma Langelier (1): 19 h 05, 21 h 15. Cinéma Terrebonne (1). Mar.: 13 h, 15 h 05, 17 h 05, 19 h 10, 21 h 15; merc., jeu.: 19 h 10, 21 h 15. Cineplex Centre-Ville (5): 15 h, 19 h 10.

MR. BASEBALL
Pointe-Claire (1): 19 h 15, 21 h 40.

M. SAMEDI SOIR
Brossard (2): 19 h, 21 h 20. Carrefour Laval (4): 19 h, 21 h 30. Cineplex Centre-Ville (1): 15 h 30, 19 h, 21 h 25. Crémazie. Tous les soirs: 19 h 05, 21 h 15.

MR. SATURDAY NIGHT
Plaza Côte-des-Neiges (1): 19 h 10, 21 h 35.
Pointe-Claire (3): 21 h 20.

NIGHT AND THE CITY
Cinéma Égyptien (1). Tous les soirs: 16 h 45, 19h, 21 h 15. Plaza Côte-des-Neiges (4): 19 h, 21 h 25. Pointe-Claire (5): 19 h 10, 21 h 20.

NUIT ET JOUR
Cinéma Élysée (1). Mar.: 21 h 45; merc., jeu.; 13 h, 17 h.

OEIL (L') PUBLIC
Cineplex Centre-Ville (6): 15 h 10, 19 h 10.

OF MICE AND MEN
Famous 8 (1): 18 h 30. Loews (4): 12 h 05, 14 h 35, 17 h 05, 19 h 20, 21 h 40.

PARTY DOLL
L'Amour: 12 h 25, 15 h 25, 18 h 25, 21 h 25.

PASSENGER 57
Astre (1): 19 h, 20 h 50.
Berri (1): 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Capitol (St-Jean). Tous les soirs: 19 h 15, 21 h 05. Châteauguay: 19 h 30, 21 h 30; mar.: 13 h 15, 15 h 10, 17 h, 19 h 30, 21 h 30. Cinéma Joliette (1). Tous les soirs: 19 h, 21 h 30. Cinéma Langelier (6): 19 h, 20 h 50. Cinéma Terrebonne (6). Mar.: 13 h, 14 h 45, 16 h 30, 18 h 15, 20 h, 21 h 45; merc., jeu.: 19 h, 20 h 50. Du Parc (1): 19 h 15, 21 h 10. Famous 8 (4): 19 h, 21 h.
Greenfield (1): 19 h, 21 h 10. Laval (2): 19 h 10, 21 h 20. Laval 2000 (1): 19 h 25, 21 h 20. Longueuil (1): 19 h, 21 h. Palace (1): 12 h 25, 14 h 20, 16 h 30, 19 h, 21 h 05. Plaza Côte-des-Neiges (6): 19 h 15, 21 h 15, Plaza Repentigny (1): 19 h 30, 21 h 30. Rex (St-Jérôme). Pour horaire, 438-0133.St-Basile (1): 19 h, 21 h.

PLAYER (THE) V.F.
Cinéma Élysée (2). Merc., jeu.: 19 h.

RESERVOIR DOGS
Loews (5): 12 h 30, 14 h 45, 17 h, 19 h 10, 21 h 30.

RIVER (A) RUNS THROUGH IT
Carrefour Laval (6): 19 h 05, 21 h 35.
Faubourg Ste-Catherine (1): 13 h 30, 16 h, 19 h, 21 h 20. Plaza Côte-des-Neiges (5): 19 h, 21 h 35.
Pointe-Claire (4): 19 h, 21 h 30.

SCHOOL TIES
Famous 8 (2): 19 h 15, 21 h 35. Loews (2): 12 h 15, 14 h 30, 16 h 45, 19 h 05, 21 h 30.

SNEAKERS
Châteauguay: 21 h 30. Place Alexis Nihon (3): 13 h 45, 16 h 15, 19 h, 21 h 30. Plaza Côte-des-Neiges (7): 19 h 05, 21 h 30. Pointe-Claire (2): 19 h, 21 h 35.

SUR LA TERRE COMME AU CIEL
Complexe Desjardins (4): 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.

UNDER SIEGE
Astre (3): 19 h1 5, 21 h 20. Centre Eaton (1): 12 h 10, 14 h 20, 16 h 30, 18 h 50, 21 h 05. Décarie (1). Tous les soirs: 19 h 30, 21 h 30; Dorval (4): 19 h, 21 h 20. Du Parc (2): 21 h 15. Famous 8 (5): 18 h 50, 21 h 10. Laval (3): 19 h 20, 21 h 40. Palace (2): 12 h 40, 14 h 50, 17 h 10, 19 h 25, 21 h 40.

VIE (MA) EST UN ENFER
Laval (1): 19 h 20, 21 h 40. Parisien (5): 12 h 30, 14 h 45, 17 h, 19 h 15, 21 h 30.

VOLEUR (LE) D'ENFANT
Complexe Desjardins (1): 14 h, 17 h, 19 h 20, 21 h 40.

WATERLAND
Cinéma Égyptien (3). Tous les jours: 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.

ZÈBRE (LE)
Famous 8 (3): 19 h 10, 21 h 25. Laval (8): 19 h, 21 h 20. Parisien (4): 12 h 50, 14 h 50, 16 h 55, 19 h, 21 h 10. Versailles (5): 19 h 10, 21 h 20.

SALLES DE RÉPERTOIRE

ARME (L') FATALE 3
Paradis: 18 h 45.

BASIC INSTINCT V.F.
Paradis: 21 h.

BRIEF (A) HISTORY OF TIME
Cinéma de Paris: 15 h.

CHÉRIE, J'AI GONFLÉ LE BÉBÉ
Paradis: 18 h 20.

HENRY: PORTRAIT OF A SERIAL KILLER
Cinéma de Paris: 17 h, 21 h 45.

HIS GIRL FRIDAY
Conservatoire d'art cinématographique: 20 h 30.

INDIEN (L') ET LA MER
Cinéma ONF: 19 h.

IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'EST
Ouimetoscope: 21 h.

I WANT TO GO HOME
Ouimetoscope: 19 h 20.

JEUX DE GUERRE
Paradis: 19 h.

JUGE (LE) FAYARD DIT «LE SHÉRIF»
Ouimetoscope: 19 h.

LIGHT SLEEPER
Rialto: 19 h 15, 21 h 30.

MANUFACTURING CONSENT: NOAM CHOMSKY AND THE MEDIA
Cinéma Parallèle: 21 h.

MOINE (LE) ET LA SORCIÈRE
Ouimetoscope: 21 h 15.

NIGHT ON EARTH
Cinéma de Paris: 19 h.

OBSESSION FATALE
Paradis: 22 h.

PLAQUES (LES) TECTONIQUES
Cinéma Parallèle: 19 h.

ROCK'N' NONNE
Paradis: 20 h 10.

UNITÉ SPÉCIALE
Paradis: 21 h 15.

DANSE

THÉÂTRE LA CHAPELLE (3700, St-Dominique) - «Absolutezero», de Eugene Lion. Avec Jo Lechay: 20 h 30, sauf lun., mar.; dim., 16 h. Jusqu'au 22 novembre.

AGORA DE LA DANSE (840, Cherrier e.) - «Non Angli Sed Angeli». Présentation de Montanaro Danse: 20 h 30.

MUSIQUE

PLACE DES ARTS (Salle Wilfrid-Pelletier) - Orchestre Symphonique de Montréal. Dir. Sergiu Comissiona. Mark Zeltser, pianiste. «Roméo et Juliette», Concerto pour piano no 1 et Symphonie no 2 (Tchaikovsky). «Concerts Gala»: 20 h.

FESTIVAL MAURICIO KAGEL

SUITE À LA PAGE A 17

NOVEMBRE, LE MOIS DE LA SANTÉ!

Comment vous vous ?

Il n'est pas toujours facile de se maintenir en santé. Notre santé est faite d'une foule de petits gestes que nous posons chaque jour. Pour vous aider à réfléchir à ces actions quotidiennes, nous vous proposons 30 questions essentielles qui couvrent différents aspects de la santé mentale et physique. Aujourd'hui, nous répondons aux questions 11 et 12.

Question 11: Certaines maladies, comme le diabète, l'hypertension, les maladies cardiaques, le cancer du sein, le cancer du côlon ou les troubles mentaux peuvent causer des décès prématurés et affecter plus d'un membre d'une même famille. Un membre de votre famille est-il mort avant l'âge de 60 ans à la suite de l'une de ces maladies?

Question 12: Avez-vous utilisé des médicaments au cours des deux dernières semaines et, si oui, en connaissez-vous le nom et l'utilité?

Que savez-vous des facteurs héréditaires et des médicaments?

L'hérédité

Seulement 1% des Québécois ne connaissent pas les antécédents médicaux de leur famille. Et c'est tant mieux! Plus on connaît les risques génétiques, plus on peut agir maintenant sur notre santé future.

En se sachant l'héritier d'un problème génétique (diabète, cancer, hypertension, maladies cardio-vasculaires), on peut déjouer les probabilités: en maintenant un poids normal, en suivant un régime équilibré, en cessant de fumer et en faisant de l'exercice. Des recherches montrent que la consommation d'alcool, même modérée, contribue au développement du cancer du sein. Quant à l'hypertension, une alimentation équilibrée et de saines habitudes de vie réduiront la sévérité de la maladie.

Les médicaments

Au Québec, la consommation quotidienne de «petites pilules» est de 5,3 par jour. Parmi les gros consommateurs de médicaments, les personnes à plus faibles revenus, les personnes âgées (des femmes surtout) viennent en tête de liste.

Vieillir provoque des modifications de notre corps pour lesquelles on a trop souvent tendance à rechercher des solutions médicamenteuses. Les pilules seront toujours nécessaires, mais avant d'en prendre pour la constipation ou l'insomnie, on peut s'informer auprès de son médecin sur les «autres» alternatives.

La Presse

DEMAIN:
Les ressources de notre entourage

Pour en savoir plus sur vos réponses au questionnaire, regardez

VISA SANTÉ

Le mercredi 21 h ou le dimanche 13 h à Radio-Québec

Les 11 et 15 novembre:
La vie après l'inceste
La sécurité dans le transport scolaire
Le tabac chez les jeunes

Radio Québec

L'autre télé. L'autre vision.

Gouvernement du Québec Ministère de la Santé et des Services sociaux — Santé et Bien-être social Canada — Health and Welfare Canada — PHARMAPRIX

3 aubaines Avis$aver ...et plus encore!

KILOMÉTRAGE GRATUIT ILLIMITÉ

29$ PAR JOUR	39$ PAR JOUR	49$ PAR JOUR
Tarif week-end comprenant la nuit de samedi à dimanche	Tarif journalier	Tarif de luxe
VOITURE PLEINE GRANDEUR CODE TARIFAIRE : CW	VOITURE PLEINE GRANDEUR CODE TARIFAIRE : 48	CADILLAC SEDAN DE VILLE CODE TARIFAIRE : LJ

Cet automne, vous avez le choix de trois tarifs super-avantageux chez Avis. Le tarif de 29 $ (avec une location qui doit comprendre la nuit de samedi à dimanche) et les tarifs de 39 $ portant sur des véhicules pleine grandeur tels que Chevrolet Lumina et Buick Regal. L'offre spéciale de luxe de 49 $ porte sur la Cadillac Sedan de Ville. Et pour vous prouver que «nous y mettons du coeur», ces tarifs sont assortis du kilométrage gratuit. Quel que soit votre choix, vous pouvez compter sur le service de qualité et les tarifs avantageux Avis. Ces offres spéciales sont disponibles aux comptoirs participants du Canada jusqu'au 15 déc. 1992. Les voitures sont offertes sous réserve de disponibilité. Pour obtenir plus de renseignements ou pour faire des réservations, adressez-vous à votre voyagiste ou composez le **1-800-321-3652**

Duo avantageux

Les titulaires de la Carte American Express[MC] recevront un certificat spécial avec leur état de compte du mois d'octobre. Louez une voiture chez Avis, présentez votre certificat et portez les frais de location (y compris ceux d'Avis$aver) à la Carte American Express. Vous recevrez alors gratuitement, à tout comptoir participant Avis du Canada, les offres promotionnelles **«Duo avantageux»**. Si vous n'avez pas encore reçu votre certificat, appelez le 1-800-668-AMEX dès aujourd'hui.

AVIS
On y met du coeur.[MD]

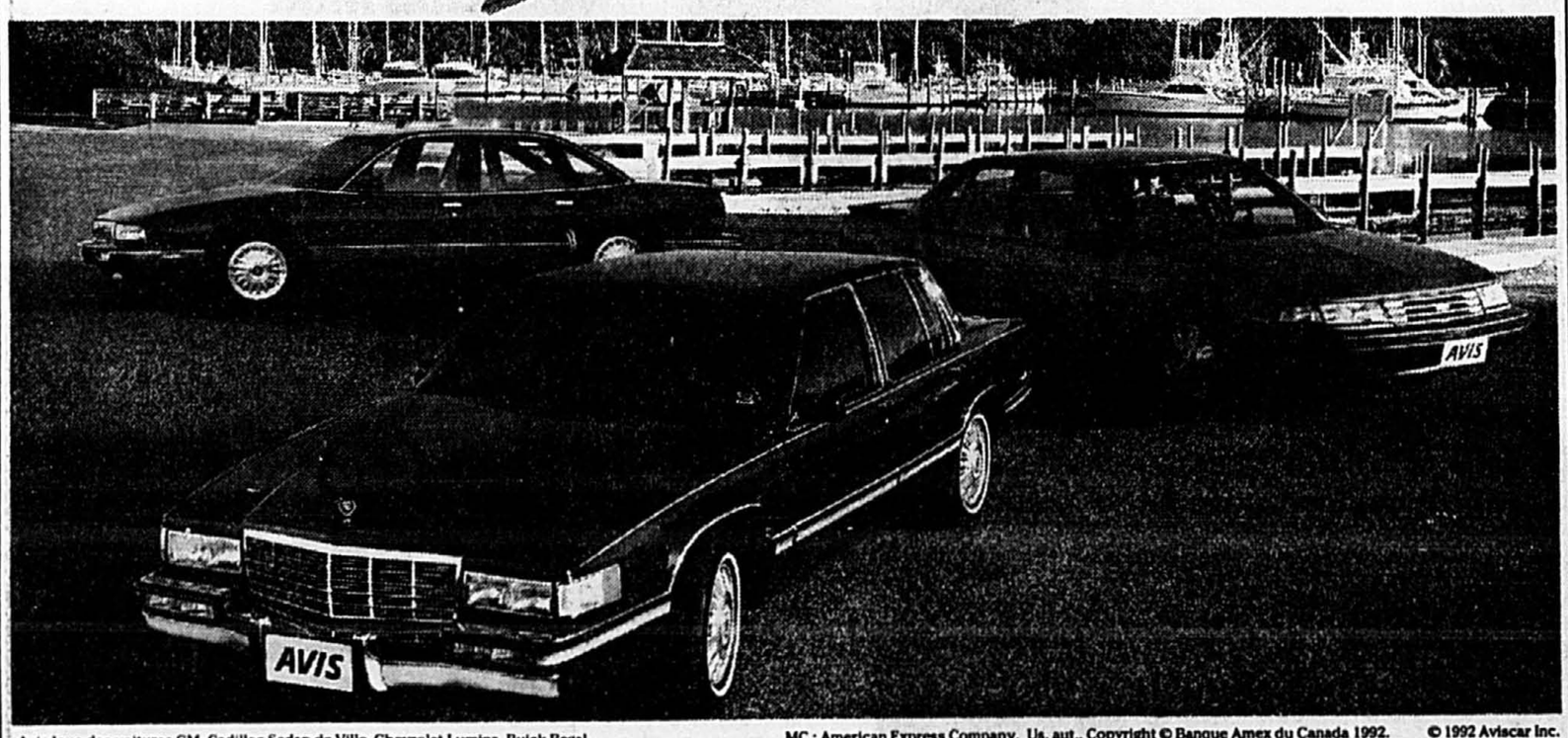

Avis loue des voitures GM. Cadillac Sedan de Ville, Chevrolet Lumina, Buick Regal.

MC : American Express Company. Us. aut., Copyright © Banque Amex du Canada 1992. © 1992 Aviscar Inc.

LE CIRQUE
UN FILM DE CHARLES CHAPLIN
une projection concert de la CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE

Musique originale de Charles Chaplin
Interprétée par l'orchestre I Musici de Montréal
Sous la direction de Yuli Turovsky
Présenté sur grand écran avec intertitres français

Le vendredi 27 novembre 1992 à 20h
Salle Wilfrid-Pelletier Place des Arts
Renseignements: (514) 842-9763

La Presse — Cinémathèque québécoise — SRC CBF Bonjour

Prix des billets: Billets gala: 150$ - meilleures places, reception et reçu pour fins d'impôt disponibles à la Cinémathèque québécoise; Billets réguliers: 20$, 28$ et 35$ (taxes en sus/ redevance de 1,25$), en vente à la Place des Arts et par telephone au (514) 842-2112

Gagnez un séjour à New York avec le Cirque du Soleil

SALTIMBANCO CIRQUE DU SOLEIL

Voyez la projection-concert du film **Le Cirque** et courez la chance de gagner un séjour pour deux personnes à New York en mars 1993 pour assister à la première new-yorkaise de Saltimbanco, le dernier spectacle créé par le Cirque du Soleil.

Le séjour comprend le transport à destination de New York, 1 500$ CAN d'argent de poche versé en chèques de voyage MasterCard et deux billets de catégorie «invité de marque» pour assister, en mars 1993, à la première new-yorkaise du spectacle Saltimbanco. Un prix offert par Thomas Cook, la Banque Nationale, le Cirque du Soleil et la Cinémathèque québécoise.

BANQUE NATIONALE
Thomas Cook Chèques de voyage — MasterCard

Spectacles

SUITE DE LA PAGE A 16

MUSEE D'ART CONTEMPORAIN - Films: 14 h, 20 h.
UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL (Faculté de Musique) - Répétition publique: «La Rose des vents»: 10 h.

THEATRE

CAFÉ DE LA PLACE (Place des Arts) - «Avant la retraite», de Thomas Bernhard. Avec Catherine Bégin, Françoise Faucher et Gilles Pelletier. Du mar. au ven., 20 h; sam., 16 h 30, 21 h. Jusqu'au 12 décembre.
THÉÂTRE DU RIDEAU VERT (4664, St-Denis) - «Les anges dans nos campagnes», de Alan ASyckbourn. Mise en scène de Denise Fialiatrault. Avec Bernard Fortin, Chantal Lamarre, Luc Guérin, Pierrette Robitaille, François Tassé et Marie-Christine Perreault. Du mar. au ven., 20 h; sam., 16 h, 21 h; dim.: 15 h. Jusqu'au 5 décembre.
THÉÂTRE JEAN-DUCEPPE (Place des Arts) - «Sainte Jeanne», de Bernard Shaw. Mise en scène d'Yves Desgagnés. Avec Denis Bernard, René Richard Cyr, Edgar Fruitier, Raymond Legault, Gérard Poirier, Guy Provost, etc. Du mar. au ven., 20 h; sam., 16 h 30, 21 h. Jusqu'au 5 décembre.
NCT - SALLE FRED-BARRY (4353, Ste-Catherine e.) - «Les bleus amoureux», de Réjean Bédard, Maureen Martineau, François Roux et Yves Séguin. Mise en scène de Maureen Martineau. Avec Raymond Arpin, Réjean Bédard et Yves Séguin. Présentation du Théâtre Parminou: 20 h. Jusqu'au 14 novembre.
GESU (1200, de Bleury) - «Frankenstein», de Marc Labrèche et Richard Gohier: 20 h 30.
LA LICORNE (4559, Papineau) - «La résurrection d'Ursule», de Louise Saint-Pierre. Mise en scène de daniel Simard. Avec Danielle Proulx et Nathalie Coupal. Présentation du Théâtre de La Manufacture: 20 h 30. Jusqu'au 14 novembre.
ESPACE GO (5066, Clark) - «Les Bonnes», de Jean Genet. Mise en scène de René Richard Cyr. Avec Diane Lavallée, Adèle Reinhardt et Andrée Lachapelle: 20 h. Jusqu'au 14 novembre.
ESPACE LA VEILLÉE (1371, Ontario e.) - «Amerika», d'après Franz Kafka. Mise en scène de Gregory Haldy. Avec Kim Aleksander, Elizabeth Albahaca, Linda Roy, Claude Lemieux, James Hyndman, Jean Turcotte et Gregory Haldy. Du mar. au sam., 20 h 30; dim., 16 h. Jusqu'au 15 novembre.
THÉÂTRE DE LA VILLE (180, de Gentilly e., Longueuil) - «Kushapatschikan» ou «La Tente tremblante», de Gilbert Dupuis. Mise en scène d'Alain Fournier. Du mar. au sam., 20 h. Jusqu'au 21 novembre.

POUR ENFANTS

THÉÂTRE BISCUIT (221, St-Paul o.) - «Opéra fou», de Vladimir Ageev. Sam., dim., 15 h.
MAISON THÉÂTRE (255, Ontario e.) - «Jo et Gaia», de Reynald Robinson. Présentation du Théâtre du Gros Mécan. Sam., dim., 15 h. (6 à 12 ans). Jusqu'au 22 novembre.

VARIÉTÉS

THÉÂTRE ST-DENIS 2 - Sol: 20 h. Jusqu'au 14 novembre.
FOUFOUNES ÉLECTRIQUES (87, Ste-Catherine o.) - Royal Crown Review et Bob's Your Uncle: dès 20 h.
LA BUTTE ST-JACQUES (50, St-Jacques o.) - Sarah Simon et Jean-François Poirier: 20 h.
BIDDLE'S (2060, Aylmer) - Billy Georgette: de 17 h à 19 h; Quatuor de Johnny Scott et Geoffrey: de 19 h à minuit.
LA BRIQUE (32, Ste-Catherine o.) - Barney Bentall: dès 21 h.
P'TIT BAR (3451, St-Denis) - Pierrot Fournier: 21 h.
SOLMAR (111, St-Paul e.) - Carlos, Jose Joao et Luis Duarte: dès 21 h. Jusqu'au 30 novembre.
LE JARDIN DU BARON FOU (5020, Notre-Dame e.) - «Les aventures du Baron (souper-théâtre): de 19 h 30 à minuit.
LA MAISON HANTÉE (1037, Bleury) - «La Maison Hantée» (souper-spectacle): de 19 h 30 à minuit.
CHAR-B-QUE (1476, Crescent) - Paul Buonassisi et Graham Chambers: de 18 h à 22 h.
G-SHARP (4062A, St-Laurent) - Michael Browne: dès 21 h.
PUB PEEL (1106, de Maisonneuve o.) - In City Dreams: dès 21 h.
LA GRANGE DE ST-CHARLES (12, Chemin des Patriotes, St-Charles-sur-Richelieu) - «M. Daguet aux aguets» (souper-meurtres et mytère), avec Céline Tanguay, Pierre-Charles Milette et Diane Ouimet. Sam., dès 19 h.
SALLE ANDRÉ-MATHIEU (475, boul. de l'Avenir, Laval) - Alain Morisod et Sweet People: 20 h.

Comédien de *Degrassi* libéré d'une accusation de viol

Presse Canadienne

TORONTO

■ Un comédien de la populaire télésérie *Degrassi* a été acquitté hier de l'accusation de viol d'une adolescente qui dirigeait son club d'admiratrices.

Les jurés n'ont pris que deux heures pour décider que Jason Dickens, 21 ans, n'était pas coupable d'avoir violé la jeune fille dans une chambre d'hôtel, en juin 1990, après son bal de fin d'année du collège.

Dans son témoignage, la jeune fille avait raconté qu'elle n'avait pas pu entrer dans une chambre qu'elle avait louée avec une amie pour la nuit, et qu'elle était allée dormir dans la chambre de Dickens, et que ce dernier l'avait forcée à avoir une relation sexuelle avec lui.

Dickens, qui interprète le rôle secondaire de Scott dans la populaire télésérie canadienne, a soutenu pour sa part que la fille et lui avaient eu une relation sexuelle d'un commun accord et de plein consentement.

La jeune fille a témoigné qu'elle avait fondé un club d'admiratrices de Dickens pour s'amuser, lorsqu'ils fréquentaient tous les deux l'école secondaire de Cawthra Park, en banlieue de Mississauga. Dickens ne recevait pas de courrier d'admiratrices comme les autres comédiens de la télésérie, a-t-elle précisé.

Elle lui a promis qu'il recevrait 18 lettres et, pour respecter son engagement, elle a même écrit certaines lettres, a appris le juge Keith Hoilett.

Dans l'une d'elles, elle avait écrit: «Est-ce que 17 lettres et du sexe ne ferait pas ton affaires?»

À plusieurs reprises, elle a répété au procureur de la défense, Me Peter Connolly, qu'elle avait simplement voulu faire une blague.

SHARP EN TÊTE

10 000 $ JUSQU'À
POUR PASSER À UN APPAREIL SUPÉRIEUR DE SHARP

FO-6100

Avec Sharp en tête, passez à un appareil supérieur de Sharp avant le 30 novembre 1992 et vous pourrez avoir droit à une remise allant jusqu'à 10 000 $ pour certains copieurs et jusqu'à 3 000 $ pour certains télécopieurs.

Avec Sharp en tête, vous vous tournez vers la meilleure gamme de télécopieurs en Amérique du Nord, dont le nouveau modèle laser FO-6100 Sharp et le tout premier télécopieur couleur de bureau au monde.

Avec Sharp en tête, vous vous tournez vers une gamme imposante de copieurs gagnants, sans oublier les nouveaux modèles SF-2022, SF-2027 et SD-3075, les copieurs perfectionnés à grande vitesse et fort volume de Sharp.

SD-3075

Pour connaître le nom de votre marchand Sharp participant, téléphonez au 1-800-56-SHARP

SHARP MD
DES PRODUITS SHARP INCOMPARABLES MC

«MON GARS, TU VAS ME LIBÉRER LE GARAGE EN VITESSE!»

TOUT DE SUITE!

La Geo Storm 1992
Seulement 199 $
par mois* en location

Il faut faire de la place dans les garages de vos concessionnaires qui vous offrent la performante Geo Storm à un prix de location imbattable!

- Moteur 1,6 L, 95 chevaux, à injection électronique multipoint
- Boîte manuelle 5 vitesses avec surmultipliée
- Sac gonflable côté conducteur
- Suspension sportive indépendante aux quatre roues
- Radio AM-FM stéréo
- Garantie GM TOTAL MC 3 ans/60 000 KM** sans franchise

VOS CONCESSIONNAIRES
CHEVROLET
Geo
Oldsmobile
PARTICIPANTS

*Prix basé sur un bail de 48 mois, avec versement initial de 699 $, transport, préparation et premier paiement inclus. Dépôt de 300 $ remboursable. Taxes en sus. Kilométrage limité à 24 000 km par année. Le coût du kilométrage excédentaire est de 5 ¢ par kilomètre. Offre d'une durée limitée, réservée aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs en stock. **Selon la première éventualité. Le modèle illustré peut être différent du modèle offert.

SI VOUS NE SUPPORTEZ PLUS LA MISÈRE SUPPORTEZ-NOUS

Monsieur Collin a 82 ans. Sa femme est morte il y a 12 ans. Depuis, il vit seul dans un 1 et 1/2. Sa pension ne lui permet pas de sortir. De toute façon, où irait-il? Il passe le temps à regarder le temps passer par la fenêtre.

Depuis peu, une dame du Centre de bénévolat, un des 200 organismes financés par Centraide, lui rend visite une fois par semaine. Ces visites lui ont redonné l'envie de vivre.

Hier, pour la première fois en 15 ans, Monsieur Collin est allé au concert en plein air.

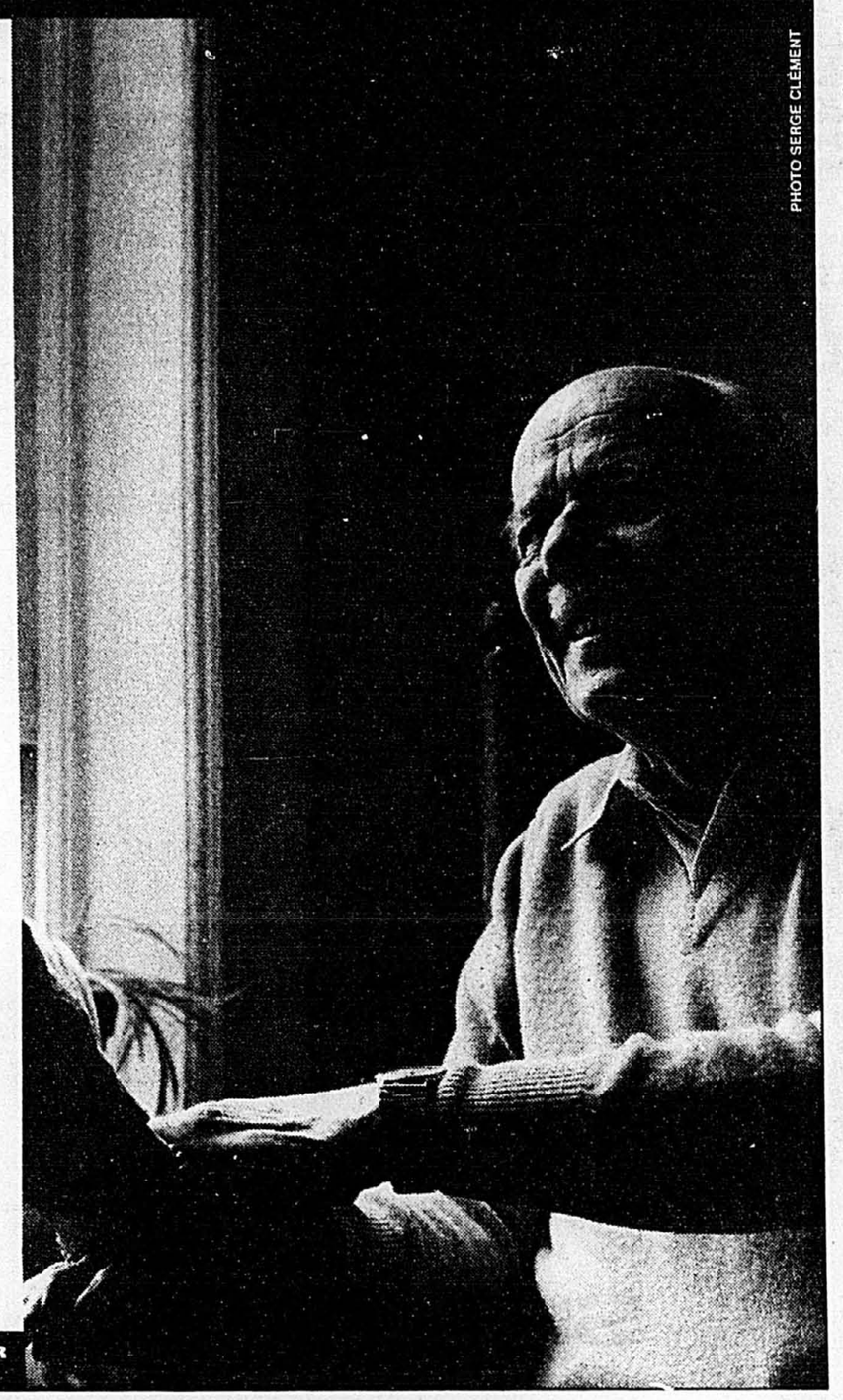

PHOTO SERGE CLÉMENT

Centraide
493, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec)
H3A 1B6
Tél.: 288-1261

Centraide

LE DON DE CHANGER LES CHOSES

Tull vit vraiment dans le passé...

ALAIN BRUNET

■ Comme autrefois, Ian Anderson avait le jarret aérien. Tout en s'époumonant dans son tuyau traversier pour en extirper les agrégats d'un glorieux passé, il nous servait de ces ruades bien senties.

Et les amateurs jubilaient carrément.

À guichets fermés, le théâtre Saint-Denis regorgeait d'irréductibles fans de Jethro Tull, toujours prêts à célébrer ces classiques du rock progressif. Indépendamment de la qualité de la livraison.

Comme Jean Leloup, Ian Anderson s'est pointé sur scène coiffé d'un haut-de-forme... *en mille-neuf-cent-soi-xan-te-dix*...

Comme on peut le vérifier sur le dernier album de Tull enregistré en concert (*A Little Light Music*), le groupe sert à l'auditoire en délire une introduction de folk-blues, à laquelle s'enchaîne une suite incessante de classiques.

Les passages instrumentaux de *Living In The Past* auguraient bien. Au moment d'interpréter *Life Is A Long Song*, la voix de Ian Anderson ne s'annonçait pas aussi erratique que certains collègues l'avaient rapporté il y a quelques années déjà... Des souvenirs qui remontent à la surface et suscitent les plaisirs de la nostalgie.

Mais... Les fidèles avaient beau capoter, mais leur soliste favori tentait de reproduire ses hymnes d'antan, les cordes vocales ne répondaient pas toujours. Ce prospère éleveur de poissons de l'Atlantique aurait-il fumé trop de saumons pour ainsi suffoquer sur scène? Un arête en travers de la gorge? Serait-il sur le point d'investir dans l'agneau écossais pour ainsi bêler dans certains passages d'*Aqualung* ou de *Locomotive Breath*?

Cette piètre performance de Ian Anderson donnait à réfléchir sur la diminution progressive et inévitable du tonus vocal. Car je ne suis pas le seul à me rappeler avoir entendu cet artiste inonder le Forum de puissantes fréquences vocales. Je ne m'explique pas cette diminution de ses facultés; nombre de chanteurs ne perdent pas leur forme au beau milieu de la quarantaine. Allez donc savoir...

Souvent à bout de souffle, se raclant la gorge parce qu'au-delà de ses limites, Anderson se reprenait dans le mode de l'humour et du mouvement sur scène. Plusieurs bons gags sur son propre vieillissement et celui de ses collègues. D'autres plutôt divins, évoquaient Sinéad O'Connor (qui, on le sait, a récemment déchiré l'image du pape tout en proclamant sa foi) au moment d'interpréter *My God*. Anderson s'en sortait par son magnétisme sur scène.

D'autant plus que la performance de Tull implique une certaine théâtralité; hormis l'intervention de quelques figurants qui participent à des saynètes à visée «ornementales», on verra Anderson descendre de la scène et servir un verre de Blanc à quelques amateurs en délire. Bon flash.

Formé de son fidèle guitariste Martin Barre, du bassiste Dave Pegg, du batteur David Mattacks et renforcé d'un claviériste, Jethro Tull fournit pourtant les structures nécessaires aux ébats du soliste. Ce dernier ne se démerdera pas trop mal à la flûte — dont le jeu, rappelons-le, a influencé toute une génération de trippeux de traversière. Ses tentatives polyphoniques, au antipodes de l'orthodoxie traversière, ne sont pas trop mal, mais ne présentent rien de neuf.

La dernière fois que j'ai vu Jethro Tull en concert avant hier, c'était à l'occasion de la sortie du disque *Songs From The Woods*. Ça fait une mèche, et le groupe amorçait déjà sa descente à cette époque. Mais le groupe était encore compétent, puissant.

Parmi les rockeurs sophistiqués du Royaume-Uni, les ménestrels de Jethro Tull malaxaient un mélange unique, très original: folklore, musique ancienne, jazz se greffaient au rock. Hier soir, on avait droit au même mélange, entrecoupé de quelques passages acoustiques. Mais dans l'ensemble, ces effluves du passé sentaient le réchauffé...

Calgary: un orchestre sans chef

CLAUDE GINGRAS

■ C'est une coïncidence, bien sûr: Montréal recevait hier soir, à la même heure, l'Orchestre Philharmonique de Calgary et le club de hockey des Flames de cette ville de l'Alberta.

Au Forum, le Canadien a battu les visiteurs par un pointage de 5 à 2. À Wilfrid-Pelletier, devant un tiers de salle (dont bien des invités), la Philharmonique albertaine ne jouait évidemment pas *contre* l'OSM. Néanmoins, je dirais que le pointage fut à peu près le même en faveur de Montréal.

Car tous ont bien dans l'oreille le style que Charles Dutoit a imprimé à l'OSM depuis les quinze ans qu'il est là. Or, à chaque instant ou presque, l'image sonore de l'absent venait à l'esprit. Et l'OSM sortait gagnant.

Il est peut-être difficile de définir exactement ce qu'est le *style* d'un orchestre. Le meilleur moyen de le savoir, c'est peut-être d'entendre un orchestre qui n'en a pas. Calgary, par exemple.

Et le style, c'est le chef qui le donne. Or, Mario Bernardi n'est rien d'autre qu'un très honnête tâcheron. Son Berlioz d'entrée fut, je le reconnais, électrisant et prometteur. Mais ce fut un feu de paille. Par après, le maestro de Kirkland Lake n'obtint de ses 75 musiciens que des exécutions en place. Les toutes dernières mesures des *Illuminations* de Britten, en «morendo» aux cordes graves, laissèrent une impression assez forte, mais tous les «appassionato» de l'Interlude furent ignorés et, après l'entracte, la septième Symphonie de Dvorak reçut la lecture la plus terne qui se puisse imaginer.

M. Bernardi dirigeait sans la partition. Il aurait dû l'avoir devant lui: elle l'aurait inspiré... Peut-être aussi sa consultation l'empêcherait-elle de sautiller comme un petit pantin.

Bref, voici un chef incapable de commander une entrée qui a du caractère, incapable de faire chanter une phrase musicale, incapable de donner du relief à un solo instrumental. Le programme nous apprend que M. Bernardi quittera bientôt la Philharmonique de Calgary. J'en suis heureux pour ces musiciens, qui méritent certainement mieux.

Car voici un orchestre de premier plan. Non pas exceptionnel, mais très professionnel, avec des sections fortes et bien équilibrées. Un chef possédant une vraie personnalité pourra peut-être lui donner du style.

Aux musiciens de l'OSM qui assistaient au concert et aux mélomanes locaux qui y étaient, je dis: Charles Dutoit a des défauts, cela est certain. Mais imaginez une saison, rien qu'une saison, avec Mario Bernardi...

Cet arrêt de l'orchestre à Montréal faisait partie d'une tournée de l'Est du continent destinée à promouvoir l'industrie du gaz naturel de l'Ouest canadien, ce qui explique la présence sur scène d'une nouvel instrument de percussion formé de quatre tronçons d'une canalisation de gaz naturel... L'instrument faisait un joli bruit. Ce sera mon seul commentaire sur la pièce l'utilisant, commandée pour la tournée à Allan Gordon Bell, compositeur de Calgary.

La soliste des *Illuminations* de Britten, la souriante Edith Wiens, a indiscutablement rendu le délire qui habite les textes de Rimbaud. Concernant la prononciation, je laisse deviner comment elle négocia des passages tels que «Ta poitrine ressemble à une cithare, des tintements circulent dans tes bras blonds»...

CALGARY PHILHARMONIC ORCHESTRA. Chef d'orchestre: Mario Bernardi. Soliste: Edith Wiens, soprano. Hier soir, salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts.

Programme:
Le Corsaire, ouverture de concert, op. 21 (1831-55) — Berlioz
An Elemental Lyric (1992) — Bell
Les Illuminations, pour soprano et orchestre, sur des poèmes de Rimbaud, op. 18 (1939) — Britten
Symphonie no 7, en ré mineur, op. 70, B. 141 (1884-85) — Dvorak

JOUEZ COUP DOUBLE !

2 POUR 1

COMPLETS
Prix courant 450$, 495$, 595$ * — 2 POUR 1

CRAVATES
Prix courant 20$ À 35$* — 2 POUR 1

CHEMISES HABILLÉES
Prix courant 40$ À 48$ * — 2 POUR 1

Profitez de notre offre spéciale de DEUX COMPLETS de même valeur pour le prix d'un, de DEUX CHEMISES de même valeur pour le prix d'une ou de DEUX CRAVATES de même valeur pour le prix d'une.

Boivet

OFFREZ-VOUS DEUX COMPLETS OU PARTAGEZ VOTRE ACHAT AVEC UN AMI

* Léger supplément pour tailles 48 et plus.
Applicable sur un lot sélectionné seulement.

* Centre Rockland.....735-5441
* Galeries d'Anjou.....353-6310
* 4475 bd Métropolitain 374-4555
* Carrefour Laval 687-1670
* Centre Eaton (niveau métro)849-9281
* Promenades St-Bruno.....653-5100
* Fairview Pte-Claire.....694-9050
* Carrefour Angrignon.....366-0762

ENVOLEZ-VOUS VERS HONG KONG

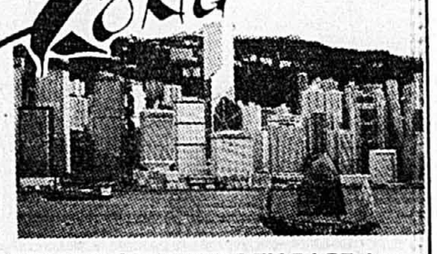

Le *jade* est une pierre que l'on retrouve un peu partout dans les magasins et les marchés de Hong Kong.

TOUS LES DÉTAILS DE CE FABULEUX CONCOURS EN PAGE A14 ET SUR CITÉ ROCK DÉTENTE 107,3 FM

Aider maintenant
c'est préparer l'avenir

Coopérez !

OCSD
Organisation Canadienne pour la Solidarité et le Développement
2330, rue Notre-Dame O., bureau 200, Montréal (Québec) Canada H3J 1N4
Téléphone : (514) 937-1614 • Télécopieur : (514) 937-9452

PLUS DE 3 000 POINTS OFFERTS, CETTE SEMAINE, DANS La Presse

Si vous êtes membre du CLUB, entrez le code suivant:

43098302

Sinon, composez, à Montréal, le 251-8688 ou, sans frais, le 1 800 563-8688.

CLUB Multi points

PORTS® INTERNATIONAL

tabi® INTERNATIONAL

SOLDE D'ENTREPÔT

POUR UN TEMPS LIMITÉ SEULEMENT

RABAIS DE 50% À 80%

LE SOLDE COMMENCE DEMAIN, MERCREDI 11 NOVEMBRE

PORTS INTERNATIONAL Femmes

CHANDAILS
JUSQU'À 160$
EN SOLDE DE **14,99$ À 39,99$**

BLOUSES
DE 65$ À 225$
EN SOLDE DE **12,99$ À 44,99$**

MANTEAUX
PRIX RÉG. 450$
EN SOLDE **199,99$**

BLAZERS
DE 195$ À 250$
EN SOLDE DE **39,99$ À 49,99$**

TENUES DE SOIRÉE
JUSQU'À 290$
EN SOLDE DE **69,99$ À 119,99$**

PORTS INTERNATIONAL Hommes

VESTES SPORT
DE 295$ À 395$
EN SOLDE À PARTIR DE **99,99$**

CHEMISES
DE 45$ À 60$
EN SOLDE À PARTIR DE **14,99$**

CHANDAILS
DE 80$ JUSQU'À 150$
EN VENTE À PARTIR DE **19,99$**

PANTALONS
DE 110$ À 165$
EN SOLDE À PARTIR DE **39,99$**

CHEMISES EN VELOURS CÔTELÉ
DE 39$ À 60$
EN SOLDE DE **19,99$ À 24,99$**

tabi INTERNATIONAL Femmes

JUPES
PRIX RÉG. 70$
EN SOLDE DE **34,99$**

PANTALONS EN VELOURS CÔTELÉ
PRIX RÉG. 40$
EN SOLDE **14,99$**

BLOUSES
PRIX RÉG. 40$
EN SOLDE À PARTIR DE **19,99$**

CHEMISES
DE 28$ À 48$
EN SOLDE DE **9,99$ À 19,99$**

CHANDAILS
JUSQU'À 60$
EN SOLDE À PARTIR DE **19,99$**

IDÉAL POUR VOS CADEAUX DE NOËL

VISA, MASTERCARD, AMEX (DÉSOLÉS, NOUS N'ACCEPTONS PAS LES CHÈQUES), PAS D'ÉCHANGES NI DE REMBOURSEMENTS

M1961463

6402-6404 RTE TRANSCANADA

(AUTOROUTE 40)
SORTIE CAVENDISH
(PRÈS DE L'ÉCHANGEUR DÉCARIE)

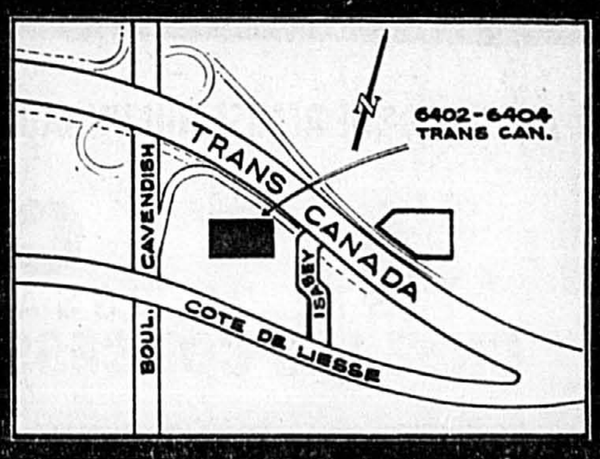

LUNDI, MARDI ET MERCREDI: 9:00 - 6:00
JEUDI ET VENDREDI: 9:00 - 9:00
SAMEDI: 9:00 - 5:00
OUVERT LE 11 NOVEMBRE JOUR DU SOUVENIR: 12:30 - 9:00

Musique

Sergiu Comissiona dirige Tchaïkovsky cette semaine à l'OSM.

Tchaïkovsky à l'OSM

CLAUDE GINGRAS

Avec comme formule pour sa série «Gala» cette saison un seul compositeur par programme, l'Orchestre Symphonique de Montréal propose ce soir et demain soir, 20 h, salle Wilfrid-Pelletier, un concert double d'oeuvres de Tchaïkovsky. On y entendra le très célèbre premier Concerto pour piano, précédé de l'ouverture-fantaisie *Roméo et Juliette* et suivi, après l'entracte, de la deuxième Symphonie, dite *Malorussia* (ou «Petite Russie»), qui utilise certains airs du folklore de l'Ukraine.

Le chef invité est le Roumain Sergiu Comissiona, ancien titulaire de l'Orchestre de Baltimore et qui partage maintenant son temps entre des orchestres de différents points du globe: Madrid, Helsinki et Vancouver. M. Comissiona ne vint qu'une fois à l'OSM: il y fit trois concerts en novembre 1984.

Le soliste, le pianiste d'origine russe Mark Zeltser, se produisit également une seule fois à l'OSM: en mars de la même année, dans le troisième Concerto de Prokofiev. On l'a cependant entendu au Festival de Lanaudière en 1991.

avec l'Orchestre Métropolitain dirigé par Raffi Armenian. On y entendra notamment les chanteuses Nicole Lorange, Marie Laferrière, Sylvia Saurette et Marie-Danielle et Yolande Parent, les pianistes Stéphane Lemelin, François Bourassa et Lorraine Desmarais, ainsi que les lauréats du dernier concours de la Fondation.

Le concert sera enregistré pour la télévision et passera dans le cadre d'un documentaire sur l'école aux *Beaux Dimanches* le 29 novembre à 21 h 30.

LES «VÊPRES» DE RACHMANINOV

■ Le Choeur Classique de Montréal présentera les *Vêpres* de Rachmaninov en mai prochain: le 21 à Saint-Jean-Baptiste et le 25 à Saint-Viateur d'Outremont. L'oeuvre *a cappella* d'une durée de 70 minutes occupera la soirée complète et sera chantée par 115 choristes dirigés par Semyon Vekshtein.

LE FESTIVAL KAGEL

■ Le festival centré sur le théâtre musical de Mauricio Kagel se poursuit jusqu'à samedi. Aujourd'hui, à 14 h et 20 h, au Musée d'Art contemporain: projections de films. Demain, à 16 h, salle Claude-Champagne: répétition publique de *Dressur*, pour trois percussionnistes et mise en scène, qui sera présenté avec *Phantasiestück* et *La Rose des vents* vendredi, 20 h, à la Cinquième Salle de la PdA, et samedi, même heure, au Musée. Ces deux dernières oeuvres seront jouées par le Nouvel Ensemble Moderne dirigé par M. Kagel.

Demain également, ainsi que jeudi, chaque fois à 20 h, au Musée: *Variété*, concert-spectacle pour ensemble instrumental et artistes de cirque, avec l'Atelier de musique contemporaine de l'Université de Montréal et les Mimes de Zakouski, dir. Linda Bouchard. On se rappelle que *Variété* avait été donné ici en 1981 par Gropus 7.

À signaler également: samedi, 17 h 30, au Musée, «Musialogue» au cours duquel Maryvonne Kendergi et Robert Léonard interviewveront M. Kagel.

ARRAYMUSIC JEUDI

■ Comme deuxième concert cette saison, la Société de Musique contemporaine du Québec présente l'ensemble torontois Arraymusic jeudi soir, 20 h, à la nouvelle salle Pierre-Mercure de l'UQAM (entrée: 300 est, de Maisonneuve). Programme entièrement canadien: Rudolf Komorous, Linda C. Smith, Christopher Butterfield et Michel Gonneville, ainsi que sept miniatures d'autant de compositeurs.

Jeudi soir également, 19 h 30, Pollack Hall de McGill, aux concerts CBC, la pianiste Sylviane Deferne reprendra une partie du programme qu'elle présentait l'été dernier à la Maison Trestler, de Dorion: Sonate op. 10 no 3 de Beethoven et *Carnaval* de Schumann. Elle complétera avec une *Novelette* du même et les *Trois Préludes* du Canadien Rodolphe Mathieu.

RIVEST VENDREDI

■ Le violoniste Jean-François Rivest, récemment nommé professeur à l'Université de Montréal, donnera un récital vendredi soir, 20 h, salle Claude-Champagne. Il jouera la deuxième Partita pour violon seul de Bach et, avec le pianiste David Breitman, la première Sonate de Brahms et la première Sonate de Bartok.

COLLARD DIMANCHE

■ Invité au Ladies' Morning Musical Club dimanche, 15 h 30, Pollack Hall, le pianiste français Jean-Philippe Collard jouera les *Fantasiestücke* op. 111 et *Kreisleriana*, de Schumann, et un groupe Chopin.

LES 60 ANS DE VINCENT-D'INDY

■ Pour marquer le 60e anniversaire de l'école Vincent-d'Indy, la Fondation du même nom présentera le samedi 21 novembre, 20 h, salle Claude-Champagne, un concert réunissant des élèves anciens et actuels de cette institution,

Pas cher pour parler affaires... et pour avoir enfin tout son temps!

149$ 149$ 199$

Les téléphones offerts ne correspondent pas nécessairement aux modèles représentés.

Voici enfin des outils de travail abordables. Offrez-vous dès maintenant un nouveau téléphone cellulaire pour la voiture ou un modèle transportable à partir de 149 $, ou encore un appareil portatif à seulement 199 $ – et vous aurez vraiment tout votre temps!

Au choix, des grandes marques comme Motorola, Audiovox, Nokia, DiamondTel, Ericsson et bien d'autres. Pour profiter de l'une de ces offres spéciales, souscrivez à l'un ou l'autre des programmes suivants de Cantel pour une période de 36 mois.

Choisissez le Programme à période fixe Cantel et vous pouvez, chaque mois, parler gratuitement durant 30 minutes. Ce programme comprend, durant deux mois, les frais d'utilisation du service de Message Mobile et la Facturation détaillée sans aucuns frais.

Ou encore, choisissez notre nouveau Programme «J'ai tout mon temps»MC qui vous permet de parler gratuitement et autant que vous le désirez les soirs et fins de semaine jusqu'au 31 décembre 1992.

Alors que ce soit pour les affaires ou le plaisir, dites-vous bien que vous avez tout votre temps quand vous avez les bonnes connexions. Avec Cantel, le chef de file en matière de cellulaire au pays.

Renseignez-vous auprès de votre détaillant Rogers Centre de service Cantel.

Montréal
770, rue Notre-Dame ouest
(à l'intersection de la rue Université)
875-9512

5954, boul. Métropolitain est
(entre les boul. Lacordaire et Langelier)
257-8826

ROGERS
CENTRES DE SERVICE CANTEL

Laval – 3364, boulevard St-Martin ouest
(entre les boul. Daniel-Johnson et Chomedey
devant le Centre 2000)
682-2640

St-Laurent – 6315, Ch. Côte-de-Liesse
(près du boul. Cavendish)
738-3833

CHEZ CHRYSLER, VOUS OBTENEZ DES RÉSULTATS.

NOUS EN FAISONS LA PREUVE AVEC DES OFFRES IMBATTABLES SUR CES MODÈLES 1993.

TAUX DE CRÉDIT DU FABRICANT POUR 48 MOIS† OU 1000 $ DE REMISE EN ARGENT†

- La mini-fourgonnette la plus vendue au monde et construite ici-même, au Canada
- Coussin gonflable standard du côté conducteur
- Siège d'enfant intégré offert en option
- Traction intégrale et système de freins antiblocage offerts en option
- Verrous de portière à l'épreuve des enfants

Siège d'enfant intégré

DODGE CARAVAN/ PLYMOUTH VOYAGER 1993

Prix Canada pour l'excellence en affaires 1991, catégorie qualité.

115 3/60††

+CLIMATISEUR SANS FRAIS*

DODGE SHADOW/ PLYMOUTH SUNDANCE 1993

CLIMATISEUR SANS FRAIS

ENSEMBLE 22D
- Coussin gonflable standard du côté conducteur
- Boîte automatique
- Radio AM/FM stéréo, 4 haut-parleurs
- Essuie-glace de luxe à balayage intermittent
- Système de freins antiblocage offert en option

TAUX DE CRÉDIT DU FABRICANT POUR 48 MOIS† OU 1000 $ DE REMISE EN ARGENT†

CLIMATISEUR SANS FRAIS

ENSEMBLE 22E
- Coussin gonflable standard du côté conducteur
- Boîte automatique
- Radio AM/FM stéréo avec lecteur de cassettes
- Volant ajustable
- Rétroviseurs extérieurs chauffants à commande électrique
- Régulateur de vitesse électronique
- Système de freins antiblocage offert en option

TAUX DE CRÉDIT DU FABRICANT POUR 48 MOIS† OU 1250 $ DE REMISE EN ARGENT†

DODGE SPIRIT/ PLYMOUTH ACCLAIM 1993

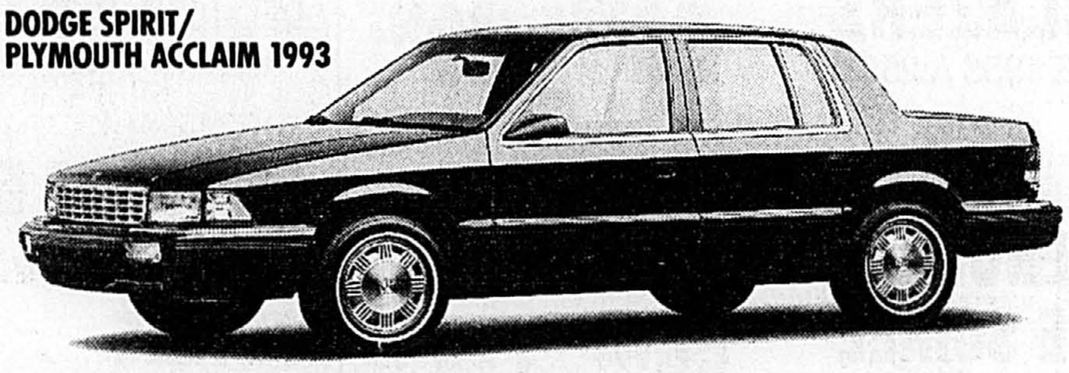

DODGE ET PLYMOUTH COLT GL 1993

OFFRE DE LANCEMENT SUR LA TOUTE NOUVELLE COLT
- Servofreins à disques à l'avant
- Économique moteur de 1,5 L à soupapes multiples
- Boîte manuelle à 5 rapports
- Dégivreur de glace arrière

TAUX DE CRÉDIT DU FABRICANT POUR 48 MOIS† OU 750 $ DE REMISE EN ARGENT†

OBTENEZ AUSSI 500$ DE REMISE† OU UN TAUX DE CRÉDIT DU FABRICANT POUR 48 MOIS† SUR LES WAGONNETTES COLT.

CHRYSLER

JUSTE UN ESSAI ET VOUS SEREZ CONVAINCU.

CHEZ LES CONCESSIONNAIRES CHRYSLER DU QUÉBEC.

Dodge Camions Dodge CHRYSLER

Plymouth Camions Dodge CHRYSLER

† L'offre de remise en argent et l'offre de taux de crédit du fabricant sont mutuellement exclusives et ne s'adressent qu'aux particuliers achetant au détail. Elles annulent et remplacent toutes les offres précédentes et ne peuvent être combinées à aucune autre. Les demandes de crédit pour un terme maximal de 48 mois sont conditionnelles à l'approbation de Chrysler Crédit Canada ltée. Les acheteurs sont responsables du transport, de l'immatriculation, des taxes et autres frais pouvant s'appliquer. Ces offres d'une durée limitée sont en vigueur du 1er novembre 1992 jusqu'à ce que Chrysler Canada ltée décide d'y mettre fin. Dans les cas des véhicules loués à long terme par des particuliers, seule la remise s'applique. L'offre ne concerne que les véhicules en stock chez le concessionnaire. Le programme Location Clé d'Or est offert pour certains modèles. Consultez votre concessionnaire pour en savoir davantage. †† Certaines restrictions s'appliquent. Un autre choix de garanties est offert pour les modèles importés. Voyez votre concessionnaire pour obtenir tous les détails. *Offert sur les modèles SE équipés des ensembles d'options 24B, 24D, 28B et 28D seulement.